

YANNIK ROLLANDO

LA PREHISTOIRE DU MORBIHAN

SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

2 Rue Noé - VANNES

LA PREHISTOIRE DU MORBIHAN

YANNIK ROLLANDO

Président de la Société Polymathique du Morbihan
Conservateur du Musée Archéologique

avec la collaboration de Y. COPPENS et J. ANDRÉ, conservateurs adjoints,
et de R. MINOT, élève à l'École du Louvre

LA PREHISTOIRE DU MORBIHAN

LE VANNETAIS LITTORAL

DEUXIÈME ÉDITION

SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE

2, Rue Noé - VANNES

1965

Photographies du Colonel BONNOT
Président de la Société des Amis des Arts

PRÉFACE

En publiant ce travail, nous avons cru devoir répondre au vœu de ceux qui, depuis déjà plusieurs années, n'ont cessé de nous demander des éclaircissements sur la civilisation mégalithique qu'ils étaient amenés à côtoyer.

Pour nos collègues de la Société Polymathique, il sera le condensé du Cours de Préhistoire inauguré dans les années 1960-1961.

Il s'adresse également à tous nos concitoyens qui, pour des raisons diverses, s'intéressent à la Préhistoire de leur pays.

Le touriste y trouvera une solide initiation pour une meilleure compréhension des monuments et des richesses exposées en nos musées locaux.

Professeurs et instituteurs y puiseront la matière propre à leur enseignement aux sources mêmes d'une abondante bibliographie.

Assuré du concours de plus jeunes, MM. Coppens, Minot, André, ce livre a été écrit aussi pour les jeunes de nos lycées et collèges où il pourra s'assurer quelques vocations (1).

Nous espérons que tous y trouveront le même plaisir à le lire que nous avons eu à le composer.

Il nous est agréable de remercier ici tous nos collègues de la Société Polymathique du Morbihan pour l'aide généreuse qu'ils nous ont témoignée à cette occasion (2).

Y. R.

(1) Espérons qu'ils connaîtront une ère de liberté où soit abrogée la loi sur les fouilles, loi bâtarde, née sous l'occupation étrangère (1941), au profit de quelques privilégiés. (Voir la courageuse protestation de la Société Polymathique du Morbihan dans son bulletin bisannuel de 1946-47, pages 6 et 12.)

(2) Qu'un hommage soit rendu ici à mes confrères préhistoriens, qui se sont voués à la tâche ingrate de la recherche : MM. Danigo, Lepart, J.-G. Sissard, Vandembrouque, Lecornec, Bernier, Dr Lejards. Mes remerciements à M. Jacq, conservateur du Musée de Carnac, qui m'a permis de publier des plans inédits, à Mme Marthe Pequart, qui m'a autorisé à reproduire des clichés.

La Préhistoire Vannetaise et son Histoire

Dès le XVIII^e siècle, des esprits perspicaces, le bénédictin de Montfaucon, le comte de Caylus, Le Grant d'Aussy avaient reconnu l'origine funéraire et préceltique de nos dolmens. Mais pendant plus d'un demi-siècle les celtomanes de l'école de Cambry allaient imposer l'idée d'autels druidiques (1).

L'archéologie vannetaise devait cependant s'édifier sur des bases plus positives. Après les descriptions au XVIII^e siècle du président de Robien, l'abbé Mahé dressait, en 1825, le premier inventaire des monuments « celtiques », prototype d'une lignée où l'on compte plus tard Frémerville (1827), Cayot Deslandre (1847) et l'archiviste Rozensweig (1863). Sous son impulsion et celle de quelques savants concitoyens, prenait naissance à Vannes en 1826 la Société Polymathique du Morbihan. Désormais, l'archéologie vannetaise allait s'identifier à la vie même de cette assemblée. On sut intéresser l'administration préfectorale à la sauvegarde des monuments. Une société archéologique (1846), qui allait bientôt fusionner avec la première, édita un catalogue des monuments historiques dignes d'être protégés. On publia en des mémoires les résultats des premières fouilles dont la plus notable fut celle du tumulus de Tumiac par le docteur Fouquet (1852).

Les années 1860 à 1870 marquent l'ère des grandes découvertes et des savants pionniers. Les docteurs Fouquet et de Closmadeuc, Louis et René Galles, Lefebvre, de Cussé s'attaquent aux monuments les plus grandioses. Successivement, le Mané Rutual, le Mané er Hroeg, le Mané Lud à Locmariaquer, le Mont Saint-Michel, le Moustoir en Carnac livrent les trésors de leur riche mobilier. De Carnac, on passe sur Quiberon au Mané Beg er Noz, à Beg er Vil dont les ossements sont étudiés par le célèbre Broca (2).

Des ecclésiastiques, les abbés Collet et Lavenot, se distinguent sur les champs de fouilles de Quiberon (1868-71). Séduit par ces richesses archéologiques, un Ecossais, James Miln s'établit à Carnac (1873-1881). Il sera le premier fondateur du Musée Miln-Zacharie Le Rouzic.

En 1883, Gaillard, de Plouharnel, exhume des dolmens de Port-Blanc, des cistes de Thinic, des sables de Toul Bras et de Port-Bara une importante documentation ostéologique sur laquelle vont se pencher les meilleurs anthropologistes : Hervé, Hovelacque, Verneau, Vallois. Dès 1884, au cours d'une reconnaissance, Gaillard pressent l'importance archéologique de l'îlot de Tévec, tandis que son collègue l'abbé Lavenot trace sur ses cartes de Houat et Hoëdic les gisements de l'avenir (1885-1888).

(1) Savants qui accordaient une importance exagérée aux Celtes et dont Cambry (1749-1807), archéologue lorientais, est un bon représentant.

(2) Docteur P. P. Broca (1823-1880), un des créateurs de l'anthropologie.

La fin du siècle apporte des précisions sur la Tène (1) et la période gallo-romaine. En 1906, le congrès de la Société Préhistorique de France tient ses assises à Vannes. De fructueux échanges d'idées s'établissent, des horizons nouveaux s'ouvrent qui présagent à l'œuvre moderne de Déchelette (2).

Au pays d'Armor, Zacharie Le Rouzic (1864-1939) poursuit avec un zèle inlassable l'œuvre ébauchée par Miln. Dans l'Arcoet, Aveneau de la Grancière touche au tumulus du Bronze Ancien (1896-1912).

A Zacharie, l'habile fouilleur des dolmens, s'unit bientôt l'œuvre d'un penseur d'une rare culture, Louis Marsille (3), le spécialiste de l'Age des Métaux. Leurs travaux qui généralement se complètent ont marqué d'une forte empreinte l'archéologie de ce siècle.

Au delà des périodes classiques, nous remontons le cours des âges. L. Marsille découvre le Campignien de Saint-Congard. Deux Nancéens, Marthe et Saint-Just Péquart exhument des sables de Téviéc et d'Hoëdic, les deux plus célèbres gisements Tardenoisien (4) de l'Europe Occidentale (1928-1934). Et récemment, à Carnac, s'offrent à un jeune chercheur l'Acheuléen inférieur et le Levalloisien de Saint-Colomban (5).

Mais, hors de la présence de l'homme, le Vannetais a connu une plus longue histoire.

La Genèse des Terres

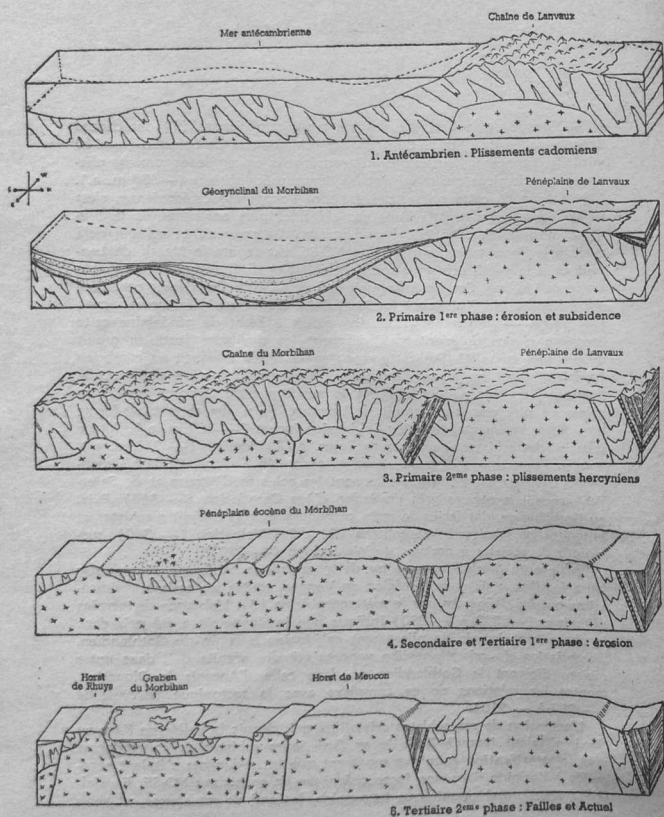
A l'image de la Bretagne, les mers antécambriennes (1) ont déposé dans la vallée de l'Arz et du Loch des schistes dits de Saint-Lo (— 700 millions d'années). Ceux-ci ont été transformés en phyllades lors des plissements cadomiens qui terminent les temps précambriens (— 600 m. a.). A la faveur de cette phase, qui annonce l'orogénèse calédonienne, s'est élevée au-dessus des flots l'une des rides les plus anciennes de la Bretagne méridionale, l'anticlinal de Lanvaux. Au cœur de ce pli qui déjà avait pris l'orientation armoricaine NO-SE, est monté le Massif de Lanvaux dont le granit écrasé de son flanc méridional témoigne d'une poussée venue par le Sud. Cette ride formait la lisère Nord d'une vaste cordillère qui s'étendait du Finistère à la Vendée. Au Cambrien inférieur et moyen (— 500 à — 470 m. a.), l'érosion réduit à l'état de pénélaine cette première chaîne de montagnes, décapant les phyllades jusqu'au granit qu'elle met en relief. Sur cette topographie sénile s'avance au cambrien supérieur (470 m. a.) une nouvelle transgression marine dite postdamienne. Elle dépose, tout d'abord, le poulingue du Dreneux nourri en galets de phyllade et de granit de Lanvaux. Puis, sur cette plate-forme marine, se sédimente, jusqu'au Skiddavien inclus (— 380 m. a.), l'étage grossier des schistes et arkoses de Bains. Au Llandailien (— 370 m. a.), soit en l'espace de 220 m. a., le relief cadomien a disparu : la sédimentation devient plus pélagique : ce sont les schistes d'Angers et de Saint-Perreux, suivis par les grès de Redon d'âge Caradocien (— 360). Puis, au Gothlandien, des faciès de mers profondes leur succèdent : schistes et phanites de l'Anjou à graptolithes (2) d'âge Valentien (— 340), surmontés de schistes à nodules du Wenlockien (— 330).

A l'Est du Morbihan, on a pu dater ces séries cambrosiluriennes par leurs fossiles, mais dans la région de Vannes, toutes les assises sédimentaires ont été défigurées par le métamorphisme (3). L'absence de terrains dévoniens (— 320 à — 280) indique que le Vannetais a été pris dans la phase paroxismale du plissement calédonien à la fin du Gothlandien. L'association du cristallophylien vannetais à des granits qui, dans notre région, digèrent le Gothlandien et dans celle d'Anenis le Dinantien, montre les relations de ce complexe avec la tectonique hercynienne (— 280 à — 210).

L'extension de ces schistes cristallins qui, depuis la vallée de l'Arz au Nord, s'étalent jusqu'à Belle-Ile au Sud, leurs schistosités concordantes avec la stratification primitive montrent que les sédiments s'étaient accumulés à l'origine dans une fosse océanique de grand axe NO-SE. En s'affaisant progressivement sous leur poids, le fond de cet abysse est venu

(1) La Tène ou second Age de Fer (Cf. infra).
(2) J. Déchelette (1862-1914), archéologue français, auteur d'un célèbre manuel d'archéologie préhistorique.
(3) Sur son œuvre : Cf. B. S. P. M. 1948 p. v. p. 37.
(4) Cf. infra.
(5) Cf. J.-C. Sicard, Le Chelléo-Acheuléen et le Levalloisien de Saint-Colomban en Carnac, B. S. P. M. p. v. 1957.

(1) Pour les divisions et subdivisions géologiques, se reporter au tableau.
(2) Coelentérés vivant en colonie.
(3) Transformation des roches sédimentaires en roches à cristaux et feuilletés (cristallophyliennes : gneiss, micaschistes).



au contact des roches en fusion sous-jacentes à la croûte terrestre. Les sédiments ont été transformés, métamorphisés.

L'axe de cette fosse, dite géosynclinale, se décèle dans la région de Vannes par un granit diffus qui passe insensiblement aux roches encaissantes qu'il imbibé, ou migmatites (1) ; c'est le granit imbibiteur ou d'anatexie de Plescop. En s'éloignant de cette zone, on voit le métamorphisme décroître. Au gneiss de Vannes, au micaschiste à biotite du Golfe succèdent des « ectinites » : schistes micacés de Rhuys, phyllades de Belle-Ile. Au Nord du Massif, on retrouve la même succession jusqu'aux séricito-schistes de Saint-Nolff. Mais ici, les roches sont laminées, broyées. Nous sommes dans un champ de fractures hercyniennes qui a rejoué au Tertiaire. Là, court le filon de quartz de Saint-Avé, cassure minéralisée qui fend la Bretagne méridionale sur près de 200 kilomètres.

Si le granit de Plescop, lié au cristallophylien, est sensiblement contemporain des mouvements orogéniques qui l'ont extrait des profondeurs, la granulite de Meucon paraît d'une phase plus tardive de l'orogénèse hercynienne. A son contact, ne s'établit dans les schistes siluriens de la vallée de l'Arz qu'un métamorphisme modéré. Son flanc Sud laminé et broyé témoigne de son refroidissement lors de sa montée dans les terrains encaissants. La région de Carnac présente un massif de granit à deux micas du même âge dont les apophyses s'injectent, sans les modifier, dans les gneiss ou les micaschistes du Golfe. Sur les plans de failles tertiaires, granulite hercynienne se retrouve écrasée à Quiberon sur la côte sauvage et au Nord de Sarzeau près d'un filon de quartz.

Poussées calédoniennes ou hercyniennes, venues par le Sud, orientation NO-SE des séries cristallophyliennes et de leurs fuseaux granitiques n'ont fait que ressusciter l'ancienne cordillère dont le Massif de Lanvaux reste le môle où sont venus déferler leurs plissements.

Par la suite, l'érosion se lance à l'assaut des montagnes vannetaises. A la fin du Primaire, Permien supérieur (— 220 à — 200), au début du Secondaire, Trias (— 200 à — 170), commence le démantèlement de la chaîne. Au Crétacé supérieur, elle est suffisamment abrasée pour laisser passer sur la Basse-Loire l'invasion marine céno manienne (— 100). A part quelques silix résiduels trouvés sur d'anciennes plages et issus de glissements sous-marins, cette transgression ne semble pas avoir mordu la ceinture insulaire du Mor-Braz. Au début du tertiaire, l'Océan atteint cette fois Quiberon et Port-Louis où il dépose les sables et calcaires à Nummulites (2) du Lutétien (— 55). A partir de ce niveau de base, s'effectue l'érosion de la Pénéplaine éocène dont les fragments disloqués forment aujourd'hui la trame du paysage vannetais. L'âge de cette surface se déduit des dépôts qui la recouvrent. Bien que ceux-ci soient des grès quartzites d'origine continentale, sans fossile, leur faciès les parallélise avec ceux d'Anjou à Sabalite, palmier subtropical d'âge Bartonien (— 50). D'autre part, le mode de formation de ces quartzites d'une couleur brun

(1) Terme tiré du grec, créé par J. Jung et M. Roques, géologues contemporains. Migmatites : Roches de mélange très métamorphisées.

Infra : anatexie = roche de fusion ; ectinites = roches moins métamorphisées que les migmatites.

(2) Grands foraminifères à test discoïdal.

Le Quaternaire Vannetais

Aurore frileuse que ce début du quaternaire où une première glaciation Nord-Européenne, emprisonnant les eaux océaniques sous forme de glace, fait baisser le niveau des mers pliocènes. Puis la mer regagne un niveau de 80-100 m au Sicilien I (1). Quelques aplanissements à 70-80 m vers Pluvigner-Brandivy, un plateau de 80 m au Sud de Questembert, quelques galets marins à 70 m au Guerno sont peut-être des indices de ce stationnement. Plus démonstrative est la belle plate-forme de Sainte-Anne-d'Auray qui à 50-65 m représente un Sicilien II. Sur elle, viennent atterrir les anciennes terrasses fluviales qui à une vingtaine de mètres survolent le cours supérieur du Loch. A Borvran, dans le Sud-Est de Belle-Ile, l'Océan y dépose ses sables et ses galets.

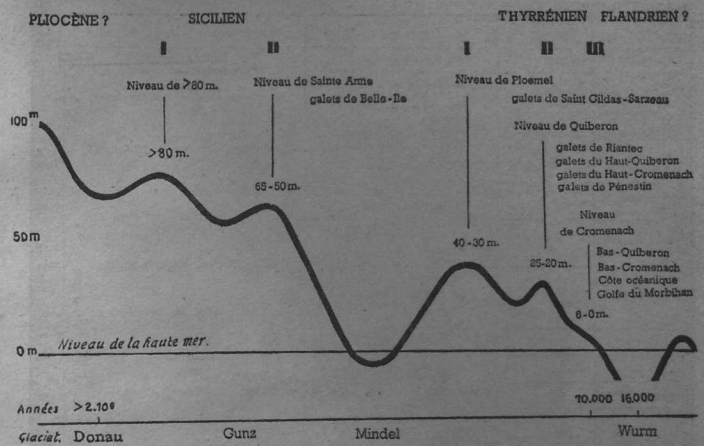
A l'approche d'une nouvelle glaciation, le niveau marin regresse, à son paroxysme il descend à — 5 m sous le niveau actuel. C'est l'instant où l'homme de l'Acheuléen inférieur descend sur la plage de Saint-Colomban en Carnac pour y tailler son modeste coup de poing.

Puis les glaciers du Nord de l'Europe « ont replié leurs nappes » (2), à nouveau la mer revient, jette ses galets à une trentaine de mètres sur le môle de Saint-Gildas de Rhuys (Thyrrienien I) (3). Plus tard l'Atlantique ne gravit qu'une vingtaine de mètres, déposant ses plages fossiles de Quiberon, Saint-Gildas de Rhuys, Cromenach. C'est le Thyrrienien II. Une nouvelle pulsation interglaciaire le maintient à + 3 m au-dessus du niveau actuel, au Thyrrienien III, vers — 70000 ans.

A Cromenach, un pan de falaise en retrace la discrète épopée. A la base, sur un vieux socle primaire cristallophylien, reposent des entrelacs de galets fluviaux et marins, témoins d'une transgression. Puis, le niveau océanique s'approfondit : le vieux delta abandonne ses sables ocrés, truffés de galets fluviaux, à rares cailloux à facettes, où interfèrent des bancs de vase. Couronnant cette formation, des galets marins réapparaissent pour témoigner d'une régression.

L'homme de Saint-Colomban, venu tailler sur la plage son éclat levalloisien, verra en effet s'agrandir son royaume terrestre, sous l'action d'une ultime glaciation. A Cromenach, le cordon de galets marins plonge sous la plage actuelle à la recherche de l'ancienne embouchure de la Vilaine. Au paroxysme glaciaire, il la retrouvera à — 30 m par le Sud-Est d'Hoëdic, tandis que la rivière de Vannes ira se jeter à la mer sous la Teignouse. Vers — 16000, les îles de Houat, Hoëdic, Belle-Ile sont soudées au continent. Le climat considérablement refroidi devient aussi rigoureux que celui du Spitzberg. Sur les pentes, des coulées boueuses glissent sous

(1) Etage marin ancien du quaternaire caractérisé par de hautes terrasses. Gisement éponyme de Palerme en Sicile.
 (2) Teilhard de Chardin.
 (3) Etage marin plus récent du quaternaire représenté par de plus basses terrasses sur les bords de la Méditerranée occidentale ou mer Thyrrienienne.



le soleil du court été, ici, comme à Cromenach, bouleversant les galets marins antérieurs. Sur les plateaux la végétation se raréfie, le vent glaciaire criblé de sable les quartzites qu'il polit et retouche en facettes.

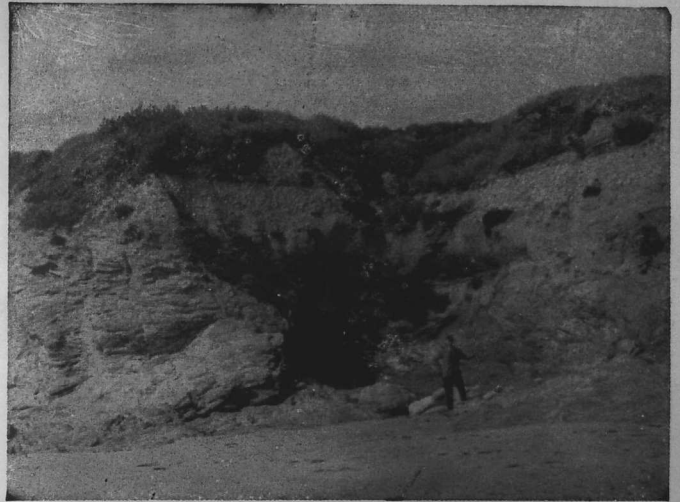
Puis le climat se radoucit au paléolithique supérieur. Profitant d'un niveau marin plus déprimé, les petits cours d'eau burinent les traits du relief, ici creusant les schistes tendres (bassin de l'île d'Arz), là mettant en saillie les bancs de roches dures (Ile-aux-Moines).

Enfin, l'Océan s'avance, sépare les îles une à une, envoie le lit des rivières : golfes et rias s'épanouissent. En — 5000, il atteint sur — 10 m la presqu'île de Tévéc et ses Tardenoisiers. En — 2000, il est par — 2 m au pied du Cromlech d'Er Lannik qu'il ensevelit sous 7 mètres d'eau (1). Au V^e siècle de notre ère, une légère transgression dite Flandrienne a pu dépasser le niveau actuel, puis la mer se retire au pied des villas gallo-romaines où nous la retrouvons.

« La mer, la mer toujours recommencée. » (2).

(1) On connaît des tourbières littorales submergées dans le Finistère, datées par le radio-carbone de — 3380 à — 2715.
 D'autre part, l'analyse pollinique des tourbières continentales de Bretagne occidentale montre qu'au climat froid du mésolithique succède, au début du néolithique, un climat chaud et humide, favorable au développement de la forêt. Celle-ci est défrichée, peut-être dès — 4000, par les premiers agriculteurs-éleveurs. Une mesure au radio-carbone permet de situer le blé peu après — 3450 (plus ou moins 60). Cf. Bibliographie.
 (2) Valéry, Cimetière marin.

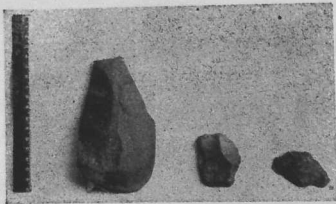
ÈRE	SYSTÈME	SÉRIE	DÉPÔTS	TECTONIQUE ET MORPHOLOGIE	AGE (millions d'années)	
I	Antécambrien		Schistes de St LG	Mer antécambrien Plissement Cadomien	700 600	
	Cambrien	Géorgien	Landes de Lenvaux	Erosion		
		Acadieu-Postdamien	Poudingue du Drevauc	Transgression Postdamienne	470	
	Ordovicien	Skiddawien	Schistes et arkoses de Bain	Fosse géosynclinale	380	
		Hlandebien	Schistes d'Angers et de St Perreux	tendance à l'approfondissement	370	
		Caradocien	Grès de Redon	tendance à l'émerision	360	
	Gothélien	Valentien	Schistes et phtanites d'Anjou à Grapholites	Approfondissement de plus en plus marqué	340	
		Wenlockien	Schistes à nodules	Plissement Caledonien	330 320	
	Devonien					
	Carbonifère	Dinantien		Plissement Hercynien	280	
Postdinantien		Massif de Plessac-Meucon-Carnac	Intrusion de granites	270		
Permien			Erosion	200		
Trias						
II	Jurassique				170	
	Crétacé	ETAGE				
Commanien					100	
III	Nummulitique	Eocène	sables et calcaires à Nummulites quaternionement	Pénéplaine Eocène	55 50	
		ligoïen	Grès à sables			
IV	Néogène	Pliocène		dislocation de la péninsule : Grandes failles transgression sur la Basse Vézère	39 12	
		Fluvioène		Régression	2, 10 ⁶	
V	Flandrien	Glaciation (Senon)		Plat-forme d'abrasion marine de Replats fluviaux du Sud de la Loire		
		Sudéen I		Régression		
		Sudéen II		Plat-forme marine de Piarmel (10-12) Terrasse marine de 25-20 m Terrasse marine de 6 m à 0 m au dessus de la haute mer	Acheuléen inf. (St Colomban) Mousson à Tennes Lézardien de St Colomban	70000
		Glaciation (Würm)		Régression Vers -30 au minimum		
		Glaciation (Wurm)		-10 -2	Mésolithique (Tevos-Hoedlic) Mésolithique (Er-Lannik) Age des métaux Gallo-Romain	16000



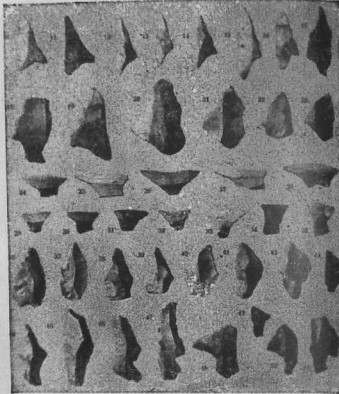
P'ago marine quaternaire - Cromenach



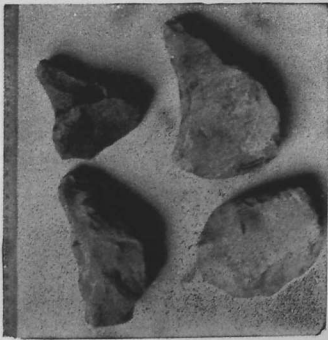
Cromlech d'Er Lannik



Acheuléen inférieur
et Levalloisien
(Saint-Colomban)



Tardenoisien (Téviec)



Campignien (Saint-Congard)



Sépulture d'homme
avec enfant
(Téviec)

Les Industries Préhistoriques

Le Paléolithique (1)

Jusqu'à ces dernières années, l'époque de la pierre taillée ou paléolithique n'était guère représentée dans le Morbihan. La brillante culture dolménique avait seule retenu l'attention des archéologues qui, jusqu'aux travaux de Mazères (1931), négligèrent l'étude du quaternaire vannetais. Quelques recherches en ce sens avaient bien été entreprises, mais elles n'avaient ramené que des cailloux éoliens où l'on avait vu à tort l'œuvre de l'homme. Ce n'est qu'en 1931 que M. Jacq, conservateur au Musée de Carnac, recueillit dans le célèbre îlot de Téviec, le premier biface Micoquien. En 1957, J.-C. Sicard découvrait à son tour le paléolithique inférieur et moyen de Saint-Colomban. Désormais, les industries humaines venaient dater nos plages fossiles qui, à leur tour, allaient fonder sur des bases géologiques la chronologie préhistorique.

L'Acheuléen Inférieur (2)

Le gisement acheuléen est blotti au fond d'une crique à une pointe d'une dizaine de mètres d'altitude, au N.-O. de la plage de Saint-Colomban en Carnac. La falaise montre en coupe un socle granulitique où reposent quelques gros galets marins dispersés par les coulées boueuses périglaciaires. A 2 mètres au-dessus de la haute mer, le biface gisait sur une granulite décomposée au sein d'une arène brunâtre enrichie de terre à bruyère. Sa position dans une plage plus récente du Thyrrénien III, associée à du Levalloisien classique ne s'explique pas seulement par la dernière solifluxion wurmienne (3), mais par la glaciation de Riss qui avait dû ramener le niveau marin à quelques mètres sous l'actuel. Ce serait donc un épisode synchrone de la solifluxion que l'on trouve sous les basses et moyennes terrasses fluviales de la Somme (4).

Appointée directement d'un galet de quartzite, la pièce acheuléenne a conservé son écorce de base. Une taille à larges éclats, relativement plane, sans retouche secondaire, a laissé sur les deux bords latéraux une arête sinieuse. La pièce est de forme triangulaire, à bouts carrés et

(1) Epoque de la pierre ancienne où celle-ci est simplement taillée.

(2) Division du Paléolithique (station éponyme de Saint-Acheul, faubourg d'Amiens) subdivisé en Acheuléen ancien, moyen, supérieur, selon la finesse de taille du noyau rocheux ou nucléus travaillé sur les deux faces ou biface. La taille au percuteur de bois détachant des éclats plus minces a remplacé ici la taille plus ancienne au percuteur de pierre du Chelléen (de Chelles, Seine-et-Marne).

(3) Sol fluant ou coulée boueuse qui, lors du court été périglaciaire, glissait sous de faibles pentes à l'époque de la dernière glaciation de Würm.

(4) Rivière célèbre dans la préhistoire, tant par les premières découvertes de Boucher de Perthes (1788-1868) que par les stations éponymes qu'elle jalonne (Abbeville, Saint-Acheul).

biseautés, de section horizontale supérieure losangique. Sa longueur est de 13 cm sur 8 cm et 4,4 d'épaisseur. Son poids approche des 500 g. Suivant l'indice sectionnel de Mlle Fabre (50), nous le placerions volontiers dans l'Acheuléen inférieur ou Acheuléen I.

La surface lustrée de l'outil, sa patine brunâtre, ses arêtes émoussées, ses cupules éoliennes lui confèrent un cachet d'ancienneté et le sceau d'une, sinon de deux glaciations.

Le Levalloisien moyen (1)

(— 70 000)

D'aspect plus frais sont les éclats levallois que la solifluxion a uni dans le même niveau. Leur patine brune y est plus claire, les arêtes peu émoussées. Les mieux conservés sont de petits éclats à contour hexagonal de 52-56 mm de diamètre sur 12 mm d'épaisseur. Leur plan d'éclatement assez régulier au bulbe peu prononcé, leurs talons à facettes sans retouche sont les caractères d'une industrie du Levalloisien III. Leur position dans une plage solifluée du Thyrrénien III, un certain concassage permet de leur attribuer un âge antérieur à la dernière période glaciaire soit pré-wurmien.

L'Acheuléen supérieur

(— 70 000)

D'âge sensiblement contemporain, car recueilli au sein d'une plage du Thyrrénien III, est le biface découvert dans l'îlot de Tévéc. D'après l'étude de l'abbé Breuil, il proviendrait de sables rouges encastrés entre deux cordons de galets marins. Le sommet de la plage ayant été cryoturbé (2), il serait antérieur à la solifluxion wurmienne. Sa technique de taille, sa patine rougeâtre peu profonde, ses arêtes non usées lui confèrent un cachet micoquien (3).

C'est également le style d'un biface très plat, peu altéré, taillé au percuteur de bois dans une plaquette de silex et trouvé dans une lande aux environs de Carnac.

Soixante-cinq mille ans s'écouleront ensuite avant que notre ignorance s'ouvre sur un décor mésolithique : le Campignien.

(1) De Levallois-Perret (Paris). Industries à éclats caractérisées par la préparation du nucléus.

(2) Soumis aux courants boueux de convection au sein des sols périglaciaires.

(3) De la station de La Micoque, près Les Eyzies (Dordogne).

Le Mésolithique

(5000 — 3500)

Le Campignien

Origine. — Les industries mésolithiques (1) de la France se partagent en deux groupes : l'un à outillage de petite taille ou Tardenoisien, l'autre à outillage de grande taille ou Campignien (2). Alors que le premier se réclame d'une origine méridionale, le second s'enracine dans le Nord de l'Europe, à Maglemose, où le développement de la forêt, après le retrait des glaces, nécessite un matériel robuste.

Position. — C'est sous ce faciès continental et forestier que le Campignien se présente en 1925 à son découvreur, Louis Marsille, sur le plateau de Nazareth en Saint-Congard. L'habitat se trouve situé à la cote 110, en un point culminant défendu des deux côtés par l'Oust.

Outillage lithique. — Comme d'usage, l'industrie est abondante : aux environs immédiats, plus de 300 grès ont été recueillis. Faute de silex, c'est le grès armoricain des crêtes qui a été employé, comme à Montmorency près Nemours, le grès stampien. L'outillage généralement de grande taille comprend de nombreux tranchets intacts ou brisés, des pics à section polygonale de 10 à 13 cm de long, des pics-assommoirs de 10 à 15 cm, de forme pyramidale, à base large et brute, à extrémité pointue, des ciseaux ou écorçoirs, pièces allongées et terminées en biseau, des rabots, quelques racloirs, des pièces à profondes encoches, des grattoirs, des perçoirs, des pierres de jets, de nombreux percuteurs taillés, quelques-uns hémisphériques, d'autres discoïdales, enfin des blocs à arêtes mâchées ayant pu servir d'enclume. Dans cette industrie, on remarque l'absence de hache taillée, de tout polissage, de céramique qui caractérise le Campignien Ancien ou Montmorencien.

Genre de vie. — C'est l'outillage encore fruste du chasseur forestier pour le travail du bois ou le grattage des peaux. Pour la chasse, on utilise les pierres de jet, le pic-assommoir, pour l'exploitation de la forêt, l'écorçoir et le rabot. L'agriculture est évidemment inconnue : pas de houes, de meules, de faucilles. C'est donc une civilisation essentiellement mésolithique qui, par le faciès d'Aubel (3) en Belgique, se lie au Maglemosien et Ertebélien Nordiques (4).

(1) Pierre moyenne. Phase culturelle intermédiaire entre la pierre taillée (Paléolithique) et la pierre polie (Néolithique).

(2) De la station de Campigny (Seine-Maritime), industrie à gros outillage (Macrolithique).

(3) Stade ancien du Campignien.

(4) Maglemosien, culture mésolithique Nord-Européenne (7000-5000). Ertebélien, culture succédant à la précédente.

Place chronologique. — Que le « précampignien » d'Aubel ait influencé l'Omalien ou Danubien (1) récent de Belgique, contemporain du Corthailod et du Chasséen Ancien (2), cela nous donne la phase terminale de ce Campignien archaïque. On la voit vivre en symbiose avec le Tardenoisien II de l'Île de France et à Buthier (Seine-et-Marne) passer sous le Néolithique et les industries tardenoisennes. Cette ancienneté confère au Campignien de Saint-Congard une antériorité sur son antagoniste côtier, le Tardenoisien de Tévéc-Hoëdic. Celui-ci se place au sommet d'un Tardenoisien III du type Montbani et à la base d'un néolithique de tradition tardenoisienne. Ceci explique l'influence et les survivances mésolithiques que nous verrons se poursuivre très avant dans le Mégolithique.

Le Tardenoisien (3)

Historique. — C'est en 1928 que, guidés par les premières recherches de F. Gaillard et de l'abbé Lavenot, Marthe et Saint-Just Péquart découvrent à Tévéc et Hoëdic les deux plus beaux gisements tardenoisien de l'Europe occidentale.

Gisement. — La station de l'îlot de Tévéc se présente sous l'aspect d'une terre noirâtre recouvrant des sépultures légèrement excavées dans la granulite. L'épaisseur de la couche archéologique atteint de 0,60 m à 1 mètre.

L'habitat nécropole d'Hoëdic comprend un horizon mésolithique de 0,40 m recouvert d'une dune de 1,20 m d'un sable brunâtre dont la base contient des fragments de poterie dolménique. Une dune récente fossilise l'ensemble sous 0,80 m d'un sable blanc.

Habitat. — Aucune trace de cabane n'a été découverte. Cependant, la présence d'une terre noire, charbonneuse, riche en débris organiques (coquilles, carapaces, fragments d'os), l'existence de petits foyers construits de quelques pierres posées de chant, l'abondance d'outils bien caractérisés indiquent un habitat permanent constitué de débris de cuisine ou Kjøkkenmøddings.

Sépulture. — Les inhumations présentent un plus grand intérêt. A Tévéc comme à Hoëdic, les tombes creusées sous les foyers contiennent des objets identiques à ceux des tas de détritus. Elles sont recouvertes d'un dallage de pierre sur lequel a été édifié un grossier mausolée. Celui-ci culmine en un foyer rituel allumé à l'occasion des funérailles. On y a déposé en offrande, après extinction du feu, des mâchoires de cerf ou de sanglier.

A Hoëdic, l'inhumation est plus modeste : un simple dallage protège le mort. La fosse, creusée peu profondément dans le sol naturel, était généralement pourvue d'un parement de pierre sur la paroi ou le fond.

(1) Civilisation néolithique de l'Europe Centrale.

(2) Corthailod, groupe néolithique suisse.
Chasséen, groupe néolithique français.

(3) Industrie du silex de petite taille ou microlithique de La Fère en Tardenois (Aisne).

De faible longueur, 0,90 m environ, de largeur variable, selon le nombre de sujets qui pouvait atteindre jusqu'à six, elle ne contenait que des cadavres assis ou couchés en position recroquevillée.

A Tévéc, l'orientation des sépultures et des inhumés était quelconque ; à Hoëdic, par suite des dépressions du sol, la direction était Nord-Sud, la tête du défunt placée au Nord. Le cadavre saupoudré d'ocre était paré de bracelets et de colliers confectionnés à l'aide de coquillages perforés. Dans certains cas, une résille de coquillage autour du crâne avait dû constituer un bonnet ; sur la poitrine, une pointe en os avait servi d'épingle pour retenir un vêtement. Identique dans les deux sexes, le mobilier se composait très souvent de balles lames en silex à troncature oblique. Dans la plupart des cas, elles étaient accompagnées de microlithes, trapèzes et triangles.

Une organisation sociale déjà différenciée se décèle par la richesse variable du mobilier funéraire, l'inhumation de certains sujets sous des ramures de cerf et la présence « d'un bâton de commandement ». Le soin apporté à la tombe d'un guerrier frappé de deux pointes de flèches ne témoigne pas seulement d'honneur funéraire accordé à un chef insigne, mais de rixe chez des groupes aussi minces que les sept hommes de Tévéc et les quatre d'Hoëdic. Trois tombes où un squelette adulte tient dans ses bras un jeune enfant laissent supposer quelques sacrifices rituels.

Mausolée de pierre, cadavre recroquevillé, mobilier funéraire sont déjà des traits de l'époque dolménique. Il n'est pas jusqu'au matériel lui-même d'un mésolithique finissant que nous verrons se prolonger dans l'énéolithique.

Industrie lithique. — Les petits rognons de silex récoltés dans les plages fossiles ne permettaient qu'une taille parcimonieuse. Triangles et trapèzes de petite taille sont donc nombreux. Les triangles sont des scalènes retouchés sur deux côtés seulement. Ils s'acheminent progressivement vers des types à simple protubérance, puis à pédoncule. Les trapèzes eux-mêmes retouchés sur leurs deux côtés tendent à s'étirer pour passer des trapèzes asymétriques aux flèches tranchantes du néolithique de tradition tardenoisienne. Maintes lames s'y associent, à troncature retouchée et à encoche. On trouve également des perçoirs et des grattoirs. Micro-burins et burins sont rares.

A cet outillage caractéristique, s'ajoute un matériel de fortune trouvé sur la côte : galets de micaschiste, de granulite, quartz, grès dont les plus longs sont utilisés comme lisseurs, percuteurs, retoucheurs et les plus courts perforés en pendeloque.

Industrie de l'os et de la corne. — L'outillage en os est bien représenté. Il comprend des stylets et des poignards, des lisseurs, des alènes façonnées de défenses de sanglier, une navette, des pointes doubles de petite taille ou hameçons, de grande taille ou armature de sagaie.

Rare, la corne est moins utilisée. On la trouve sous forme de gaine à main, de pic, de biseau en andouiller de cerf. Un bois de chevreuil à perforation losangique ou bâton de commandement évoque le Paléolithique supérieur.

L'art. — Un art, bien fruste encore, prend son essor dans l'industrie de l'os. Des séries de trois à quatre traits parallèles gravés sur trois stylets réalisent un décor simple mais harmonieux. Un décor quadrillé en losange sur la mandibule d'un poisson et une plaque d'os rappelle un motif courant de la poterie du Chasséen Ancien.

Parure. — La parure consiste en colliers, bracelets, résilles de petites coquilles perforées de *Cypris*, *Nasses*, *Littorines*, et même de boucles de rale à Hoëdic. Les coquilles plus grandes (*Patelles*, *Cardium*, *Buccin*, *Pecten*) ainsi que les galets du rivage sont utilisés comme pendeloques.

Genre de vie. — L'économie de nos mésolithiques repose sur la récolte des mollusques et des crustacés. Parmi les premiers, citons : les Moules (*Mitylus edulis*), les Coques (*Cardium edule*), les Bigorneaux (*Littorina littorea*) et plus encore les *Patelles* (*Patella vulgata*), les Huîtres (*Ostrea edulis* et *Gryphea angulata*). Le poisson était aussi consommé, mais en moins grande quantité. L'abondance d'os pharyngiens de Labridées indique une pêche côtière pratiquée du haut des falaises ou à faible distance du rivage. En dépit des nombreuses armatures de flèches, la chasse n'était pas très développée par suite de la rareté des cerfs (*Cervus elaphus* et *capreolus*) et du sanglier (*Sus scrofa*). La faune ornithologique était plus variée : canard sauvage et siffleur (*Anas boschas* et *penelope*) en grand nombre, pigeon ramier (*Colomba palumbus*), des passereaux, des rapaces, des oiseaux de mer et jusqu'au grand pingouin (*Alca impennis*), mais pas de gallinacés.

L'élevage paraît cependant pratiqué si l'on en croit la présence d'un bovidé à Hoëdic, d'un mouton ou d'une chèvre, d'un chien domestique (*Canis familiaris*) à Tévéc.

L'homme mésolithique faisait cuire ses aliments sur des bûchers ou des foyers. Dans les charbons de bois, on a pu reconnaître le chêne (*Quercus sessiflora* ou *pedunculata*), le poirier sauvage (*Pirus cardata*), la bourdaine (*Rhamnus frangula*). Toutes essences qui vivant actuellement sur nos côtes ne peuvent déceler un changement de climat.

L'alimentation restait donc misérable et, unie au manque d'hygiène, justifiait une mortalité très élevée : sur les 23 sujets de Tévéc et les 13 d'Hoëdic, pas un seul ne dépasse 47 ans.

Anthropologie. — La série ostéologique de Tévéc comprend 15 adultes de 20 à 47 ans, 7 hommes et 8 femmes, une jeune fille de 14-16 ans et 7 enfants de 0 à 5 ans. A Hoëdic, on compte 9 adultes, 5 hommes et 4 femmes de 20 à 40 ans, 4 enfants de 0 à 6 ans. Tous sont du même type racial (1). Dans la série la mieux étudiée, celle de Tévéc, les crânes sont volumineux : 1 561 cc de capacité cérébrale moyenne en faveur des

(1) Race : Groupement naturel d'hommes à caractères physiques héréditaires. Ex. : race alpine. Ne pas confondre avec nation : groupement politique. Ex. : nation française ; avec ethnie : groupement linguistique et culturel. Ex. : ethnie bretonne.

hommes, 1 548 cc pour les femmes. L'indice céphalique (1) oscille entre 78,3 et 79,4 avec pour moyenne 74,7, soit une dolichocéphalie proche de la mésocéphalie. La voûte crânienne est haute, carénée, à contour ovoïde. Le front large et arrondi surmonte une face large et basse aux orbites rectangulaires peu élevées. L'indice facial supérieur moyen a pour valeur 49,1, l'indice facial total 83,3 et l'indice orbitaire 73,4. Le nez mésorhinien, 50,8, tend à la chamœrhynie. Les mandibules sont fortes, à menton saillant. Les dents volumineuses sont rarement atteintes de carie. La région alvéolaire est mésognathe avec tendance au prognathisme chez les femmes.

Si la vigueur du membre supérieur s'oppose à la faiblesse du membre inférieur, l'ensemble du squelette reste peu robuste.

En dehors des blessures de guerre, la pathologie peut revendiquer des fractures accidentelles de membres, un rhumatisme chronique très répandu chez ces coureurs de grève.

La taille reste faible : 1,59 m en moyenne pour 11 hommes, 1,51 - 1,52 pour 11 femmes. En dépit d'une dysharmonie crânio-faciale qui rappelle le type de Cro-Magnon, le Pr. Vallois voit en l'homme de Tévéc un descendant de celui de Chancelade (2). En fait, à l'image de son industrie lithique, c'est un type de transition entre les races du Paléolithique supérieur et celles du Mésolithique.

Le type s'est conservé dans la population actuelle de la région de Carnac à concurrence de 30 % ; mais, par croisement ou évolution, la tête est devenue plus mésocéphale, le crâne aussi haut et caréné, le front et la face presque aussi larges, le nez cependant est moins mésorhinien, la taille beaucoup plus haute, 1,68 m. L'enquête sur le vivant complète celle du squelette : le nez est droit à base horizontale, la peau est blanche, les cheveux où prédomine le foncé oscillent entre le châtain-foncé et le châtain-moyen, les yeux entre le marron et le gris-vert. Les cheveux restent droits. Les réactions sanguines permettent de dénombrer 40 % du groupe O et 60 % du groupe A (3).

Position géographique. — La vie sur des îlots perdus, dépourvus d'eau comme à Tévéc, dénués de vastes espaces propres au cerf et au sanglier, ne semble guère favorable au développement d'une tribu. Joint à l'absence de dunes mésolithiques que nous verrons apparaître à l'époque dolménique, tout semble indiquer ici un niveau plus déprimé de l'Océan. Pour l'îlot de Tévéc, 13 m d'eau en moins lui garantiraient déjà une situation continentale ; il en faudrait davantage pour l'île d'Hoëdic. On peut donc

(1) Rapport de la largeur du crâne à sa longueur multiplié par 100. On distingue des crânes allongés (dolichocéphales), moyens (mésocéphales), courts (brachycéphales). On utilise également l'indice facial, l'indice nasal, la saillie de la face en avant (prognathe, mésognathe, face droite ou orthognathe).

(2) Homme de Cro-Magnon et de Chancelade : races du Paléolithique supérieur.

(3) Groupes sanguins : réactions d'agglutination lors des transfusions sanguines sous l'effet de deux substances chimiques A et B. On distingue des individus porteurs de deux substances (groupe AB), d'une seule (groupe A ou B), d'aucune (groupe O).

soupponner que nos mésolithiques occupaient une situation mi-côtière mi-insulaire.

Position chronologique. — Le Tardenoisien est très répandu en France où il s'insère entre l'Azilien (1) et le Néolithique qu'il pénètre plus ou moins selon les régions. Les trapèzes étirés, les flèches transversales de Téviéc et Hoëdic montent dans le Néolithique local et même l'Enéolithique où elles subissent une retouche envahissante. La stratigraphie apporte son appui à la typologie : à Téviéc, le niveau mésolithique repose sur une plage soulevée de Thyrrénien III, tandis qu'à Hoëdic, il passe à une dune brunâtre enrichie de poterie dolménique. Le Mésolithique vannetais paraît ainsi le substrat de base sur lequel va s'édifier la brillante culture mégalithique (2).

Le Néolithique (1)

Les Temps Mégalithiques

Les Monuments Mégalithiques

Définitions. — On appelle monuments mégalithiques (du grec μέγας = grand, λίθος = pierre) des monuments construits en grosse dalle brute ou retaillée.

On peut les réduire à quatre types principaux : le menhir, l'enceinte, l'alignement, le dolmen.

Le menhir (du breton men = pierre, hir = longue) n'est qu'une simple pierre de hauteur variable dressée verticalement sur le sol.

L'enceinte mégalithique est un groupe de menhirs dessinant soit une figure circulaire, cercle, demi-cercle, ellipse, c'est alors un cromlech (du breton crom = courbe et lech = pierre), soit plus rarement une figure rectangulaire.

L'alignement est constitué par une ou plusieurs files parallèles de menhirs.

Le dolmen (du breton dol = table et men = pierre) est une chambre sépulcrale à inhumation collective munie d'une ouverture, le plus souvent mégalithique et recouverte d'un tumulus.

Extension géographique. — Pour profanes et savants, le vannetais demeure la terre classique des mégalithes. En fait, ces monuments ne sont pas particuliers à notre région. En dehors des quelques rares vestiges de l'Ancien Monde, on les rencontre en Asie : Corée, Assam, Tibet, Dekkan, Palestine. En Afrique, au Maghreb, ils forment d'importants groupements. Mais c'est en Europe occidentale que l'on a pu établir la parenté de ces monuments. Des côtes d'Espagne, le phénomène mégalithique se propage vers le Sud-Est de la France, aborde sur sa façade atlantique, remonte le canal Saint-Georges jusqu'en Ecosse, baigne l'Est de l'Irlande et l'Ouest de l'Angleterre ; il franchit le Cattegat pour inonder les rives baltiques du Danemark, de la Suède, de l'Allemagne du Nord.

De ce périple maritime, la France prend la tête avec ses 6 881 monuments mégalithiques répartis en 4 497 dolmens, 2 208 menhirs, 106 enceintes, 70 alignements.

Dans la statistique départementale, le Morbihan occupe la quatrième place avec 344 dolmens, devancé par le Finistère, 353, l'Ardèche, 400, l'Aveyron, 480. Pour les menhirs, il gagne la seconde place, 240, après le Finistère, 314. Il se maintient à la troisième place pour les alignements et les enceintes : 12 alignements en Morbihan, 17 en Finistère, 27 en Ille-et-Vilaine ; 14 enceintes pour le Morbihan, 22 ex-æquo à l'Ille-et-Vilaine et au Finistère.

(1) Pierre nouvelle. Caractérisée par le polissage de la pierre, le travail de la terre, l'élevage, la poterie.

(1) Industrie mésolithique du Mas d'Azil (Ariège).

(2) Le mésolithique de la pointe de la Torche, en Plomeur (Finistère) descend jusqu'à — 4 010 (plus ou moins 80).

Tout récemment le gisement mésolithique d'Hoëdic a été daté par Mme Delibrias de — 4 625 ans (plus ou moins 350).

Néanmoins, par leurs dimensions, leur variété, leurs gravures, leur mobilier, les mégalithes de la région vannetaise prennent parmi cet ensemble une place exceptionnelle.

Le Menhir

Forme. — Elle rappelle le plus souvent celle d'un fuseau irrégulier. Mais elle peut varier suivant la nature du matériau ou la taille que le menhir a subie, tel le grand menhir de Locmariaquer, le Men er Hroek. Le plus souvent, le menhir repose sur sa base la plus large, mais parfois, il est plus élargi à son sommet comme le géant de Kerdreff en Carnac.

Origine. — L'arrondi d'une face, l'aplanissement d'une autre indiquent que le monolithe a été extrait d'une roche déjà altérée et diaclasée par l'érosion. L'usage par l'homme de coins et alternativement de l'eau et du feu devait aviver les fractures pour en faciliter l'extraction. Le plus souvent, la roche utilisée est celle de la formation géologique sur laquelle le monument repose : granulite dans la région de Carnac et de Locmariaquer.

Hauteur. — La taille de ces monuments varie de quelques décimètres à 20,30 m, dimensions probables du géant de Locmariaquer (1). Actuellement, celui-ci brisé en quatre fragments de 9,40 m, 5 m, 3 m, 2,90 m, ayant pour base une largeur de 4 m et une épaisseur de 2,10 m. Son poids est évalué à quelque 347,5 tonnes.

Si l'on en croit les vestiges gallo-romains écrasés sous sa masse, sa chute serait postérieure à cette époque. Dès 1727, le père de l'archéologie bretonne, le président de Robien, l'a dessiné en son état actuel. Foudre, séisme, injonctions des conciles, affouillement naturel ou humain, ont été tour à tour invoqués pour expliquer sa chute.

Parmi les monolithes les plus marquants, citons : sur la Lande de Lanvaux, le menhir de Kermarker (6,65 m) et du Boiker (6,60 m), en Moustoirac ; sur la côte, le menhir de Beg-er-Goh-Lannec à Quiberon (6,3 m) ; du Manio en Carnac (5,80 m) ; de Saint-Cado (5,40 m) ; de Conguel en Quiberon (5,20 m).

Edification. — Pour dresser de pareils obélisques, on devait établir une chaussée solide sur un plan incliné. Puis le bloc placé sur rouleaux était amené au sommet du plan pour être basculé dans une fosse. Enfoncé en terre au quart environ de sa longueur, on le consolidait ensuite par plusieurs assises de pierres de calage. On a évalué à 3 000 hommes, à raison d'une force de traction de 100 kg, la force nécessaire pour faire avancer le géant de Locmariaquer sur ses rouleaux ; mais on oublie que la traction animale, bœufs ou chevaux, a pu également être employée. Au Mané Lud voisin, n'a-t-on pas recueilli sur un cromlech quelques crânes d'équidés ?

Orientation. — Certains archéologues pensent découvrir dans le menhir une orientation préférentielle. Ainsi, lorsque le menhir est plan ou jumelé, tels Jean et Jeanne de Runello à Belle-Ile, la direction du grand axe du plan ou de la ligne qui joint les deux blocs déterminerait une orientation solaire.

(1) En fait, lorsqu'il était debout, il ne devait guère dépasser 17 m (cf. L. Marsille, bibliographie).

Gravures. — Plus positive est la présence, rare il est vrai, de gravures. A Moustoirac, le grand menhir de Kermarker (6 m) est orné sur l'un de ses côtés de deux manches de hache en relief. Au Manio, en Carnac, le menhir indicateur du tertre allongé porte à sa base enfouie dans la terre cinq serpents gravés.

Destination du Menhir.

a) **Les traditions.** — A notre époque, le menhir s'entoure de légendes, ainsi à Locmariaquer, le grand menhir est le Men er Hroek, la pierre des fées. C'est lui que visent, au Moyen-Age, les canons des conciles lorsqu'ils flétrissent les adorateurs de pierres et demandent la destruction de ce simulacre abominable. A défaut, on le christianise, soit en y gravant une croix, tels la pierre de Justice en Crach, le mémorial de Local-Mendon, soit en élevant à ses côtés une chapelle destinée à détourner l'hommage de ses anciens adorateurs. Ainsi, le menhir de Langonhach en Landaul se dresse près d'une chapelle dédiée à saint Mamert. Parfois, le menhir est transformé en croix, telles dans la commune de Carnac, les deux plus vieilles croix du Morbihan : la croix de Coet a Tous (XI^e s.) et du Hanhon (XII^e).

Une vie de saint Samson, évêque de Dol au VI^e siècle, emploie l'expression simulacrum dont fait usage Jules César pour désigner les menhirs que l'on élève au Mercure gaulois. On connaît également, par la Bible en Orient, par Pausanias (1) en Grèce, la coutume d'élever une pierre brute pour marquer la présence ou l'image de la divinité. La religion crétoise connaît le culte de la Grande Déesse et ses symboles : le pilier ou colonne et les serpents. Son parèdre, le Dieu mâle, le Zeus crétois a pour emblème la double hache, symbole de la foudre, gravée sur les piliers des demeures de Cnosos (2).

b) Les faits archéologiques.

1) Le Menhir symbole religieux. Nous connaissons sur le menhir de Kermarker, le manche de hache ; au Manio, les serpents, emblème de la déesse des dolmens. Il est donc vraisemblable de voir en ces monuments l'image de la divinité. A ce titre, un culte devait leur être rendu comme le révèlent les trouvailles faites à leur pied : éclats de silex, percuteurs, grattoirs, pointes de flèche, haches polies, poteries, meules à broyer le grain, et partout, charbon, cendre, où gisent des fragments d'os. A la base du Manio, on a trouvé des éclats de silex, des haches, une pendeloque, des débris d'un vase grossier dans une terre noire mélangée de charbon ; au Moustoir, près d'un petit menhir, un vase.

2) Le Menhir stèle. Symbole religieux, le menhir n'occupe pas un emplacement quelconque. Au Manio, à Kerlescan, il est en tête par le travers d'un tertre ancien pour en indiquer la présence. Le Men er Hroek lui-même gît au pied d'un tumulus, homologue plus modeste des grands tumulus néolithiques. Parfois, le menhir est juché au sommet du tertre

(1) Géographe grec du II^e siècle.

(2) Ancienne ville de la civilisation crétoise. Parèdre : divinité associée à une autre.

qui, à Kercado, abrite un dolmen à galerie, au Moustoir, une chambre et des coffres. A Er Lannik, deux monolithes flanquent à l'Ouest et à l'Est le cromlech supérieur, jalonnant une ligne tangente à son sommet. D'indicateur de sépultures, le menhir est devenu la stèle du temple.

L'Enceinte Mégalithique

L'enceinte mégalithique représente déjà un groupement plus complexe de menhirs. La forme la plus courante est le cromlech.

A) Le Cromlech.

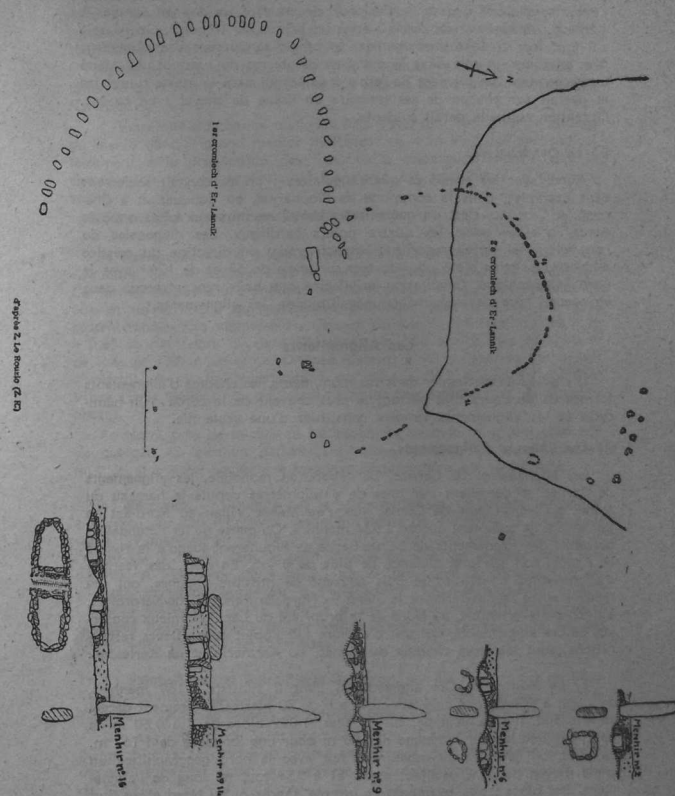
a) **Le cercle.** — Telle la chambre du dolmen primitif, le cromlech dessine un cercle. C'est le cas du célèbre monument de l'îlot d'Er Lannik. Le cromlech supérieur est ici tangent à une enceinte inférieure elliptique présentement sous les flots. A marée haute, les trois quarts du monument sont submergés, ce qui laisse supposer, depuis sa construction, une élévation de sept mètres minimum du niveau marin. Les travaux de restauration effectués sur le continent ont montré que les menhirs du cromlech supérieur étaient encastrés dans un talus de soutènement. Dans celui-ci, à proximité des menhirs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monument, les fouilles ont révélé la présence de foyers rituels. En effet, dans ces constructions faites de petits blocs placés sur chant, portant trace du feu, on a trouvé, à côté de charbons, des dents de ruminants, de bœufs surtout, et des débris d'os incinérés. On a recueilli également tout un mobilier lithique : éclats de silex, nuclei, percuteurs, petites haches ou fragments de haches polies, des meules, des molettes, enfin, une grande quantité de poteries brisées, ornées au trait ou au pointillé, où l'on a pu reconstituer des vases supports d'un style très particulier, le style d'Er Lannik.

Ces rites, si semblables à ceux des menhirs, la richesse et la variété des offrandes laissent supposer que le monument d'Er Lannik était un temple, comme celui de Stonehenge (1) dans le Wiltshire auquel Diodore de Sicile (2) semble faire allusion quand il écrit : « Hécatee et quelques auteurs racontent, qu'en face du pays des Celtes, il existe dans l'Océan, une île aussi grande que la Sicile... habitée par les Hyperboréens... Les habitants honorent Apollon plus que partout ailleurs. Une enceinte sacrée lui est dédiée dans l'île, ainsi qu'un magnifique temple circulaire, orné de riches offrandes ».

b) **Le demi-cercle.** — C'est la figure qui se dresse particulièrement en tête des grands alignements. De sa corde, jaillissent perpendiculairement les files des menhirs. Les plus connus sont les cromlechs des alignements du Menec, de Kerlescan en Carnac, de Sainte-Barbe en Plouharnel, du Moulin en Saint-Pierre-Quiberon. Mais, il en existe d'autres isolés çà et là à Kergonan en l'île-aux-Moines, à Crucuny, à Kerlescan en Carnac.

(1) Célèbre cromlech anglais daté par la méthode au carbone radio-actif de 1848 (plus ou moins 275) av. J.C.

(2) Historien grec du règne de l'Empereur Auguste



Er-Lannick

Dolmens et tumulus s'entourent parfois d'un cercle de pierres. Au Latz, l'enceinte s'inscrit dans le tertre pour circonscrire un dolmen simple. A Kercado, un segment de cercle s'érige en dehors du tumulus. On ne sait s'il faut leur trouver une signification religieuse ou plus prosaïquement leur attribuer un rôle dans le maintien des terres du tumulus. Au Mané Lud cependant, un segment de cercle était enfoui dans la masse tumulaire et portait sur chacun de ses menhirs un crâne de cheval : en ce cas, l'intention culturelle paraît évidente.

B) Le Quadrilatère.

Rares sont les enceintes quadrangulaires : on en connaît seulement deux exemples, dans la commune de Plouharnel, au Cohquer et à Crucuno. A Crucuno, c'est un quadrilatère de 22 menhirs aux côtés opposés égaux, orientés selon les quatre points cardinaux. Les diagonales du rectangle ainsi formé regardent respectivement en direction du solstice d'hiver et solstice d'été pour former un angle de 54 et de 126° avec le nord géographique. Orientation privilégiée que nous rencontrerons dans un second type de monuments mégalithiques, les alignements.

Les Alignements

Il y a lieu de distinguer dans ces monuments, les champs d'alignements formés de plusieurs files partant le plus souvent de la corde d'un hémicycle et les alignements simples constitués d'une seule file.

A) Les Champs d'alignements.

Les alignements de Carnac. De réputation mondiale, les alignements de Carnac se déroulent sur près de 4 kilomètres depuis le hameau du Ménéac au Nord-Ouest de Carnac jusqu'au Ménéac Vihan au Nord-Est de Kerlescan. Ils comptent encore 2 934 menhirs. On pense qu'ils s'étendaient autrefois des alignements de Sainte-Barbe en Plouharnel jusqu'à la rivière de Crach, soit sur une distance de plus de 8 km. En effet, des vestiges d'alignements, constitués le plus souvent de menhirs couchés, ont été trouvés entre Sainte-Barbe et le Mené au Nord de Kerbachiche-Kerdref et, à l'extrémité orientale, au Nord de la propriété du Lac. Les mieux conservés de ces alignements, qui ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs restaurations, sont les trois champs du Ménéac, de Kermario et de Kerlescan.

1) **Le Ménéac.** — Ces alignements, dont il subsiste 1 169 menhirs, débutent à l'Ouest par un vaste cromlech de 70 pierres, légèrement décalé vers le Sud. Il s'en échappe, sur 11 files, 1 099 blocs de 4 à 0,60 m de haut, sur une largeur moyenne de 100 m pour une longueur de 1 167 m. La direction générale du monument fait avec le nord géographique un angle moyen de 68°, oscillant entre 61 à 75° tout au long de l'alignement. Des blocs isolés terminent ce groupe, tandis qu'au Nord et au Sud courent parallèlement à l'ensemble quelques lignes de menhirs couchés. Après 340 m d'interruption, la route mène à Kermario.

2) **Kermario.** — Ici, le cromlech a disparu, seul monte la garde au Sud, un dolmen à galerie dépourvu de son tumulus. Dix lignes de 1 029

menhirs ondulent sur 100 m de large et 1 120 m de long. Le plus grand menhir couché mesure 6,40 m, le plus petit debout, 0,50. L'orientation générale reste de 61° dans les premiers 30 m puis s'abaissent à 57° sans subir de variation notable jusqu'à la fin du groupe.

Au Nord, quelques menhirs couchés flanquent l'ensemble. Au Sud de la ferme de la Petite Métairie, 3 menhirs debout ébauchent un mouvement Nord-Sud.

A l'extrémité du champ, quelques files s'avancent sur le tertre allongé du Manio dont le grand menhir indicateur de 4 m s'oppose perpendiculairement à la progression des files. Cette orientation montre que la construction des alignements de Kermario est postérieure à celle du tertre.

393 m nous séparent ensuite de Kerlescan.

3) **Kerlescan.** — A nouveau apparaît à l'Ouest, le cromlech micirculaire. Celui-ci voisine avec le menhir indicateur d'un tertre allongé. Ce dernier recouvre une enceinte où s'enchassent trois petits menhirs au Sud et un au Nord qui paraissent prolonger deux des files les plus septentrionales des alignements. Ceux-ci comptent 594 menhirs de 4 m à 0,80 de haut dont 39 dans l'hémicycle et 555 en 13 files sur 880 m de long et 139 m de large. Orienté d'abord à 95°, l'axe du monument s'infléchit en ses prolongements à 66°, puis à 36° à partir du Ménéac Vihan (Petit Ménéac) : ce qui laisse supposer une construction en plusieurs phases.

Au Nord, près de la tête de Kerlescan, se déroule un grand cromlech de quelque 43 menhirs debout. Du même côté, se tapit, aujourd'hui mutilée, une allée couverte à enceinte rectangulaire ou périlithée.

4) **Kerzerho.** — Décapité par la route nationale, un groupe important a survécu, au Sud d'Erdeven, les alignements de Kerzerho. Il a conservé ses 1 129 menhirs en 10 lignes de 2 105 m de long sur 64 de large. A l'Ouest de la route, dans le petit groupe de tête, un menhir porte des cupules. A l'Est, une ligne de 23 monolithes, dont 2 dépassent 6 m, s'avance perpendiculairement à l'alignement. Celui-ci s'oriente à 60° jusqu'au Mané Bras où il oblique à 114°. A cet endroit apparaissent quelques beaux dolmens et un vestige d'enceinte carrée. A la fin des alignements, les files se confondent.

5) **Sainte-Barbe et Saint-Pierre-Quiberon.** — Au Nord-Ouest de Plouharnel, Sainte-Barbe aligne quelque 50 menhirs presque tous couchés ou enfouis dans les sables. Ils sont précédés à l'Ouest d'un cromlech.

Des alignements de Saint-Pierre-Quiberon, il subsiste un cromlech de 25 menhirs et 25 pierres disposées en 5 lignes dont l'extrémité orientale descend sous les flots. Ici, comme à Sainte-Barbe, l'orientation est de 114°.

6) **Autres champs.** — Citons encore quelques enfants perdus : petits alignements aux menhirs le plus souvent couchés dans les landes de Kerlann au Nord du Ménéac, de Nignol, de Keriaval, de Coet à Tous, du Hanhon.

B) Les alignements simples.

On connaît les alignements formés d'une seule file; en Carnac, à Kerdref, dont un menhir mesure 5 m, à Crifol, au Nord-Ouest du Clud er Yer près des tombelles, au Hanhon, à Men Pleurit, au Lac; près de la gare de Plouharnel; à Kerascouet en Erdeven; à Saint-Cado en Plœmel.

A quelques exceptions près, on constate que, dans les alignements, les menhirs sont de hauteur décroissante à mesure que l'on s'éloigne de leurs chefs de file.

Age des alignements. — Comme le cromlech d'Er Lannik, on a vu qu'une partie des alignements de Saint-Pierre-Quiberon se prolongeait sous la mer. Au Manio, les files de Kermario s'avéraient postérieures à un tertre daté du début du Néolithique. Par contre, à Kerlescan, au tertre du Mané Pochat er Yeu, elles ont paru à certains d'un âge antérieur. Les fouilles pratiquées au pied des menhirs de Kermario n'ont ramené cependant que des éclats de silex et des poteries semblables à celles des dolmens. Plus tard, au Hallstatt (1), les Champs d'Urnes (2) y déposeront leurs vases cinéraires ou y abandonneront quelques fibules. Par la suite, les Gallo-Romains bouleverseront la tête sud de Kermario pour y édifier un « Camp de César », ici entassant, là parsemant de débris d'amphores, d'imbricés ou de tegulæ.

Destination des alignements.

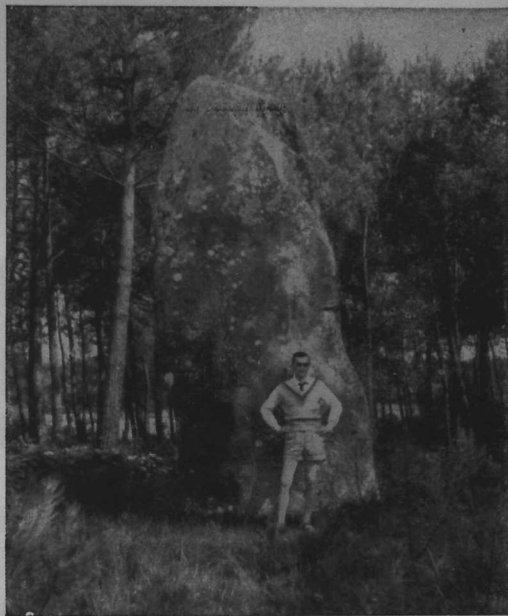
a) **Les traditions.** — La toponymie nous a transmis le nom de Carnac où le linguiste voit la racine préindo-européenne *cara*, pierre, affublée du suffixe gaulois *acos*. La langue bretonne connaît le *Ménec*, l'endroit des Pierres, qu'elle précise en Kermario (village des morts), puis en Kerlosquet (village brûlé); allusion non douteuse aux amas de cendre et de charbon découverts au pied des menhirs.

On connaît, d'autre part, la légende que le cœur des enfants psalmodie pour le visiteur : saint Cornélie, pape, poursuivi par les soldats, changea en pierres. Il devint par la suite le protecteur des bovins. De fait, des chapelles dédiées à saint Cornélie s'élèvent près des alignements de Carnac, Erdeven, Plouhinec, Languidic. Ont-elles remplacé un vieux culte agraire d'origine néolithique? En tout cas, au tumulus de Saint-Michel, des coffres contenaient des ossements de bœufs, au Bosséno, une villa gallo-romaine avait livré une statuette de bovidé.

b) **Les faits archéologiques.** — A Kermario, comme à Er Lannik, on a mis à jour au pied des menhirs quelques foyers, le plus souvent des cendres, des charbons, des éclats de silex, des fragments de poterie. Ces découvertes induisent à penser que les alignements étaient des monuments religieux où l'on s'assemblait pour célébrer des cérémonies. En raison de leur étendue, un concours de peuple important y venait commémorer des

(1) Station éponyme autrichienne du Premier Age du Fer.

(2) Civilisation préceltique qui plaçait les cendres de ses morts dans des urnes groupées parfois en cimetières, d'où leur nom de Champs d'Urnes (en allemand *Urnenfelderkultur*). Du Bronze Récent au Premier Age du Fer, elle s'étendit d'Europe orientale en Espagne.



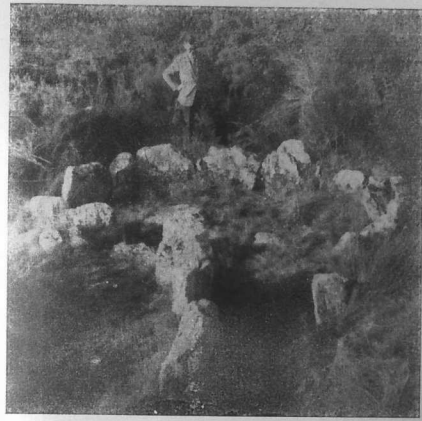
Le grand Menhir de Locmariaquer



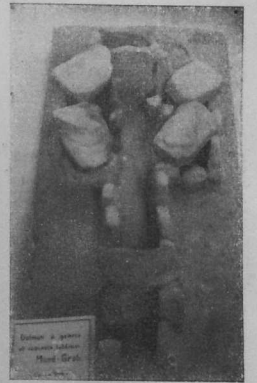
Le Menec



Kermaria



Mané Bogat (Plœmel)



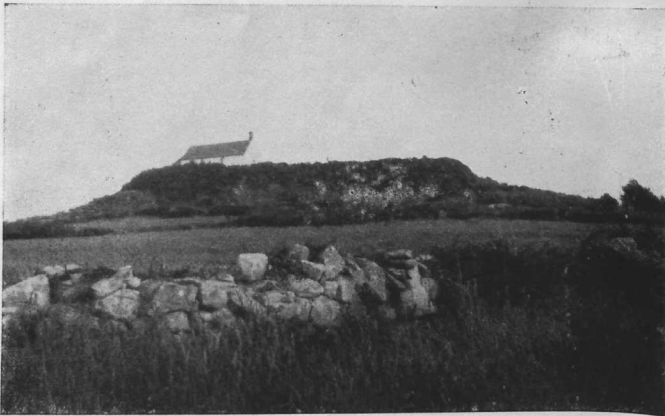
Mané Groh (Erdeven)



Dolmens de Kerhan (Locmariaquer)



Crucuno (Plouharnel)



Tumulus Saint-Michel (Carnac)

fêtes à la date de l'année indiquée par l'orientation du monument. Les directions de nos grands ensembles mégalithiques ne sont pas en effet quelconques. Kermario est orienté sur le lever solaire au solstice d'été, soit sur l'azimut de 54° le 21 juin. Kerlescan jalonne sensiblement la ligne équinoxiale. Les levers intermédiaires d'été, 66° le 6 mai et le 8 août, nous sont donnés par le Ménéac, les levers intermédiaires d'hiver, 114° le 8 novembre et le 4 janvier, par Sainte-Barbe et Saint-Pierre-Quiberon. Or, sous un climat comme le nôtre, les dates des levers intermédiaires sont celles qui jalonnent précisément les principales périodes de l'année agricole. Novembre est le temps des semailles qui germent en février, en mai commence la floraison, aux premiers jours d'août s'épanouit la moisson.

Uni au rituel animal, ce caractère naturiste confirme l'importance des cultes agraires chez les agriculteurs néolithiques. Par la suite, l'étude des gravures dolméniques fera sortir de l'ombre la grande divinité maîtresse de la mort et de la vie qui préside à ces festivités. Mais, dès maintenant, se précise à nos yeux l'importance religieuse de cette frange côtière vanne-taise dont la ferveur « voulait partout revêtir la robe blanche... » (1) des menhirs et des dolmens.

Les Dolmens

Par leur nombre, leurs dimensions, leur variété, les dolmens du Morbihan constituent un ensemble exceptionnel dans le cadre de la civilisation mégalithique occidentale. Néanmoins, cet ensemble architectural se réduit à deux parties essentielles : les supports et les tables. D'après le plan que dessinent les supports, on distingue des dolmens simples, à galerie, des allées couvertes, des chambres tumulaires. Tous étaient primitivement dissimulés au regard par une butte (2) de terre, le tumulus, ou de pierres, le cairn ou le galgal.

L'architecture.

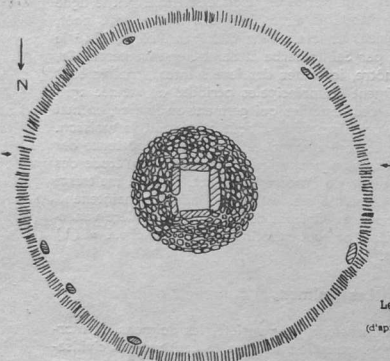
1) **Le dolmen simple.** — Il est dépourvu de galerie d'accès. Les supports y dessinent une chambre rectangulaire ou polygonale. Le type le plus archaïque, tant par son mobilier que par son architecture, semble être celui du Latz. Le tumulus, de forme ronde, a 16 m de diamètre sur 1,40 m de haut. A l'intérieur est enfouie une chambre rectangulaire de 1,90 m \times 1,40 m, constituée de 6 supports de 0,90 m à 1,20 m de haut, consolidés à l'extérieur par un blocage circulaire de pierres.

Les vrais dolmens simples sont rares : on range parfois dans cette catégorie des monuments tels ceux de Pen Liouse en l'île d'Arz ou de Larcuste en Colpo, encore que certains d'entre eux ne soient que d'anciens dolmens à galerie ruinés.

2) **Le dolmen à couloir.** — Fermé de tous côtés, le dolmen simple reste peu accessible à une époque où tend à se développer l'inhumation collective. Sur la chambre primitive, ronde ou polygonale, on greffe alors un couloir plus étroit et moins haut. Si, dans tous les cas, le tumulus

(1) Raoul Glaber, chroniqueur du Moyen-Âge (XI^e).

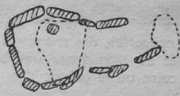
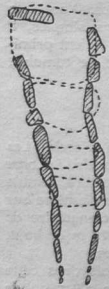
(2) En breton, Mané.



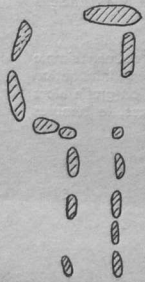
Le Latz
(d'après Z.R.)



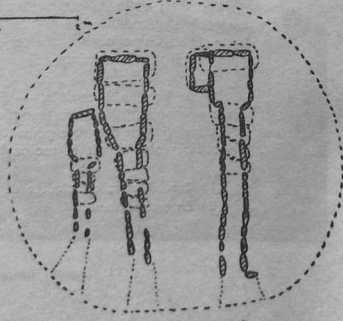
Mané-Bodgad



Mané Kerioned (Carnac)
d'après W. Hilla



Kervilor (La Trinité)
Er Rohec
d'après de Cussé-L. Gallot



Rondosse (Plouharnel)

garde son arrondi, par contre, la chambre évolue. Un type, peut-être ancien, est le dolmen-galerie, à chambre polygonale, aux éléments supports peu élevés, tels : le Mané Bogdad en Placmel, le Mané Brisil en Carnac, Coet Kerzu en Crach. Sous le même tumulus, ils s'unissent quelquefois par paire à des dolmens en V où la chambre tend à se confondre avec la galerie : à Er Roch-Kerlagad, Kergo dil er Roll en Carnac. A Kéran en Saint-Philibert, le dolmen en V s'associe à son tour avec le dolmen à chambre en forme de P. Au Mané Kérioned, les trois dolmens en V devaient s'abriter sous le même tumulus. Puis, la même architecture s'unit au dolmen à chambre rectangulaire simple de Kervilor Mané Bras en La Trinité, à la chambre rectangulaire à cabinet latéral de Rondosse en Plouharnel. C'est encore sous le signe en V que s'achève l'allée couverte du Rocher près Le Bono.

Entre temps, la chambre polygonale évolue, elle tend à perdre son arrondi, sa symétrie, à Rogarte en Carnac, à Kercado en Crach. Au niveau de Men Melen, de Kervilor er Rohec en La Trinité, une paroi prolonge le couloir : c'est le dolmen en P. A son tour, celui-ci se transforme ; de circulaire, la paroi de la chambre devient rectangulaire : c'est Er Mar en Crach, le Mané er Layeu, près le Moustoir-Carnac, le gigantesque dolmen de Crucuno en Erdeven.

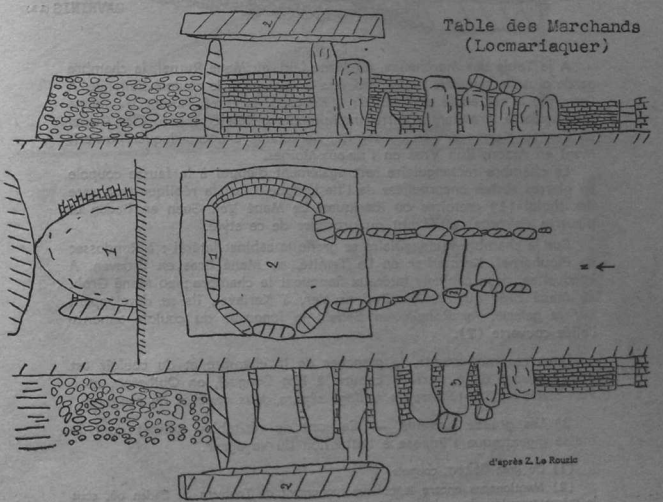
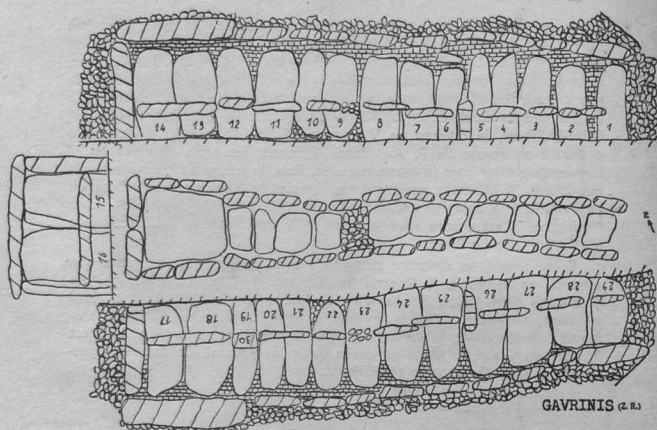


Table des Marchands
(Locmariaquer)

d'après Z. Le Roux



A la Table des Marchands, au Mané Lud, au Mané Rutual, la chambre garde plus de symétrie ; elle tend vers le rectangle, le couloir s'allonge. A Gavrinis, le rectangle est réalisé ; à Kercado, le carré. Autour du thème rectangulaire, gravitent d'autres monuments : Kerric er Lan, Clos Cemel en Carnac, Kermarker en La Trinité, Kerveresse à Locmariaquer, le Petit Mont en Arzon, Roh Vras en l'Île-aux-Moines.

La chambre rectangulaire sert également d'appui à la fausse coupole en pierres sèches encorbellées de l'Île Longue. C'est la réplique trop rare des tholoi (1) crétoises ou ibériques. Le Mané Ven Guen en Baden et d'autres dolmens ruinés ont pu procéder de ce style.

Sur la chambre rectangulaire se greffe le cabinet latéral : à Rondosse en Plouharnel, Kermarker en La Trinité, au Mané Bras en Erdeven. A Locquetas, deux cabinets latéraux flanquent la chambre ; au Mané Groh, au Mané Bras quatre. Au Clud er Yer, à Keriaval, ils se développent sur la galerie. Au Rohello en Baden, la longueur du couloir annonce l'allée couverte (2).

Dans ces monuments, le plancher de la chambre et du couloir est assez souvent dallé. Parfois, comme à Beg Conguel, en Quiberon, et à Port-Blanc en Saint-Pierre, le dallage sépare deux couches de cadavres.

3) **Les grands tumulus.** — Ce sont de véritables collines dont la masse gigantesque s'impose à l'attention du voyageur.

(1) Du grec *θολος*, coupole.

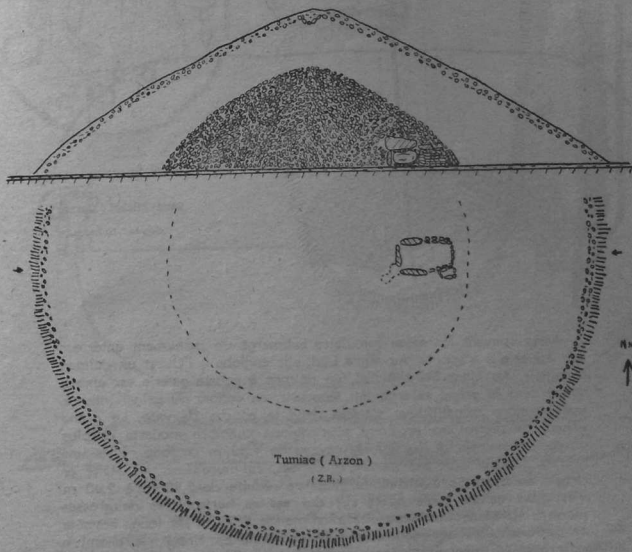
(2) Mentionnons encore le curieux monument de Toulvern en Baden où, sous le même tumulus, deux dolmens étaient enfouis, le couloir de l'un s'ouvrant dans le couloir de l'autre. Des mégalithes semblables sont connus dans le Sud-Ouest de l'Espagne (Huelva).

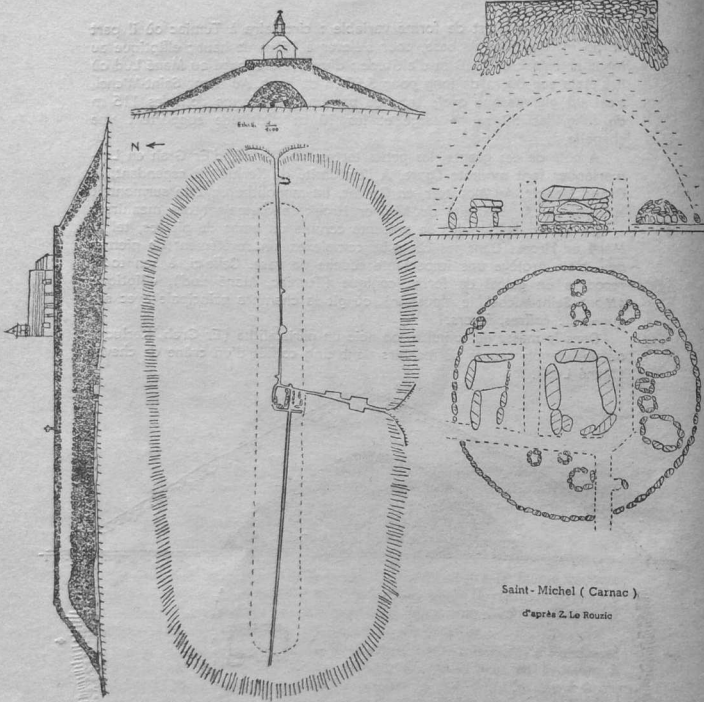
Le tumulus y est de forme variable : circulaire à Tumiac où il part de 55 m, diamètre de base, pour s'élever à 15 m de haut ; elliptique au Mané er Hroek avec 10 m d'altitude ; d'un ovale allongé au Mané Lud où il s'étale sur 80 m de long pour 5,50 m de haut. Au Mont Saint-Michel, c'est un gigantesque ovale tronqué par une plateforme dont les 115 m de long, les 50 m de large et les 10 m d'altitude supportent une chapelle.

A côté de ces géants, les petits tertres de Kerlud, d'Er Grah en Locmariaquer font modeste figure. A l'extrémité de Kerlud git cependant, le Grand Menhir. Au Moustoir, en Carnac, un monolithe de 2 m surmontait le tumulus. A proximité du Men er Hroek se dressaient des menhirs.

En coupe, le tumulus se présente comme un amas de pierres, tel le Mané er Hroek. Dans les cas plus complexes, un revêtement de pierres peu épais protège une importante couche de vase. Celle-ci, à son tour, recouvre un galgal de forme conique (Tumiac, Mané Lud), elliptique (Mont Saint-Michel, le Moustoir), où git la chambre principale avec ses annexes : coffres, foyers.

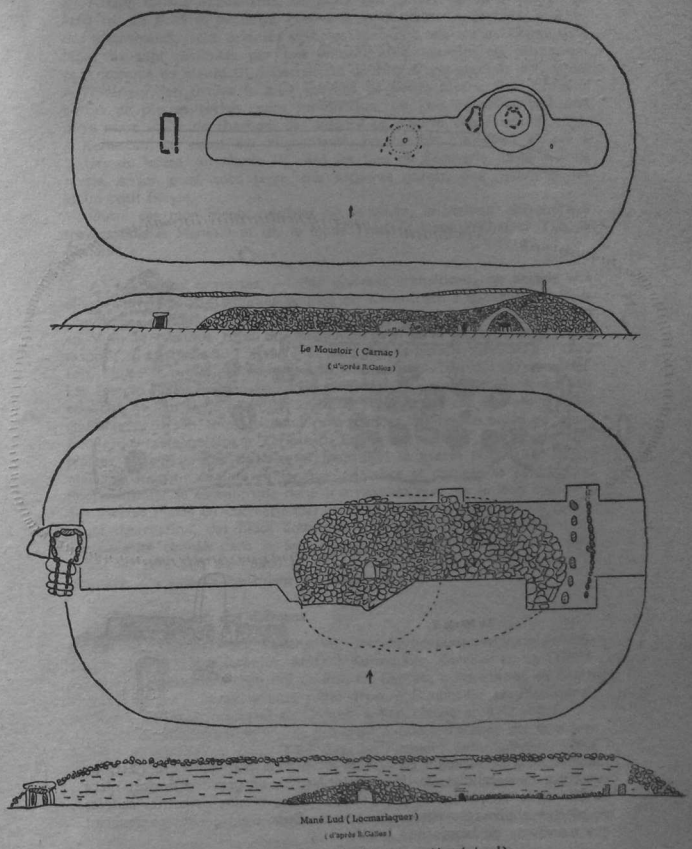
Dans la masse du tumulus, on noie un péristalithe (Er Grah, Kerlud), ou une double rangée de menhirs dont cinq coiffés d'un crâne de cheval (Mané Lud).





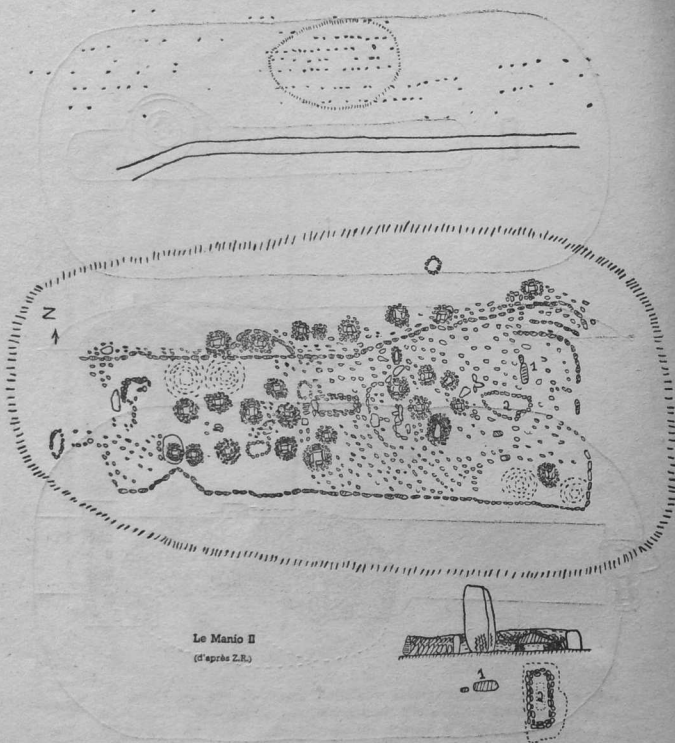
Saint-Michel (Carnac)
d'après Z. Le Rouzic

Assez souvent la masse tumulaire submerge un monument antérieur sur lequel elle s'appuie. Au Mané Lud, elle englobe à l'Ouest un dolmen à couloir. Au Mont Saint-Michel, un dolmen à courte galerie est emprisonné dans le galgal externe. Au Moustoir, en dehors du galgal interne, une chambre mégalithique s'enlise dans la couche de vase. Le grand lincoeu de pierres ne recouvre plus qu'une chambre modeste et plus ou moins centrale. A Tumiac, le caveau de 4,80 m de long révèle une origine bâtarde avec ses parois mi-dallées, mi-murillées. Au Mané er Hroek, au Mont Saint-Michel, la chambre réduite de 3,90 m à 2,40 m n'est plus qu'une table posée sur des assises horizontales de grosses pierres. Au Mané Lud apparaît la crypte de 2,25 m de long, à voûte de petites dalles en encorbellement. Au Mané er Hroek, la chambre est creusée dans le sol. Le fond peut être dallé (Tumiac, Mané er Hroek)



Mané Lud (Léonardboquer)
d'après B. Collas

ou recouvert d'un plancher de bois (Tumiac, Mané Lud).
Cependant des particularités locales se révèlent. Au Moustoir, on substitue à la chambre principale un grand foyer entouré de petits



Le Manio II
(d'après Z.B.)

menhirs où l'on recueille cendres et ossements d'animaux ; à l'Est, on rencontre deux cellules. Au Mont Saint-Michel, un grand coffre est placé au Sud de la chambre principale, tandis qu'une dizaine de petites cellules de pierres arc-boutées entourent le caveau. Deux d'entre elles contenaient des ossements de bœufs non brûlés.

Ici, on trouve l'usage du coffre connu des tertres tumulaires du Manio, qui était associé au dolmen à galerie de Kerlagad, du Mané Lavarec, du Notério, de la Madelaine.

A côté de ces monuments, on place des tertres de 50 à 100 m de long sur 15 à 35 m de large, de 1 à 2 m de haut. La plupart, proches des alignements, sont orientés O.-E. et sont plus élargis à l'Ouest qu'à l'Est. Ils sont délimités par une enceinte rectangulaire en pierre qui peut, comme au Manio III à Carnac, se doubler d'une enceinte piriforme. A l'intérieur, on trouve le plus souvent de petits foyers, des coffres à parois de pierres sèches, sans inhumation, où l'on recueille dans une terre noire mêlée de charbon, des tessons de poterie, des éclats de silex. A Kerlescan, en avant des alignements, un menhir indicateur s'éleva à la tête du tertre. Au Manio II, dans les files de Kermario, le monolithe révèle, à son pied, sous terre, des serpents gravés, des haches polies et un petit bétyle.

Outre ces monuments, visibles de la route, le visiteur cherchera à travers bois le Manio I et III, le Mané Tyec, le Mané Pochat er Yeu, le Castellic.

4) Les allées couvertes. — Par diverses transitions, on accède aux allées couvertes. Ainsi, l'allée coudée de Kerentrech s'épanouit en deux chambres jumelées. Au Rocher, la chambre conserve encore la forme en V et le tumulus rond du dolmen à galerie. Progressivement, cette disposition s'atténue au Mané er Loh, elle conserve ses parois parallèles. Les Pierres Plates gardent un léger évasement, un cabinet latéral, mais adoucissent leur ligne générale. Enfin, la ligne droite est atteinte : l'allée couverte perd son tumulus rond pour gagner un tertre ovale au Mané Roullarde, rectangulaire à Kerlescan. En ce cas ultime, une enceinte de pierres ou péristalithe délimite et maintient la masse tumulaire. Désormais, en hauteur comme en largeur, chambre et couloir se confondent. Pour délimiter le caveau, une dalle transversale recoupe le long couloir ; aux Pierres Plates en Locmariaquer, au Net en Saint-Gildas. A Kerlescan, avant destruction, des blocs échancrés en hublot formaient séparation, particularité connue dans le Sud hispanique. Pareille disposition aurait existé au côté Sud de l'allée pour ménager une entrée latérale sur la chambre. On signale également un dallage du sol.

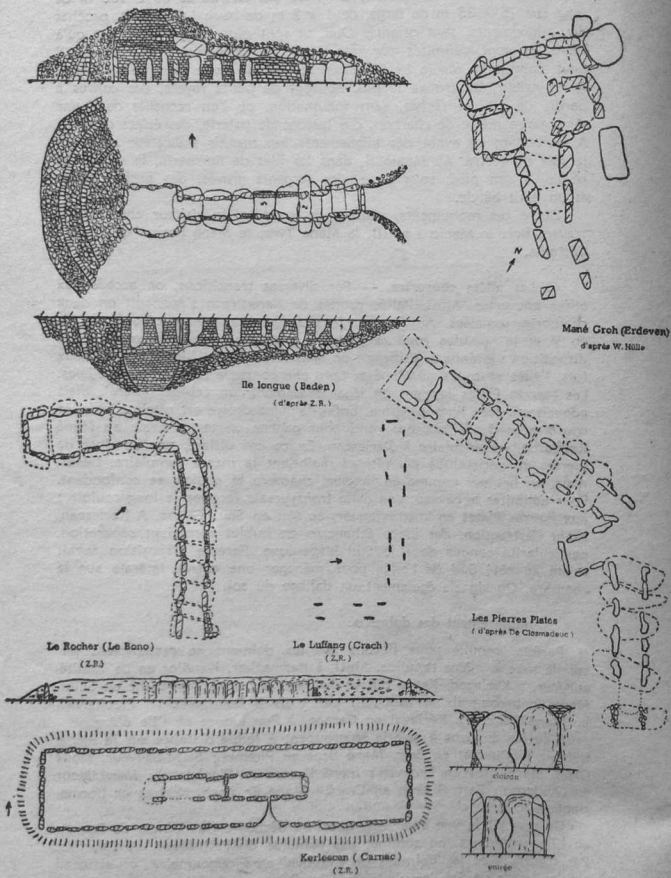
Emplacement des dolmens.

Parfois, comme nous l'avons vu, les dolmens se rassemblent par couple sous le même tumulus. Ainsi, à Kermarker, Kervilor en La Trinité-sur-Mer, à Kerlagad, Kergo dill er Roll en Carnac, à Port-Blanc en Saint-Pierre-Quiberon ; ils se groupent par trois à Rondosse en Plouharnel, au Mané Kerioned, Kériaval en Carnac, à Pen Liouse en l'île d'Arz.

D'autres dolmens à galerie se groupent à faible distance sur la même butte : Kerbevrost en Belz, Mané Bras en Plémeur ; Saint-Sauveur, Mané Groh, Mané Bras en Erdeven ; Mané Remor en Plouharnel ; Mané Meur en Quiberon ; Parc Gueren en Crach ; Mané Er Roch, Kerhan en Locmariaquer.

On connaît la vue splendide que l'on découvre du dolmen de Penhap en l'île-aux-Moines, au sommet des tumulus du Petit-Mont, de Gavrinis. Par contre, avec les dolmens de Kervoyal en Plougoumen, on descend sur les bords du Sal, les pieds dans les flots.

Quant aux Grands Tumulus, on les rencontre en plaines (Tumiac,



Mané er Hroek), ou sur des buttes (Le Moustoir, Mont Saint-Michel).
 La situation des allées couvertes est peut-être plus instable : dominant des rias au Rocher près du Bono, au Luffang en Crach, au bord du littoral aux Pierres Plates, sur les pentes au Net, au Riellec en Saint-Gildas.

Construction et destruction des dolmens.

On comprend la difficulté pour les constructeurs de hâler sur des éminences naturelles de lourds supports et leurs tables colossales. Aussi, en la plupart des cas, la roche la plus proche était utilisée : granulite dans la région de Carnac-Loctmariaquer, granulite à Gavrinis, gneiss et granulite à l'île Longue, gneiss de Rhuys à Tumiac. Mais comment percher sur leurs piliers les dalles gigantesques du Mané Lud, de la Table des Marchands, du Mané Rutual ? On peut imaginer qu'un tertre dallé sur le passage du bloc était conduit au niveau supérieur des supports. Puis le bloc posé sur des rouleaux était tiré au sommet au moyen de leviers et de cordages soit par des hommes, soit par des animaux domestiques (chevaux du Mané Lud). La face aplanie de la partie inférieure de la table militait en faveur de cette technique. L'opération, délicate entre toutes, n'allait pas sans quelques maladroites et la dalle, portant à faux, se brisait, telle au Mané Rutual, au Mané Lud.

La construction du dolmen justifie le tumulus, le caractère sépulcral de la chambre impose son usage. Cependant nombre de dolmens en sont aujourd'hui dépourvus : Mané Kérioned, Keriaval, Kermario en Carnac, Kercadoret en Locmariaquer, etc. Par la suite, des restaurations imprudentes les ont couverts d'une chape d'emprunt, bardés de ciment, lunetés de hublots : Table des Marchands, Pierres Plates, Mané Rutual... Il semble, en effet, que nos monuments étaient primitivement recouverts d'un tumulus dont on remarque parfois les vestiges. Mais, dans le passé, les intempéries, les chercheurs de trésors, le cultivateur qui amende son champ s'unirent pour les dépouiller de leur linçeu de terre. Seuls y échappèrent ceux dont la masse gigantesque (Tumiac, Mont Saint-Michel), l'isolement ou l'insularité (Gavrinis, l'île Longue) les protégeaient des mutilations. Le tumulus arasé, le dolmen apparut. Le carrier ou le fermier du voisinage y trouvèrent à bon compte des pierres à bâtir. Les éléments les plus petits, les supports de la galerie, disparurent les premiers, seules les dalles colossales boitèrent sur leurs béquilles de pierre. Ainsi, se sont évanouis partiellement ou en totalité les couloirs de Crucuno, du Mané Remor en Plouharnel, du Cruz Moquen en Carnac, du Men er Roch à La Trinité, de Kermané à Saint-Philibert, de Kerhan, de Kercadoret, d'Er Vill en Locmariaquer, de Gornevesa en Moustérian. Quelques supports (Berchy et Pen Lannic en Larmor-Baden), une table, un emplacement (Beg er Noz, Beg Goalannec en Quiberon) sont bien souvent tout ce qui reste de l'empire des morts.

La route elle-même ne les a point épargnés : elle a tranché le dolmen de Kergavat près de Plouharnel et décapité les alignements d'Erdeven.

Au côté des Sociétés savantes, il appartient désormais à chacun de respecter et de conserver ce patrimoine national.

Orientation.

Le dolmen peut-il prétendre, comme les alignements, à une orientation particulière ? Aux équinoxes, aux solstices d'hiver ou d'été, on a vu le soleil se lever à l'entrée du couloir ou de la chambre. On a mis cette particularité en rapport avec quelques cultes agraires de résurrection. Admise par les uns, cette hypothèse a été contestée par les autres. On a objecté le trop vaste secteur que balaie l'entrée du dolmen. Plus prosaïquement, ils s'ouvriraient à l'abri des vents et des pluies du Sud-Ouest. Une enquête déjà ancienne montre cependant que sur 156 dolmens du Morbihan, 135 s'orientent dans le quartier Sud-Est, 54 entre le lever solsticial d'été et d'hiver, 98 du lever au coucher du solstice d'hiver.

Les gravures.

Le Morbihan est la région la plus riche en gravures mégalithiques. Tout le monde connaît la réputation mondiale du dolmen de Gavrinis.

Le plus souvent, ces gravures sont disposées à la surface interne des supports, parfois à la face inférieure des tables (Le Grah Niol en Arzon, Kercado en Carnac, Table des Marchands, Mané Rutual en Locmariaquer, l'Île Longue en Baden). Le trait s'obtenait par percussion au moyen d'une hache polie en roche dure. En certains cas, le dessin reste flou, aggravé par l'altération du granit ; en d'autres, l'artiste a fait surgir de vigoureux reliefs tels les manches de hache de la Table des Marchands ou les prestigieux colliers du dolmen de Gavrinis. On visitera de préférence des dolmens à galerie comme ceux de Gavrinis, face à Larmor-Baden, la Table des Marchands, le Mané Lud en Locmariaquer, le Mané Kérioned, Kercado en Carnac et, s'il n'avait été éventré, le Petit-Mont en Arzon ; sans négliger les dolmens de l'Île Longue en Larmor-Baden, Pen Hap ou l'Île-aux-Moines, le Rutual, Kervresse en Locmariaquer, le Grah Niol en Arzon, Kermaillard en Saint-Gildas de Rhuys, le Lizio en Carnac, le Mané Braz en Erdeven, le Mané Roullarde en La Trinité, le Parc Guren en Crach. On déchiffrera dans les musées locaux les dalles authentiques ou leurs moulages.

Non moins célèbre est l'allée couverte des Pierres Plates en Locmariaquer, suivie par Le Rocher au Bono, Le Luffang en Crach. Ici, se déroule, sur les supports, le thème de la déesse aux épaules saillantes.

C'est elle qui hante encore la modeste chambre des grands tumulus. Au thème classique, des haches emmanchées, le Mané er Hroek unit la divinité ogivale de l'Île Longue à la déesse aux belles épaules. Avec ses seins en ronde bosse, la chambre de Tumiac sort du schéma classique de la fécondité qui s'est épanouie aux Pierres Plates.

Sur ce palimpseste de pierre va s'exercer désormais la sagacité des exégètes de la religion mégalithique.

Destination du dolmen.

a) **Légendes.** — A l'image du menhir, le dolmen se pare de légendes. Le tumulus devient le montagne des fées (Mané er Hroek), le dolmen, le repaire nocturne des korrigans ou kériens (Mané Kerioned), la grande

dalle plafonnante est la Table des Marchands, le tumulus de Tumiac, la butte de César.

Pour les enragés celtomanes, le dolmen est l'autel druidique, la pierre du sacrifice où l'on montre encore les rigoles qui recueillaient le sang des victimes. Ecartant ces hypothèses romantiques, les archéologues ont montré que le dolmen était prosaïquement une sépulture.

b) **Les défunts.** — Sous la protection de sols peu acides, dans les sables calcaires de Quiberon, des ossements ont pu seulement être recueillis. A Port-Blanc, en Saint-Pierre-Quiberon, on a extrait de l'un des deux dolmens 40 à 50 squelettes. Bien que séparés en deux couches par un dallage de pierres plates, la plupart avaient été disloqués par des inhumations successives. Dans le second monument, 9 squelettes furent découverts en meilleur état, certains ayant, comme à Tévéc, les membres repliés. Tout à côté, un menhir, enfoui avec 10 crânes, paraissait l'ossuaire des deux dolmens voisins. A Quiberon, dans le dolmen de Beg Conguel, deux couches de sépultures étaient également séparées par un dallage. Cinq sujets gisaient dans la chambre, deux dans le couloir. Ces quelques exemples montrant bien que les dolmens étaient des sépultures collectives et successives, élevées pour recevoir les membres d'une même famille ou d'un même habitat.

Les terrains siliceux plus acides du continent ont été moins indulgents. On ne signale que des fragments osseux, dans le dolmen de Kercado, dans la chambre principale de Tumiac, du Mont Saint-Michel, du Mané Lud. L'incinération elle-même, employée conjointement avec l'inhumation, a consumé plus d'un témoignage : dolmen de Nioul en l'Île-aux-Moines, de Keryaval, de Kercado, du Roch Feutel en Carnac, de Kerhan en Saint-Philibert. Le rite crématoire se retrouve au cœur des Grands Tumulus : Tumiac, Mont Saint-Michel, Mané Lud. Parfois, on a pu le confondre avec ces feux rituels qu'on allumait dans la chambre du mort.

c) **Le mobilier.** — Par les musées (1), le public connaît le riche mobilier qui accompagnait le défunt dans l'au-delà : les poignards, les pointes de flèches en silex dont il se servait pour la chasse, sa hache polie de roche dure en pyroxénite ou en amphibolite. De splendides haches rituelles, d'élégants anneaux disques le suivaient dans la tombe (Tumiac, Mané er Hroek, Mont Saint-Michel), plus rarement des haches perforées d'un type nordique (Mané Meur en Quiberon, Petit-Mont), sans oublier la petite hache pendeloque suspendue à son cou. Pour cuire ses aliments, on lui laissait sa poterie : forme simple d'abord en écuelle hémisphérique, ornée plus tard des colliers de la déesse des morts (Conguel en Quiberon, Parc Néhué, Er Mar en Crach). La mode ou la richesse apporta par la suite les beaux vases rouges caliciformes (2), ornés de bandes pointillées, incrustés de pâte blanche, d'importation hispanique. Plus tardivement, apparaîtront quelques mauvais pots de fleurs de la civilisation de Seine-et-Oise-Marne (3) (Bilgroez en Arzon, Mané Lavarec, Kercado en Carnac).

(1) Musée archéologique de la Société Polymathique du Morbihan, 2, rue Noé, Vannes ; Musée Miln-Le Rouzic à Carnac.

(2) En forme de calice.

(3) En abrégé S. O. M. : culture mégalithique tardive du Bassin Parisien, caractérisée par ses allées couvertes et sa poterie.

Par la tombe, on connaît également la parure du mort : bracelets, pendeloques, colliers de perles en callais (dolmens du Mané Lud en Locmariaquer, de Kerlagat, de Kercado en Carnac ; allée couverte du Luffang en Crach ; chambre sépulcrale de Tumiac, du Mané er Hroek, du Mont Saint-Michel). On admire ses bijoux d'or : célèbres bracelets du dolmen de Rondosse en Plouharnel, de Saint-Cado en Belz, pommelle du dolmen de Kermarker en La Trinité, perles tubulaires du Grah Niol en Arzon, « dents de loup » du dolmen de Kerlagat, plaquettes de Kercado, fils d'or du dolmen des Marchands, de Kerclément en Belz.

d) **Les sépultures secondaires.** — Le visiteur de nos musées est souvent surpris des quelques anachronismes qui unissent dans la même vitrine la poterie de Hallstatt ou de la Tène (1) à la poterie dolménique (dolmens de Kériaval, d'Er Grah Trimen en Carnac, allée couverte du Mané Roullarde, du Luffang, du Mané er Loh). Plus tardivement, les Vénus anadyomènes (2) gallo-romaines remplaceront ou pour le moins prolongeront le culte de la Déesse Mère (dolmens de Toulverne, de Lanester en Baden, du Mané Rutual, du Petit-Mont, allée couverte d'Er Bé en Saint-Gildas). Les Gallo-Romains sèmeront leur monnaie d'Auguste, de Claude, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, à l'intérieur des monuments (Kermarker, Er Roch à La Trinité) ou dans le tumulus (Mané er Hroek). Dans certains cas, on a soupçonné des tentatives de pillage, en d'autres, la richesse en Dea Mater (3) incline à y voir de nouvelles sépultures ou des sanctuaires religieux (4).

Origine des dolmens.

C'est vers l'égide du troisième millénaire que les archéologues tournent leur regard pour trouver l'origine de la civilisation mégalithique occidentale. Dans les chambres de pierre rectangulaires ou circulaires (tholoi) de Crète ou des Cyclades, l'on retrouve certaines particularités architecturales et les rites funéraires de nos dolmens : inhumation collective ou successive, feux rituels, poterie ornée de spirale, déesse aux serpents, hache sacrée. Portée par le courant commercial, la foi mégalithique aborde en Sicile, gagne l'Italie Méridionale, la Sardaigne, l'Espagne. Du foyer ibérique, les conquistadors l'introduisent en Armorique, puis en Grande-Bretagne. Sur les vieilles souches autochtones fleurit alors toute une gamme de civilisation qu'enlace le lien mégalithique.

En Vannetais, ce fil d'Ariane se laisse facilement reconnaître. Nos

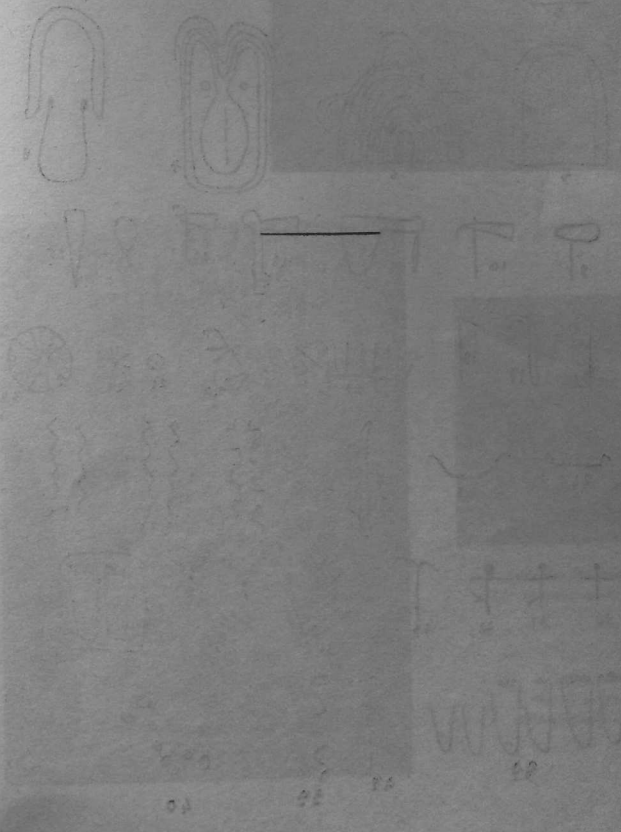
(1) Station éponyme du Second Age du Fer, située sur le lac de Neuchâtel, en Suisse.

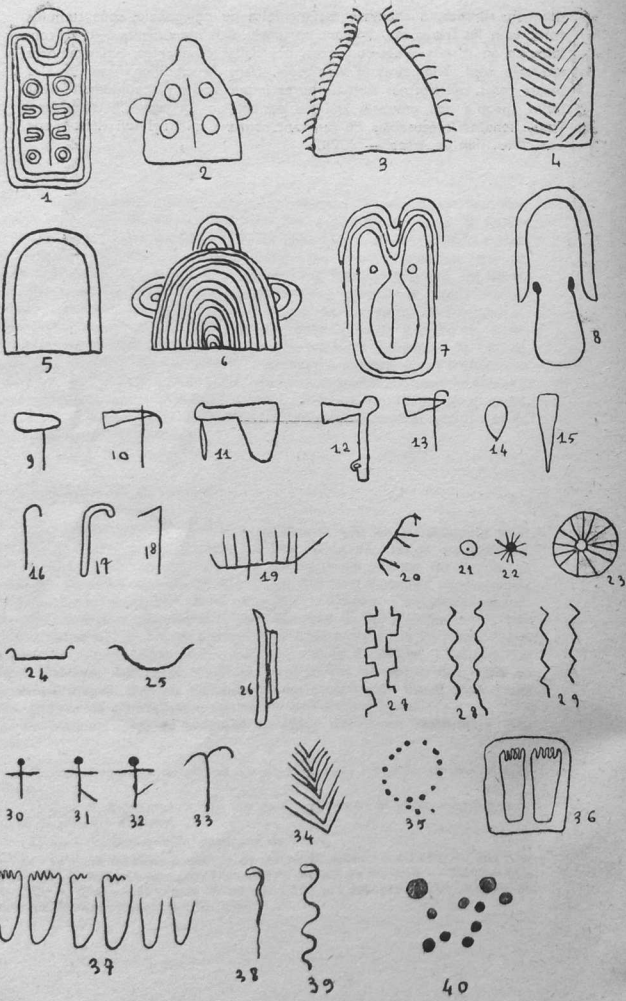
(2) Du grec ἀνυδουμένη, qui sort de l'eau. Surnom de Vénus, adorée sous la forme de statuette d'albâtre.

(3) Du latin, Déesse Mère, synonyme de Vénus.

(4) Le C 14 témoigne également de ces réutilisations : — 1 601, — 500 pour un dolmen de Poulguen-Penmarch (Finistère) ; — 740, en moyenne — 285 (— 445, — 220, — 205, — 65), puis + 65, + 1 190 à 1 230 pour divers dolmens du cairn de Barnenez Plouézoch (Finistère).

dolmens simples, à chambre rectangulaire ou polygonale, sous tumulus rond, sont les frères des dolmens portugais. Nos monuments à longs couloirs ou en V, nos allées couvertes, nos dalles échancrées, nos chambres latérales sont originaires d'Andalousie. Dans le mobilier funéraire, les beaux vases caliciformes sont de pures importations hispaniques. Il n'est point jusqu'à nos gravures qui ne parlent un langage d'Estrémadure. Tous, témoins irrécusables du puissant courant spirituel qui déferla sur nos côtes, l'an de grâce — 4000.





Gavrinis

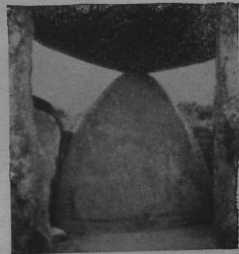
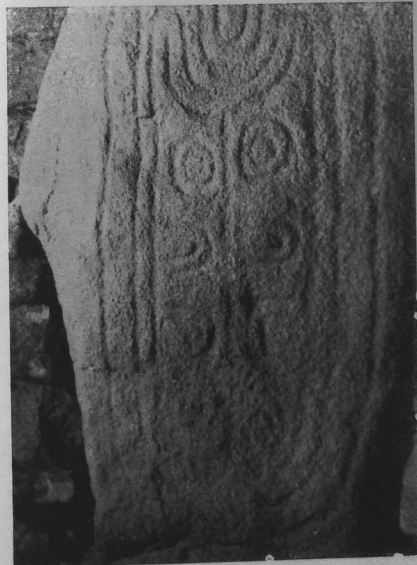
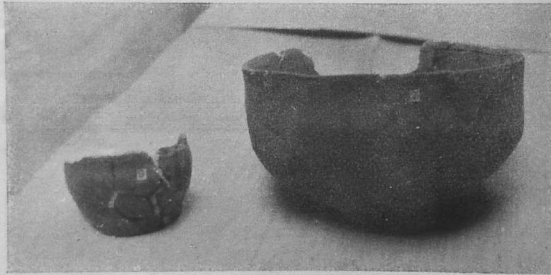


Table des Marchands
(Locmariaquer)

Pierres plates
(Locmariaquer)



Le Manio II
(Carnac)



Mané Bogat
(Plamel)



Supports
(Er-Lannik)

Les Gravures et la Religion Mégalithiques

Les Gravures

La plus grande partie des gravures se trouve sur la face interne des supports de dolmens, tumulus et allées couvertes (exceptionnellement sur les tables de couverture ou sur les dalles de pavement) : on en trouve également sur certains menhirs — soit isolés (Kermarquer, Mané er Hroek) — soit sur des menhirs faisant partie d'alignements ou de cromlechs (Le Manio, Er Lannik), mais les gravures sur les menhirs restent assez rares. Il faut signaler également une gravure unique en son genre, en ce sens qu'elle est située sur un rocher naturel : au Roc'h Priol. Signalons enfin les pierres à bassins et certaines poteries ornées.

1° Classification

Les gravures mégalithiques, malgré le nombre et les quelques variantes qu'on puisse observer, se classent en quelques groupes, bien distincts (planche I).

- a) scutiformes (n° 1 à 8).
- b) asciformes (n° 9 à 15).
- c) en forme de crosses (n° 16 à 18).
- d) pectiniformes (n° 19 à 20) (1).
- e) diverses (n° 21 à 40).

2° Interprétation

On ne peut interpréter les gravures des mégalithes bretons qu'en fonction des peintures et gravures ibériques ; il y a en effet un parallélisme très net entre les deux civilisations qui sont parentes et issues toutes deux de la civilisation égéenne ; ce parallélisme est suffisamment évident dans la planche II (n° 1 à 11) : on retrouve en effet dans les différentes représentations les mêmes éléments, et les gravures armoricaines, pour incompréhensibles qu'elles puissent paraître au premier abord, s'en trouvent éclairées. On peut ainsi interpréter les gravures :

- a) différentes formes de la déesse, avec tête (facultative), bras (parfois multiples : chevrons), seins (parfois multiples : cupules et cercles), cheveux (facultatifs) et colliers.
- b) différentes formes de haches — emmanchées ou non — ; à remarquer que les haches non emmanchées sont presque toujours couplées.
- c) crosses qui ne sont que des manches de haches (pl. I n° 13).
- d) représentations d'animaux de sacrifice, morts, les pattes en l'air.
- e) — 21 à 23 : soleils (2), avec ou sans rayons.

(1) Scutiformes : en forme de bouclier ; asciformes : en forme de hache ; pectiniformes : en forme de peigne.
(2) Ou signe oculé : sur les poteries hispaniques, l'œil de la déesse est souvent reproduit et multiplié.

Le n° 23 peut être une rosace de haches votives, le talon placé au centre.



Troie I



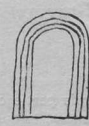
La Esperanza



Table de Maribanda



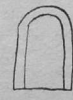
Peña - Tu



Gavr'inis 24



La Balanera



Pen Hap 1



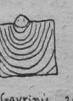
Mauso de Lhort



Ile Longue 9



Casal



Gavr'inis 25

I

II

III

IV

V

VI

VII



Troie



Rovoudo



Moniorva



Pierres Plates I



Hissarlik II



Alcobaga



Pen Hap 2



Luffang 3



Chypre



Idanha a Nova



Ile Longue 4

— 24 et 25 : état très évolué et simplifié des représentations de la déesse ; il ne reste que les épaules (ou les colliers ?).

— 26 : arc de chasse (représentation unique).

— 27 à 29 : figure simplifiée de la déesse (comparer pl. I n° 8 avec la gravure de Coraco, où la tête est représentée).

— 30 à 33 : représentations humaines simplifiées.

— 34 : schématisation de bras multipliés.

— 35 : collier (on ne trouve cette gravure qu'au Mané Lud) : il s'agit probablement de collier funéraire.

— 36 et 37 : pieds, deux exemples seuls sont connus ; ils sont toujours par paires. Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut donner d'explication valable de ces gravures.

— 38 et 39 : serpents ; on ne connaît que très peu de gravures de ce type (gravures qui doivent être différenciées des gravures des types 27 à 29). Le serpent (bien que le nombre restreint des gravures connues autorise difficilement des interprétations) était certainement un animal chtonien (1) ; en effet, au Manio, il est gravé sur la face inférieure du menhir, c'est-à-dire enterré ; à Gavr'inis, les serpents se trouvent également à la face inférieure du support ; il est donc fort possible que le serpent avait un caractère sinon chtonien, du moins funéraire, et en rapport avec la déesse ; d'ailleurs, de nombreuses civilisations antiques ont accordé un caractère funéraire au serpent.

— 40 : cupules ; il s'agit de représentations très simplifiées des seins de la déesse.

— On trouve enfin, comme à Kercado, des gravures extrêmement complexes qui sont probablement des gravures en surimpression ou avec repentirs (2).

3° Evolution d'un type de gravure : le type des idoles portugaises à épaules saillantes (pl. III).

Les représentations à épaules saillantes, avec ou sans tête en arc de cercle, très nombreuses en Armorique, sont de deux groupes, issus d'un prototype voisin d'Alcobaga.

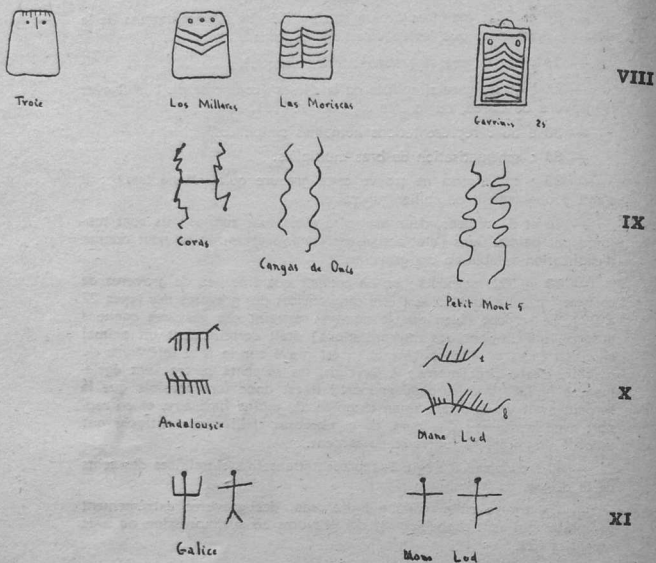
— Avec tête et multiplication des bras, comme aux Pierres Plates (n° 2, où le collier est figuré par deux traits entourant la gravure), puis sans tête (Pierres Plates n° 13 f. où le collier n'est plus représenté que par un trait), pour enfin donner naissance à un motif géométrique en chevrons du type de Gavr'inis n° 19.

— Avec tête, collier et multiplication des seins du type des Pierres Plates n° 13 a ; ce type se sépare en deux groupes :

Collier double, multiplication des seins ; mais pas de tête, comme à Pen Hap (n° 3) ; ensuite le collier double, seul (Pierres Plates n° 4 d), et enfin collier simple (Pierres Plates n° 4 b).

(1) Du grec χθονιος, souterrain. Nom donné aux divinités résidant à l'intérieur de la terre.

(2) Gravures exécutées par-dessus une autre (surimpression), dont on a voulu corriger la première ébauche (repentirs).



Collier simple, multiplication des seins, tête rattachée au corps (Pierres Plates n° 13 e) ; ce type se simplifie en perdant la tête (Le Lizo ; type qui est aussi une simplification du type Pen Hap n° 3) ; ensuite réduction du nombre des seins et la gravure devient plus carrée (Pierres Plates n° 9) ; puis les seins disparaissent complètement (Pierres Plates n° 4 b scutiforme à un seul trait, sans tête, bras, ni seins). Le type des Pierres Plates n° 4 b se simplifie encore aboutissant à la représentation du collier seul (ou des épaules ?) du type Grah-Niol, n° 1, puis du type du Mané-Lud n° 7 et enfin du type des gravures en U du Mané-Lud n° 2.

Religion

Sur la religion des mégalithiques nous n'avons pratiquement que très peu de documents ; en effet, hormis les gravures mégalithiques et les mégalithes eux-mêmes (mobilier, gravures, etc.) il n'existe pour ainsi dire rien. Il est cependant certain qu'un tel peuple ait eu une religion, à l'instar de toutes les civilisations primitives.

C'est grâce aux civilisations égéenne et ibérique que nous pouvons déterminer le caractère de la religion mégalithique, et que nous pouvons étudier le culte, les rites funéraires de cette religion.

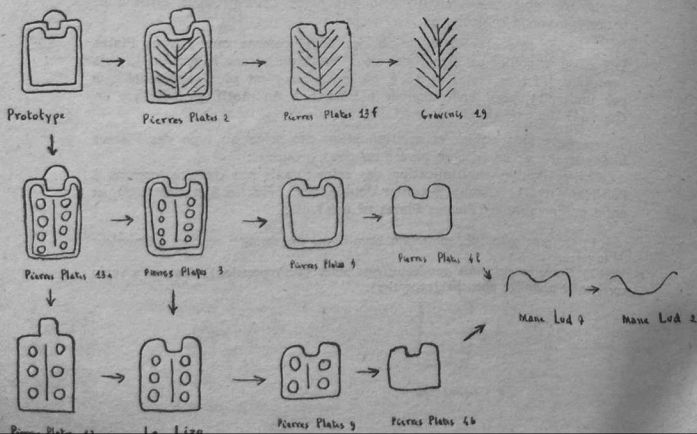
Comme la plupart des civilisations antiques, la civilisation mégalithique a eu une religion de caractère matriarcal ; cette religion provenait du monde égéen, par l'intermédiaire de la péninsule ibérique ; on retrouve en effet dans ces trois civilisations, les mêmes caractères : déesse néolithique, qui d'abord gravée sur les poteries égéennes, puis sur les plaquettes ibériques (Alcobaça, Moncorve, Rovondo, etc.) et sur les peintures (Cachao da Rapa, Soto) se multiplie pour donner les gravures mégalithiques des monuments du Morbihan.

1° La hache et le collier, comme attributs de la déesse néolithique.

Sur plusieurs monuments du Morbihan, on trouve des gravures formées d'une représentation de la déesse et d'une hache ou d'une ou plusieurs crosses ; ces gravures forment chacune un tout, mettant nettement en relation la déesse et la hache surtout dans les gravures du type de Pen Hap, où la hache est directement surmontée d'une représentation en plein cintre de la déesse ; d'autre part, à la Table des Marchands, la gravure n° 1 est une déesse ovale, dont l'intérieur de l'ogive est rempli de crosses, ou manches de haches. Par ailleurs, on a trouvé dans de nombreux mégalithes des haches en jadéite ou en chloromélanite, et ces haches n'ont jamais été utilisées, à de très rares exceptions près ; il s'agit de haches votives qui ne devaient servir que dans un but cultuel. Par ailleurs, les haches votives devaient avoir une grande importance dans les cérémonies religieuses, puisque, dans les monuments où elles ne figurent pas, on en trouve des représentations gravées (Gavrinis).

Dans certains foyers d'Er Lannik (26 sur 59), qui devaient servir à des sacrifices rituels, on a trouvé des haches en jadéite, indiquant encore le lien de la déesse et de la hache.

Dans certains monuments, on a trouvé des colliers avec pendeloques



piriformes (1), et les gravures accusent également la présence de colliers au cou de la déesse; d'autre part au Mané Lud on trouve deux représentations de colliers; il est donc certain que le collier était aussi un des attributs de la déesse et la pendeloque piriforme figure probablement une hache; par ailleurs, certains morts étaient pourvus de collier; le collier aurait donc un caractère funéraire.

2° Principaux caractères de la déesse.

La déesse néolithique présente plusieurs caractères assez nettement définis de par ses attributs. La multiplication des seins et des bras en fait une déesse de la fécondité, alors que sa situation dans les tombes en fait une déesse funéraire (ces deux caractères sont souvent complémentaires dans les religions primitives); par ailleurs, sa relation avec la hache indique un caractère guerrier; il est cependant certain qu'à l'époque néolithique, la déesse avait perdu ce caractère, mais la tradition a dû garder les rites en rapport avec cette fonction; la déesse néolithique, au cours de son évolution, a perdu son caractère guerrier au profit de sa fonction funéraire et au profit de son caractère de fécondité, très compatible avec la nature agricole et sédentaire du peuple mégalithique.

3° Culte funéraire : les ossements animaux.

Dans une quinzaine de monuments, on a trouvé des ossements incinérés ou non; mais il y en avait probablement beaucoup plus, qui ont disparu aujourd'hui, par décomposition (l'analyse chimique des terrains a révélé d'assez grosses quantités de phosphate de chaux). Les monuments qui recélaient des ossements peuvent se diviser en trois catégories: les monuments de grandes dimensions (Mané Lud, Moustoir-Carnac, Saint-Michel); ceux de moindres dimensions (dolmens de Men Guen, Roch Feutel, etc.) et enfin le cromlech d'Er Lannik (que nous verrons plus loin).

Parmi les ossements découverts, les principales races représentées sont les bœufs et les chevaux.

Dans les grands monuments, les sacrifices funéraires avaient lieu à des endroits aménagés spécialement — terrain aplani, lignes de menhirs — et il s'agit en général de sacrifices de chevaux; les ossements, après le sacrifice, étaient disposés à l'intérieur du tumulus, mais hors de la chambre funéraire; le Mané Lud, par la disposition des ossements, indique assez bien le genre de sacrifices qui avaient lieu pour ces tombeaux: les ossements devaient être incinérés après décollation, et disposés entre la chambre funéraire et une ligne de menhirs soutenant les crânes des animaux sacrifiés.

Pour les monuments moindres, les ossements étaient placés le plus souvent dans la chambre funéraire même, mais n'étaient pas incinérés.

4° Le culte solaire.

Les cromlechs et les alignements sont des lieux de culte et de sacrifices, certainement solaires et agraires, et en rapport avec la déesse;

(1) En forme de poire.

effet, à Er Lannik, dans de nombreux foyers, on a mis à jour des ossements animaux calcinés et de nombreuses dents de ruminants; en outre, certains foyers recélaient des haches en fibrolithe ou en jadéite. Ici, les sacrifices avaient lieu par incinération; par ailleurs, sur certains menhirs du cromlech, des haches sont gravées; le fait que les alignements et les cromlechs soient en rapport avec un culte solaire n'est pas étonnant, étant donné le caractère agraire de la déesse.

Enfin, au point de vue du culte de la déesse, il convient encore d'aborder le problème des menhirs isolés; pour ces derniers monuments, il faut savoir distinguer entre deux catégories de menhirs: ceux en rapport avec un tombeau, et ceux sans rapport avec une sépulture.

Pour les premiers, ils tenaient lieu d'indicateurs de la tombe et dans ce but ils étaient placés à l'entrée de la tombe, ou à une extrémité du tumulus; à Locmariaquer, le Mané er Hroek était bien un menhir-indicateur du tumulus qui s'étendait derrière lui; ce menhir porte même, en relief, une gravure du type de Pen Hap, ce qui met bien en évidence son lien avec le culte de la déesse.

Pour les seconds, sans rapport avec une sépulture, il s'agissait en quelque sorte de stèles votives, pour le culte solaire, agricole, de la déesse.

Ainsi, après cette vue schématique du culte et de la religion des mégalithes, on entrevoit une société malgré tout relativement structurée et organisée; il est bien évident qu'une étude plus poussée des problèmes que pose cette religion apporterait certaines clartés sur cette civilisation, mais, d'ores et déjà, on entrevoit une culture particulièrement riche malgré le défaut de documents écrits.

La Civilisation Mégalithique

Il n'est pas facile de cliver la culture mégalithique en ses diverses périodes. Bien souvent, l'utilisation successive des dolmens a bouleversé l'ordonnance des premières sépultures. Les fouilles elles-mêmes n'ont pas toujours tenu compte de cette particularité et mêle le mobilier ancien a été ramassé avec le plus récent.

Rarement les monuments permettent de reconnaître, en stratigraphie, l'évolution de leur architecture. Parfois, comme au Manio II, les alignements de Kermario franchissent un tertre allongé pour en démontrer l'ancienneté relative. A Saint-Germain en Erdeven, un coffre mégalithique gît sous une chambre datée des Grands Tumulus. Au Butten er Hach en Groix, des dolmens à chambre rectangulaire tranchent des sépultures antérieures à chambre polygonale. Dans le Finistère, une allée couverte plus récente occupe une position latérale par rapport à un dolmen à couloir. Au Mané Lud, le grand tumulus s'appuie sur un dolmen à galerie ancien.

L'étude comparative de notre mobilier avec celui des civilisations voisines, les importations ou les imitations d'objet nous procurent de meilleures séquences chronologiques (1).

Le dépouillement de ces documents permet de distinguer plusieurs périodes ; un néolithique ancien enraciné dans le néolithique occidental d'origine méditerranéenne, où se diffuse, de plus en plus élaboré, un mégalithisme d'influence hispanique ; parallèlement un courant plus nordique d'affinités Windmill-Hill (2) amène les tertres côtiers colossaux et les petits, dégénérescence possible des grands ; un chalcolithique où le complexe caliciforme marque une discrète apparition du cuivre, enfin un néolithique où se poursuivent les traditions lithiques.

Le Néolithique Ancien

(<— 4000)

Cette période marque le début de la grande culture mégalithique. Localisée sur une frange côtière, l'architecture monumentale montre qu'elle est le fruit d'une colonisation maritime à partir de l'Ouest et du Sud de l'Espagne. Unie plus tard aux apports de cultures plus continentales, ces premières effluves atlantiques ont vivifié la vieille souche autochtone des mésolithiques de Téviéc. Aussi, dans la mosaïque des groupes mégalithiques occidentaux, la culture vannetaise gardera sa puissante originalité et interprétera brillamment et à sa manière les thèmes mégalithiques plus méridionaux.

(1) En accord avec les datations au radio-carbone dont nous avons utilisé ci-après les premiers résultats (Cf. bibliographie).

(2) Culture néolithique anglaise.

LES DOLMENS : le dolmen simple.

A l'origine, on rencontre peut-être le dolmen simple sans couloir à chambre rectangulaire ou polygonale, tel Le Latz en La Trinité.

L'industrie lithique. — Le mobilier bien homogène y est pauvre. L'industrie du silex est du type archaïsant : flèches à tranchant transversal de souvenir Téviécien, courtes lames de silex, haches polies grossières.

Céramique. — La céramique a des formes simples : écuelles à fond rond, parfois avec épaulement munie d'oreillettes de suspension ou d'un pédoncule surajouté. Le décor y est absent, mais la pâte en terre grise est assez souvent fine, bien cuite et lustrée. Cette céramique continue la tradition de la période précédente. On l'a rapprochée du Chasséen (1) récent, mais l'archaïsme de ses formes, l'absence d'anse en flûte de Pan, la parallélisent davantage avec celle du Portugal où un épisode mégalithique ante-Palmella (2) précède l'apogée de cette culture.

Le dolmen à couloir.

A une époque légèrement postérieure apparaît le dolmen à couloir de chambre polygonale en petites dalles du type Mané Bogat.

Industrie lithique. — Dans la chambre funéraire, la flèche à tranchant transversal s'unit à des ébauches de flèches à pédoncule et ailerons. On y recueille aussi des grattoirs, des perçoirs, des haches polies courtes et triangulaires.

Parure. — Elle est représentée par quelques grains de collier en pierre et de petites haches pendeloques.

Céramique. — La poterie est identique : elle comprend quelques vases à bord droit et à fond rond. Cependant, sur le bord d'un vase, l'ornementation s'ébauche par quelques traits verticaux parallèles.

Les dolmens classiques.

Les monuments mégalithiques deviennent plus nombreux et variés. Si la galerie demeure assez courte, on retrouve, par contre, toute la gamme des dolmens en forme de P ou de V. Cromlech et alignement font déjà leur apparition. Un temple à deux enceintes tangentes, tel celui d'Er Lannik, un vieux camp comme Croh Collé en Saint-Pierre-Quiberon nous donnent de précieux renseignements sur le mobilier d'une époque antérieure au vase caliciforme.

Industrie lithique. — L'industrie du silex est représentée par de courtes lames, le plus souvent à bord non retouché, par des grattoirs sur éclat ou sur un bout de lame, des perçoirs, des burins, des rabots. La flèche tranchante domine à Er Lannik ; à Croh Collé elle le cède à la pointe foliacée. Dans ces deux stations cependant, on trouve des pointes à pédoncule et ailerons de meilleure facture. L'industrie de la pierre comprend de

(1) Culture de Chassey, divisée en chasséen ancien et récent.

(2) Avant la phase de Palmella, apogée de la culture mégalithique portugaise.

petites haches polies en roches diverses, des polissoirs, des meules, des molettes en grès ou en granit, des percuteurs en quartz ou en quartzite, des poids de filet à encoches.

Céramique. — A côté de la céramique sans décor de la période précédente, apparaît, sous une forme identique, une poterie à motifs cannelés ou incisés à cru. A Beg Conguel, Er Lannik, Croh Collé, le décor est en métopes ; à Beg Conguel, au Mané Meur en chevrons superposés ; à Beg Conguel, Croh Collé, Baden, le Parc Nehué, apparaissent les colliers de la déesse funéraire. Cette poterie qui débute au tertre allongé du Castellin se développe à travers le dolmen archaïque de Beg Conguel, la chambre polygonale du Mané Bogat, les dolmens en V (Mané Kerioned) ou en P (Kervilor). Plus tard, elle s'associera au caliciforme à Kervilor, au Mané Meur et persistera encore dans l'allée couverte du Rocher.

Ce décor reproduit les thèmes de la céramique de Los Millares (1) en Espagne et des plaquettes-idoles portugaises. Le dessin quadrillé d'Er Mar n'est pas lui-même sans analogie avec la culture des grottes hispaniques (Cueva de la Sarsa). Thème et mode de décor ont dû se répandre avec la culture mégalithique, car on les rencontre aux mégalithes languedociens sous le nom de style de Fontebouise, dans les cistes à compartiment de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord, d'ascendance « pré-beaker », au Danemark dans la période qui précède immédiatement les sépultures à galerie (Néolithique II-III de Montelius).

Une autre poterie décorée de mamelons accompagne la poterie cannelée à Er Lannik, Croh Collé, Er Mar. On la connaît également des mégalithes portugais ou de Los Millares, dans la poterie ancienne du camp de Chassey, plus tard, dans le Chasséen tardif du Bassin Parisien antérieur à la civilisation Seine-Oise-Marne.

Plus typiques et plus abondants sont les supports de vase décorés dans le style de Chassey. Leur forme est cylindrique, à face supérieure annulaire, le plus souvent cupulaire comme dans le Bassin Parisien. Sur les parois et le rebord supérieur, s'inscrit le décor en triangle ou en chevron, moins fréquemment les losanges, les lignes ondulées, les cônes, plus rarement les demi-cercles (Er Lannik, le Moustoir). Les motifs sont traités en gros pointillé, imprimé dans la pâte. Ce style si spécial, appelé style d'Er Lannik, se retrouve jusqu'aux dolmens charentais. Supports et motifs ornementaux paraissent remonter au Chasséen ancien par l'intermédiaire du Chasséen récent du Bassin Parisien ; ce qui explique son extension dans les îles anglo-normandes et la Grande-Bretagne. En Vannetais, le cromlech d'Er Lannik semble le foyer d'où cette poterie s'est irradiée dans le voisinage, vers les dolmens du Mané Bogat, de Kerhan en Saint-Philibert, de Roh en Tallec à Carnac. On la retrouve à l'époque du caliciforme au Mané Gragueux, puis au dolmen et au camp du Lizo.

La parure. — Elle est modeste. Quelques galets de quartz ou de pyroxénite à perforation biconique, utilisés à Er Lannik en collier, suffisent à l'élégance. Des hachettes en schiste, symbole de la déesse des tombeaux, servent de pendentifs religieux (Croh Collé).

(1) Station marquant l'épogée de la civilisation mégalithique dans le Sud-Est de l'Espagne (Almería).

Habitat. — On peut citer deux stations : le camp en éperon barré de Croh Collé sur la côte sauvage de Saint-Pierre-Quiberon. C'est un promontoire s'avancant d'une centaine de mètres dans la mer. La base est défendue par un talus semi-circulaire renforcé d'une armature de pierre plate plantée verticalement. Ces défenses protégeaient un dolmen et des fonds de cabane.

Enfin tout récemment l'îlot de Malvant, dit Ile-aux-Chevaux, au Sud de Houat, a livré à deux heureux chercheurs des nucléus avec traces de chauffage, des racloirs, des microlithes en triangles scalènes ou trapèzes d'un style encore Tévicien.

Genre de vie. — Une économie agricole est attestée par la présence de meules et de broyeur (1), le travail du bois par celle de grattoirs et de rabots. Mais les nombreuses armatures de flèche, quelques débris de bois de cerf, des dents de poisson démontrent que la chasse et la pêche étaient toujours en honneur. La découverte de dents de bœufs à Er Lannik montre cependant la pratique de l'élevage.

Les liens commerciaux se déduisent des importations et exportations de poterie. Par la voie maritime atlantique, le Vannetais reçoit la céramique cannelée ; par les sentiers continentaux, lui parvient le vase support du Bassin Parisien.

La pratique de l'inhumation collective, un mobilier encore peu différencié ne témoignent pas d'un milieu très aristocratique. Plus tard, au caliciforme, lorsque l'afflux des richesses aura favorisé les plus entrepreneurs, une certaine inégalité pourra se faire sentir.

Extension géographique. — L'importance numérique des mégalithes entre rivières d'Auray et d'Étel indique que cette région fut le premier foyer de la civilisation mégalithique. De là, elle aurait gagné vers l'Est, atteint les landes de Lanvaux où l'on découvre du caliciforme dans les dolmens continentaux.

Position chronologique. — Elle se déduit aisément des contacts établis par la céramique avec la civilisation ibérique d'une part et la civilisation chasséenne de l'autre. Notre néolithique ancien se placera ainsi dans cette période de transition qui, de l'Almerien récent, mène à la période de Los Millares, soit dans l'étape II de Leisner (2). Au Portugal, ce serait l'époque antérieure à la civilisation de Palmella. D'autre part, par l'intermédiaire du Bassin Parisien, notre néolithique se paralléliserait avec le groupe oriental de Michelsberg (3) qui précède la civilisation S. O. M. d'âge chalcolithique.

L'ancienneté de ce stade est soulignée par les datations au radio-carbone 3 800 (plus ou moins 300) pour le dolmen à chambre carrée de Kercado en Carnac ; dans les départements limitrophes, 3 270 (plus ou moins 75) pour le tholos à courte galerie de l'île Carn, Ploudalmézeau

(1) Comme nous l'avons vu, le radio-carbone décèle le blé au pied des Monts d'Arrée peu après — 3 450.

(2) Archéologue allemand contemporain qui a particulièrement étudié les mégalithes hispaniques (Cf. bibliographie).

(3) Culture néolithique répandue de la Belgique à la Suisse, contemporaine du Chasséen. Un datage au C 14 donne — 3 200.

(Finistère), 3 215 (plus ou moins 130) au dolmen à petits supports et courte galerie de l'île Bono, Sept-Iles (Côtes-du-Nord) ; dans le Morbihan — 2 785 à — 2 470 (plus ou moins 120) pour le dolmen ruiné à couloir et grand dallage du Mané-Kernaplaye en Saint-Philibert ; — 2 737 (plus ou moins 300) à la station de Malvant-Houat (1). Chronologiquement parlant, on peut placer sur un rameau parallèle les grands tumulus dont la masse imposante domine les plaines côtières morbihannaises.

Les grands tumulus.

Nous avons précédemment décrit ces immenses tumulus de pierre ou de terre qui ne scellent qu'un simple caveau mi-dallé, mi-muraillé. Tumiac, le Mané er Hroek, le Mané Lud, le Mont Saint-Michel sont parmi les plus célèbres. La chambre funéraire y est sans couloir d'accès. Les parois de pierre sèche apparaissent à Tumiac, au Mané er Hroek, à Saint-Michel. La chambre creusée dans le sol est parfois recouverte d'un plancher de bois.

Le thème des gravures reste cependant identique. Sur la dalle du Mané er Hroek, on reconnaît la déesse en ogive de l'île Longue, les ébauches d'épaules du Mané Lud, les haches au tranchant évasé de Gavrinis, le manche de hache de la Table des Marchands. A Tumiac, apparaissent des seins en relief, les colliers à rangs multiples de perles, attributs de la déesse S. O. M.

L'usage funéraire se révèle par les débris d'ossements rencontrés dans les chambres centrales de Tumiac, du Mané Lud, de Saint-Michel. Dans les coffres du Moustoir et de Saint-Michel, on a découvert des ossements de bœufs ou de chevaux. Au Mané Lud, un cercle de petits menhirs était enfoui dans le tumulus, cinq d'entre eux portant un crâne de cheval.

Industrie lithique. — Le mobilier funéraire de ces sépultures reste lithique, mais il se distingue par des haches polies d'une rare beauté. La hache à arête latérale du Mané er Hroek est justement célèbre : c'est le chef-d'œuvre de la civilisation mégalithique occidentale. On y admire de grandes haches polies en pyroxénite dont la longueur peut atteindre 465 mm. Le talon en est triangulaire, la section ovale, les bords arrondis, plus rarement tranchants. D'autres plus petites ont le talon percé d'un trou. Détail remarquable, le tranchant arrondi, évasé, imite celui des haches de métal.

Ces caractères que l'on chercherait en vain dans les dolmens classiques montrent que ces haches étaient des armes d'apparat, à caractère purement votif. Parfois, on les a découvertes en des cachettes : Penboch en Arradon, Lienne près d'Ambon, Larmor-Baden, Plœmel, les Sept-Saints en Erdeven. A Langueven, à Bernon en Arzon, au Mané er Hroek en Locmariaquer, elles sont disposées en rosace, le tranchant en l'air comme sur la « gravure solaire » du Petit-Mont.

Plus généralement, elles s'accompagnent de haches plus petites en fibrolite, de forme rectangulaire ou trapézoïdale qui évoquent les haches plates de métal.

(1) Citons encore quelques datages de mégalithes : suédois — 2 730 à — 2 595 ; danois — 2 700 ; hollandais — 2 100 à — 2 200 ; datages de stations : chasséen ancien — 2 650, récent — 2 550.

Parure. — Au Mané er Hroek, on trouve l'anneau disque gravé aux Pierres Plates, ou ornant le baudrier des statues menhirs du Tarn ou de l'Aveyron. D'autres ont été découverts à Quiberon : 4 à Saint-Julien, sur l'emplacement d'un ancien mégalithe, associés à de grandes haches polies ; 3 autres sous un tumulus. A Local-Mendon, 2 anneaux en schiste gisaient au pied d'un menhir. Le bord externe en est tranchant (Thimadeuc en Bréhan-Loudéac), à arête mousse (Mané er Hroek) ou arrondi (Saint-Julien). La matière utilisée est la serpentine (1) (Saint-Julien), la jadéite (Mané er Hroek) ou le schiste (Local-Mendon).

La callaïs jouit toujours de la même faveur et dans les grands tumulus c'est de loin la parure la plus recherchée. Sur un total de 737 perles et 35 pendeloques du littoral morbihannais, les grands monuments vanne-tais s'adjugent 410 perles et 34 pendeloques ; soit 238 et 12 pour Tumiac, 41 et 10 pour le Mané er Hroek, 126 et 12 à Saint-Michel, 5 perles et 1 pendeloque à Er Grah. A l'encontre des autres monuments où le grain et sa perforation sont cylindriques, les perles prennent ici la forme de grain de maïs à perforation biconique. Les pendeloques sont le plus souvent piriformes, parfois globuleuses. A Tumiac, la gravure aux colliers multiples donne une bonne idée de la manière dont étaient portées ces parures.

Cette concentration de la callaïs sur une bande côtière étroite, ces particularités de fabrication, grains de maïs remplaçant les cylindres et olives de style portugais, supposent une fabrication locale de bijoux, nourrie d'un gisement autochtone.

Céramique. — La poterie est rare : au foyer central du Moustoir, un grand vase à fond rond, caréné avec oreille, à bords supérieurs concaves traduit peut-être un néolithique occidental. Des formes semblables, plus petites, se rencontrent en quelques dolmens : Mané Gra-gueux, Kervilor, Kerdro-Vihan. Mais déjà, dans la chambre du Mané Lud, git le fond plat d'une poterie S. O. M. ; à Pénestin, dans un caveau sous tumulus, un « pot de fleur ».

Position chronologique et extension. — L'architecture de nos tertres allongés les a fait connecter avec les « longs barrows » de la civilisation de Windmill-Hill (— 2 760 pour le C 14). Cependant, là aussi, le radio-carbone a revalorisé nos grands monuments. La chambre centrale de Saint-Michel a dû avouer — 3 720 (plus ou moins 300), un coffre satellite — 3 120 (plus ou moins 130), — 2 985 (plus ou moins 180), — 2 920 (plus ou moins 125) (2).

Leur bande côtière qui, par Locmariaquer et Rhuys, s'étend de Carnac à Pénestin, est aussi, dans l'Ouest, la terre d'élection de leurs cousins ou descendants plus modestes, les petits tumulus carnacois.

Les petits tumulus ou tertres allongés.

Nous avons précédemment décrit ces monuments où l'on trouve simplement des coffres et des foyers à incinération. Les plus représentatifs et les plus accessibles sont ceux du Manio II et de Kerlescan.

(1) Roche de couleur verte.
(2) Un autre coffre, il est vrai, avait donné des résultats aberrants (— 7 030 et — 6 650), sans doute par dosage de bois anciens ou fossiles.

Le mobilier. — L'industrie y est moins fruste qu'on ne l'a dit. Si on utilise des lames en silex grossièrement travaillées, des perçoirs, des pointes de flèches tranchantes d'ascendance mésolithique, par contre, s'y ajoutent, comme à Kerlescan, des pointes foliacées ou triangulaires à pédoncule et ailerons. Au Manio, les haches polies sont courtes et grossières, mais les vases sont de bonne qualité, de forme globuleuse, à fond rond. Leur pâte, comme dans la civilisation de Chassey (1) ou l'Almérien (2) hispanique, est bien cuite et lustrée. Un vase de profil caréné nous conduit même vers une époque plus récente, tandis qu'au Castellic, la poterie ornée de cannelure nous introduit dans le néolithique ancien. Plus tard, un beaker (3) anglais et un vase S. O. M. joncheront de leurs débris les pierres de couverture du tertre de Kerlescan.

Le radio-carbone confère peut-être un âge plus jeune aux petits tumulus qu'aux grands : — 2 875 (plus ou moins 125) pour le tertre de Saint-Laurent, en La Forêt-Fouesnant (Finistère) ; — 2 310 (plus ou moins 120) à Saint-Just (Ille-et-Vilaine), dernier datage qui nous rapproche du chalcolithique.

Le Chalcolithique (4)

(> 2 000)

A cette époque, le cuivre fait son apparition. Des relations plus étroites se nouent avec la Galice et le Portugal. La Bretagne devient l'escale obligée des Vasco de Gama portugais sur la route du cuivre et de l'or irlandais.

Les grands dolmens.

Le chalcolithique marque l'apogée de la construction mégalithique et l'avènement du vase caliciforme nouveau-né de la péninsule ibérique.

Débutant avec les dolmens en P du type Kervilor, cette phase se poursuit par des dolmens où la chambre tend vers une plus grande symétrie : Kerdro-Vihan, Mané Lud, Table des Marchands, Mané Rutual. Chez certains, le couloir s'allonge (Keryaval) démesurément (Gavrinis). La chambre devient rectangulaire à Kercado, le Petit Mont. La fausse coupole est une rareté exotique à l'Île Longue. Tous ces monuments se classent parmi les plus beaux et les plus grands.

Industrie lithique. — La taille du silex utilise toujours la flèche tranchante mais les pointes à pédoncule et ailerons sont finement retouchées. Les pointes foliacées se poursuivent ainsi que les haches polies en pierre dure. Les brassards d'archer, protège-poignets en schiste, sont les rarismes compagnons du caliciforme. On en signale simplement deux exem-

(1) Culture néolithique du camp de Chassey, près d'Autun (Saône-et-Loire), caractérisée par sa poterie.

(2) Culture néolithique du Sud-Est de l'Espagne qui a précédé la phase chalcolithique de Los Millares.

(3) Terme anglais = gobelet, synonyme de caliciforme.

(4) Période où la pierre s'unit à quelques objets de cuivre.

ples aux dolmens de Kerallant en Saint-Jean-Brévelay et de Kerouaren en Plouhinec. Un troisième est mentionné à Belle-Ile.

Céramique. — Le vase caliciforme ou campaniforme, importé du Portugal ou de Galice, caractérise cette période. La pâte en est rouge, bien cuite, de surface polie. Parmi les formes, on distingue des vases à fond rond, de col allongé, à paroi ondulée (Beg Conguel) ; des vases moins élégants à paroi verticale (Er Bé) ; enfin, des écuelles plus basses qui évoquent les cazuelas (1) portugaises de style Palmella (Rogarte).

La technique employée est le pointillé ou la ligne incisée, plus rarement l'impression de corde (Beg Conguel, Er Roch, Mané Lud, Kerallant). Le décor habituel imprimé à cru est du type en zone où les bandes décorées alternent avec des bandes lisses. Les bandes décorées délimitent des traits ou des lignes pointillées obliques diversement orientées pour chaque zone. On rencontre également d'autres motifs : chevrons, triangles, dents de loup, losanges, parfois incrustés, comme au plus beau vase hispanique, d'une pâte blanche calcaire (Keryaval). Les potiers indigènes tenteront d'imiter ces vases, mais en des formes frustes à pâte grossière.

Métal. — Avec le vase caliciforme, débarquent quelques menus et rares objets de cuivre : le petit poignard à soie plate des dolmens de Kergazec en Plouharnel, Kerlagat en Carnac, Kercadoret en Locmariaquer ; une alène au dolmen de Port-Blanc en Saint-Pierre-Quiberon. Mais c'est surtout par des bijoux en or, que le métal se révèle : célèbres bracelets du dolmen de Rondosse en Plouharnel, bracelets de Saint-Cado en Belz ; pommelles du dolmen de Kermarker en La Trinité ; bandeaux de Kerouaren en Plouhinec ; plaquettes en dents de loup du dolmen de Kerlagat ; plaquettes à bords repliés, plus communes, à Kervilor, Er Grah Trimen, Kercado, etc. ; feuille d'or en tube au dolmen de Kerallant, spirales du dolmen de Kerclément en Erdeven, fil d'or au dolmen de la Table des Marchands, pépite à Kermarker.

Métallurgie. — Déjà à l'époque précédente, nos grandes haches de pierre paraissaient la réplique des longues haches de cuivre d'Alcalar, nos haches en fibrolite de l'arme métallique de San Pedro. L'art pariétal en avait fixé la silhouette. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'apogée des cultures hispaniques la hache plate en cuivre se soit imposée progressivement à toute l'Armorique.

La hache de métal vannetaise est plate ou à légers rebords obtenus par martelage. Une statistique, portant sur 1 530 haches du Morbihan, en dénombre 20 : 10 originaires de la région vannetaise, à proximité N.-E. immédiate (Questembert, Callac, Pluherlin, Pleucadeuc, Saint-Congard). A part le dépôt de deux haches plates à Pluherlin, toutes ont été trouvées en surface. Dans la région de Carnac, quelques-unes ont été découvertes dans un contexte mégalithique : au troisième dolmen du Mané Kérioned, au pied d'un menhir disparu du cromlech de Kerlescan ; deux autres dans le camp du Lizo.

Du point de vue de la forme, on distingue un type archaïque, assez proche de la hache de pierre (Questembert). Le talon en est arrondi, les bords rectilignes et la surface rugueuse montrent qu'elles ont été coulées

(1) De l'espagnol, casseroles. Vases plus larges, apparentés au caliciforme.

dans la terre. Ce type a pu servir de modèle aux haches de pierre en fibrolite des grands tumulus et aux gravures du dolmen de Mané Lud. Un second type plus évolué se reconnaît au camp du Lizo, à Callac, Pluherlin. Le talon est devenu rectangulaire, le tranchant évasé, les bords concaves. La surface polie montre que l'arme est maintenant coulée dans un moule de pierre. C'est la réplique des grandes haches en pyroxénite des chambres tumulaires, des gravures du Mané Er Roch ou de Gavrinis.

Au début du bronze, les moules sont de forme simple, à une seule valve. En France, l'unique monovalve de granit est celui de Plouharnel.

Les haches sont en cuivre ou en bronze. Dans les bronzes, la proportion d'étain s'élève à 8 ou 9 % au Lizo, à Pleucadeuc, à Questembert. La teneur en arsenic (1 % au Lizo, 1,20 % au Mané Kérioned) augmente la dureté de certaines haches et indique une source hispanique du métal.

Il n'est pas impossible que, dès cette époque, l'étain en filon de la Villelder ait remplacé l'exploitation des alluvions stanifères de Pénestin, Piriac et des affluents de l'Oust. Au siècle dernier, des fosses d'extraction y avaient été reconnues et des haches polies, dont l'une en fibrolite, avaient été recueillies.

Plus tard, on gardera le souvenir de ce négoce :

« Tartessiusque in terminos Oestrymnum
Negotiandi mos erat... » (1)

et, parlant des îles Oestrandi ou Cassiterides :

« Μέταλλα δὲ ἔχοντες καττιτέρον καὶ μαλίσθον κέραμον ἀντι τούτων
καὶ τῶν θερμάτων διαλλάττονται καὶ ἄλλας καὶ χαλκώματα πρὸς τοὺς
ἐμπόρους... » (2)

Parure. — Pour la première fois, apparaissent les perles en callais (3). La plupart sont de forme discoïdale, mais l'on rencontre d'autres variétés ; perles cylindriques aplaties, percées d'un seul jet à Kervilor, Kerlagat, Kercado ; perles sphéroïdales, en tuyaux de pipe, en olivé à Kerlagat. Elles s'associent au caliciforme à Keryaval, Kerlagat, Kercado ; à l'or au Grah Niol, Kervilor, Kerlagat, Mané Lud, Kercado. Rarissime, un bouton perforé en V aurait échoué à Er Lannik.

Extension mégalithique. — Peut-être, à cette époque, le peuplement mégalithique a-t-il gagné la crête de Lanvaux. A Sournan en Saint-Guyomard, on imite le campaniforme ; à Kerallant en Saint-Jean-Brévelay, on retrouve le caliciforme cordé, l'or et le brassard d'archer.

Position chronologique. — Le caliciforme et son complexe (brassards d'archer, poignards et soie, bijoux en or, callais, boutons en V) placent notre chalcolithique à l'apogée des civilisations de Palmella au Portugal et de Los Millares en Almerie. Un habitat, près de cette nécropole, a donné par le C 14 — 2 345, tandis que dans les Pays-Bas, les goblets campaniformes de faciès continentaux font leur apparition vers — 2 100, gravitant autour de — 2 000 à — 1 800. Mais déjà, nous avons franchi les limites du néolithique récent.

(1) Vers de l'Ora Maritima d'Avienus, géographe et poète latin du IV^e siècle de notre ère.

(2) Géographie de Strabon, auteur grec du I^{er} siècle A. C.

(3) Pierre vert émeraude proche de la turquoise.



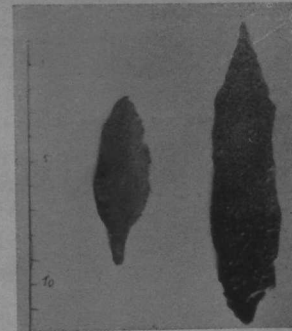
Pointes de flèches (Er-Lannik)



Vases caliciformes - Er Roch (La Trinité) :
Kercado (Carnac)



Mobilier chalcolithique - Kerallan, Kercado, Er Roch



Pointe de javelot et poignard en cuivre,
Kercadoret, Kercazec

Le Néolithique Récent

(Environ — 2 000 et en-dessous)

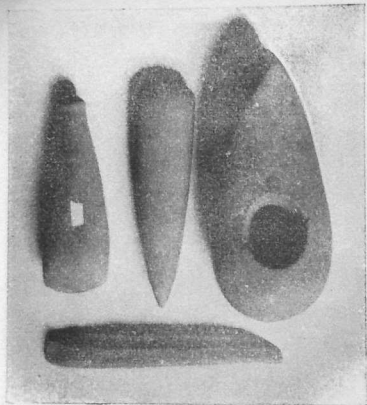
Dolmens à cabinets latéraux et allées couvertes.

A une époque un peu plus tardive, le plan de la tombe se complique par l'adjonction d'un ou de plusieurs cabinets latéraux. Ceux-ci se greffent sur la chambre (Rondosse, Kermarker, Mané Bras, Locqueltas, Mané Groh) ou sur la galerie (Klud er Yer, Keryaval, Le Rohello). De son côté, le dolmen en V s'allonge; bientôt, on doit couder l'allée pour conserver le tumulus rond (le Rocher). Peu à peu, les parois deviennent parallèles; on passe à l'allée couverte au Luffang, à Mané er Loh, aux Pierres Plates. Enfin, l'allée devient rectiligne et le tertre ovale (Mané Roullarde, Kerlescan).

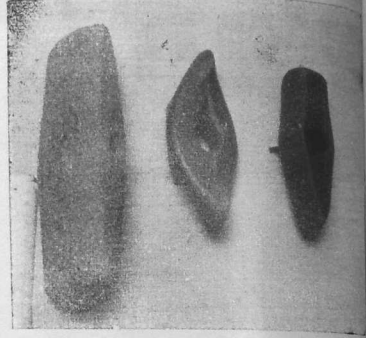
Industrie lithique. — Le travail du silex conserve encore la flèche tranchante (Le Lizo). Mais, à Er Yoh, on rencontre exclusivement les pointes pédonculées à ailerons et les flèches foliacées. Au matériel courant plus finement retouché, taillé dans les galets de silex des plages quaternaires (grattoir, perçoir, rabot), se joignent de belles lames en silex le plus souvent à retouches marginales, utilisées comme couteau ou poignard. Leur origine est continentale: elles sortent des ateliers de taille du Grand-Pressigny en Indre-et-Loire (1). Leur présence témoigne de nouvelles relations nouées avec les groupes mégalithiques qui ont adopté la civilisation S. O. M.: groupes d'Eure-et-Loir, de la Vienne, des Charentes et, en arrière, civilisation S. O. M. La hache polie en silex est rare. La matière la plus estimée est une roche noire verdâtre, pyroxénite ou amphibolite, parfois blanche, fibrolite, plus rarement jadéite (2) verte. On trouve ces haches dans les monuments et stations, plus rarement en cachettes (Coet-Kerzut en Crach, Baumer en Carnac). Le plus souvent isolées dans les champs, elles laissent supposer leur usage agricole en manière de houe. Leur concentration dans la région de Carnac et du Golfe du Morbihan indique une plus grande densité de peuplement et la proximité de gisements exploitables de roches dures. Caractéristiques de la Bretagne et de la Vendée sont les haches à boutons de la région vannetaise. Elles sont cependant moins nombreuses que les haches de combat perforées dont les affinités sont à rechercher dans les tombes danoises de la période III c, d, de Montelius. Le plus souvent, elles prennent la forme de hache-marteau (Etel-Moulin du Sach, Carnac-Kerguerch). Plus rarement, celle d'une pirogue (Mané-Meur) ou d'un bîpenne (Brech-Le Moulet). Très souvent, on les rencontre à même le sol, parfois en quelques dolmens (Mané-Meur en Quiberon, Petit-Mont). En Touraine, leur présence est regardée comme une exportation bretonne en échange des silex du Grand Pressigny.

Céramique. — Contrastant avec la céramique chalcolithique fine, bien cuite, lustrée, la poterie devient épaisse, mal cuite, grossière: sous les

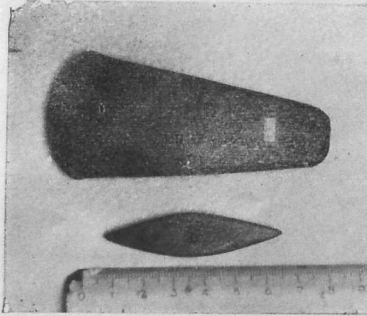
(1) Opinion classique récemment contestée (Cf. Cordier, *Anthropologie*, 1959).
(2) Minéral vert, voisin des pyroxènes.



Outillages du Néolithique récent



Haches marteaux



Hache plate en bronze et bîpenne - Le Lizo (Carnac)



Vase S. O. M. Kerdro-Vihan (La Trinité)



Industrie de l'os et de la corne - Ilot d'Er Yoh (Houat)

deux couches rouges superficielles, apparaît une couche noirâtre à dégraisant quartzeux. Elle est rarement ornée, sauf de médiocres coups d'ongle ; les anses se réduisent à des languettes entourant le col. La forme usuelle est le type « pot de fleur » de la civilisation S. O. M. (dolmens du Mané Kernaplay, du Mané Lavarec, habitat d'Er Yoh), non sans analogie avec la céramique des Charentes (Er Yoh, le Lizo). A Bilgroes, dans un dolmen tardif, à chambre et paroi murillées, apparaît le mobilier typique de l'époque : vases à fond plat, de pâte grossière, cylindriques, avec pied et languette de préhension, tels nos bols modernes.

Dans la région de Lorient, à Lan Blaen en Guidel, une bouteille à colerette semble issue d'un hollandais tardif du Montelius III (1).

A côté de cette importation étrangère, la poterie locale interprète la cazuela de l'époque précédente en l'ornant de moulure verticale (dolmen de Men er Roch en La Trinité, allée couverte du Rocher, du Mané er Loh, camp du Lizo).

Os et corne. — Cette industrie se confine à l'îlot d'Er Yoh près de Houat. L'os est utilisé sous forme de pointe ou de poinçon, d'instrument plat à bout arrondi. La corne donne des gaines de hache polie et des manches d'outils.

Métal. — Les deux haches plates du camp du Lizo marquent la pérennité du cuivre.

Parure. — Les perles en callaïs, rondes ou cylindriques, jouissent toujours de la même vogue, tandis que la hache pendeloque tend à imiter le bipenne (Le Lizo).

Habitat. — L'habitat comprend des camps assez nombreux dont peu ont été fouillés de manière systématique. Autrefois, on les attribuait tantôt aux Gaulois, tantôt aux Romains. Il est évident que leur position stratégique sur des hauteurs dominant la région les destinait à être utilisés à toutes les périodes d'insécurité. Des retranchements sont signalés le long des Landes de Lanvaux, de Baud à Saint-Guyomard, d'autres sur les bords de la faille Grandchamp-Berric, de Pluvigner à Sulniac, sur le haut de la faille Landévant-Arradon, de Brech à Plœren.

Certains ont pu être datés de l'époque gallo-romaine, d'autres ont été récemment rattachés au dernier âge du fer (Tène III) : camp de Ker Nével en Saint-Avé, de Pen Castel en Arzon. Dans la région de Carnac, on date de l'Enéolithique une ligne de camps échelonnés de la rivière d'Étel à la rivière de Crach ; le Mané er Loh en Locoal-Mendon, Kergonvo, le Mané Bogat, Locmaria en Plœmel, le Mané Er Verguierch, Pen er Pont en Crach, le Mané Gragueux, le Mané Clos Pernel en Carnac, Kervilor, le Mané Roullarde en La Trinité. Certains occupent des positions plus littorales, le Luffang, la Pointe du Fort-Espagnol en Crach, le Mané Kernaluye, le Mané Kernaplay, le Mané er Goh Vatieh en Saint-Philibert, Toulvern en Baden, Bilgroes en Arzon. On conçoit qu'un réseau aussi dense ait dérouter les envahisseurs du bronze ancien vers l'intérieur de la Bretagne, plus à l'Ouest, au-delà du Blavet.

(1) Archéologue suédois (1843-1921), qui a fondé une chronologie préhistorique des pays scandinaves.

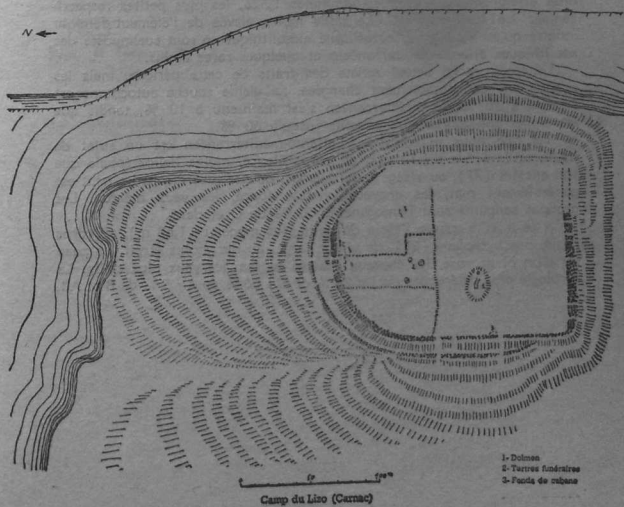
Les défenses sont de simples talus de pierre et de terre, parfois renforcés à l'intérieur de blocs mégalithiques. Le plus connu est le camp du Lizo. Situé sur un plateau, au bord de la rivière de Crach, son enceinte semi-rectangulaire mesure 200 m de long sur 155 de large. Il est défendu sur certains côtés par deux talus séparés par un fossé. A l'intérieur, on retrouve les pierres de base de cabanes bâties probablement en matériaux légers. Leur forme est circulaire ou semi-circulaire avec foyer au centre. Des fours ont été découverts à proximité.

A côté de ces stations continentales, on connaît un habitat maritime plus inconfortable, à Er Yoh en Houat, où semblent revivre les temps mésolithiques.

Genre de vie. — Dans cette île, comme à notre époque, la pêche forme la base de l'économie, mais s'y ajoute la chasse. Ces deux activités se traduisent d'un côté par des amas de coquillages, des ossements de poissons, de phoques, de l'autre par des os d'oiseaux de mer, de sangliers, des bois de cerfs utilisés comme outils. On connaît cependant un élevage domestique varié : petit et grand bœuf, porc, mouton, chèvre.

Sur le continent, l'agriculture s'affirme par des haches polies ayant pu servir de hoes, des meules, des molettes (Le Lizo).

Extension et chronologie. — Ce néolithique récent recouvre l'ère du caliciforme. A Kerméné, en Guidel (Morbihan), un curieux tumulus sans structure interne a livré, uni à un pendentif arciforme et des tessons



du néolithique récent, les débris d'une statue-menhir dont l'effigie n'est pas sans parenté avec les déesses Seine-et-Oise - Marne. Les charbons lui assignent — 2 070 (plus ou moins 110). C'est l'époque où, au Nord et au centre de la Bretagne, se répandent les allées couvertes, véhiculant à travers les groupes d'Eure-et-Loir, de Vienne - Charente, les influences S. O. M. Les liens établis avec ces cultures montrent que notre néolithique récent s'est prolongé dans la période IV de Montelius jusqu'au Bronze Ancien de Bretagne. Mais avant de quitter cette longue période, voyons les hommes qui l'ont fait fructifier.

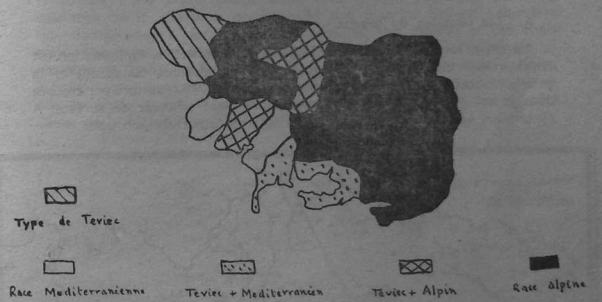
Anthropologie du néolithique. — L'acidité des sols dolméniques, l'incinération rituelle ont moins favorisé les ossements néolithiques que ceux de Tévéc. Seuls, les sables calcaires de la presqu'île de Quiberon ont préservé quelques squelettes. Malheureusement, certains d'entre eux, distribués en diverses collections, ont disparu. Aussi, la documentation accessible se réduit-elle à quelques crânes et os longs. Au dolmen de Conguel, l'homme, faiblement mésocéphale (76,2), au visage large, est le descendant des mésolithiques Téviéciens. Sa compagne, la pseudo-négroïde, frisant le prognathisme, au nez large, à la tête allongée, est peut-être un type méditerranéen. A Port-Blanc, l'éventail des indices céphaliques (70,9 à 81,8) semble traduire quelques métissages entre colons Méditerranéens, Téviéciens autochtones, ou premiers Alpains du Bassin Parisien. La taille des inhumés de Port-Blanc reste sous moyenne : 1,637 m pour les hommes, 1,486 pour les femmes. Néanmoins, les plus hautes statures masculines atteignent 1,677 m, les féminines 1,526, les plus petites respectivement 1,614 m et 1,442. La taille moins élevée de l'élément féminin montre qu'au vieux fond autochtone mésolithique se sont surimposés des néolithiques atlanto-méditerranéens et quelques rares alpins.

Le stock racial actuel reflète des traits de cette période, mais les proportions ont notablement changées. La vieille souche autochtone est tombée à 30 %, le méditerranéen s'est maintenu à 10 %, tandis que les alpins ont gonflé leurs effectifs jusqu'à 60 %.

Tel que nous le cotoyons, l'atlanto-méditerranéen est un sujet de haute taille (plus d'1,70 m), au corps élancé, moins dolicocephale que son ancêtre (77), au visage aussi allongé, au nez plus étroit. Le teint est généralement mat, les cheveux chatain foncé, les yeux marron. Les groupes sanguins sont homogènes : 50 % de O et de A.

A ce type, s'oppose l'alpin de taille plus modeste (1,68 m), au corps rablé, brachycéphale (83), de visage large, au nez moins étroit. La peau est d'un blanc rosé, les cheveux chatain moyen, les yeux plus clairs. La sérologie plus hétérogène décèle 24 % de O ; 66 % de A ; 5 % de B et AB.

Les races actuelles du Morbihan



Remarquer la répartition sous-jacente de la vieille souche de Tévéc, la localisation littorale des méditerranéens mégalithiques, la submersion continentale alpine par l'Est, le N.-E., si riches en vestiges de l'Age du Fer.

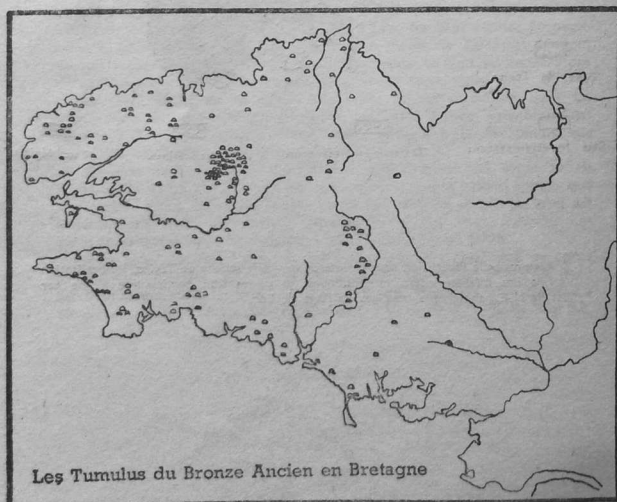
L'Age de Bronze

Le Bronze Ancien Armoricain (1500-1000)

Avant coureur des mouvements de peuple qui se produiront en Allemagne, à partir du XV^e siècle, une nouvelle ethnie s'établit dans le centre Ouest de l'Armorique dont elle infléchit l'évolution vers l'usage du métal. Pour l'archéologue, cette invasion se traduit par une nouvelle architecture funéraire qui tranche moins qu'on ne le pense sur son aînée mégalithique.

Les tumulus du bronze.

Le rituel funéraire a cependant changé : de collective, l'inhumation est devenue individuelle. Le caveau est taillé aux mesures du défunt et la galerie d'accès devenue inutile a disparu. Souvent, la sépulture est creusée dans le sol et seule la dalle de couverture vient affleurer en surface. A l'intérieur, apparaît pour la première fois des structures en bois.

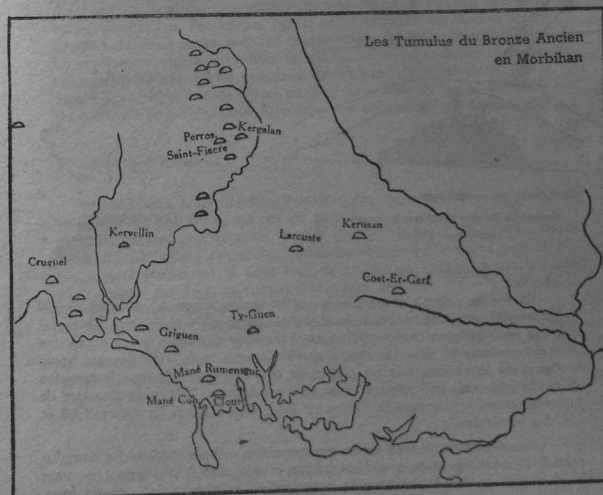


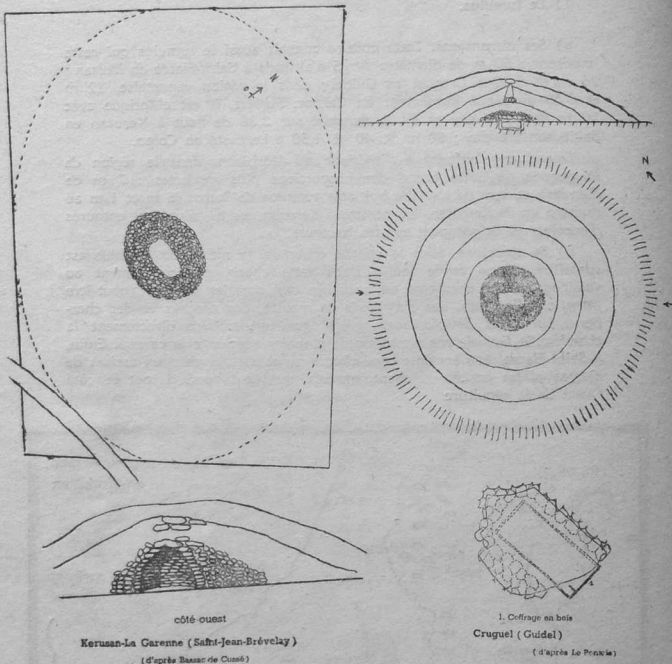
1) Le tumulus.

a) Ses dimensions. Cette culture connaît aussi le tumulus qui reste imposant : 50 m de diamètre sur 5 d'altitude à Saint-Fiacre en Melran ; 26 m et 5,30 à Cruguel en Guidel ; dans la région vannetaise, 22 m et 3,60 au Mané Rumenteur en Carnac. Parfois, il est elliptique avec 50 m de grand axe et 37 m de petit sur 3,30 de haut à Kerusan en Saint-Jean-Brévelay ; 50 m × 40 × 1,50 à Larcuste en Colpo.

Quand on s'enfonce à l'intérieur du Morbihan, dans la région de Malgouac, la butte prend des proportions plus modestes : 7 m de diamètre et 1 m de haut au huitième tumulus de Perros, 5 m et 1 m au numéro un de Kergalan. Ici, comme à Kerusan, les tumulus sont entourés d'enceinte et se groupent sur les hauteurs.

b) Sa structure. Sous la couche d'humus, la masse du tumulus est constituée d'une argile jaune. Dans cette chape, particulièrement au voisinage de la chambre, on recueille des poteries brisées (peut-être intentionnellement), des fragments de meules, des cendres et des charbons. Un amas de pierre ou galgal central recouvre directement la chambre. A Guidel, une pyramide de menhirs surmonte le caveau. Enfin, à Saint-Fiacre, une enceinte semi-circulaire, construite de deux assises de pierres plates posées de chant, entoure du Nord au Sud tout le côté Ouest de la sépulture.





Kerusan-La Garenne (Saint-Jean-Brevécky)
(d'après Bassac de Cuzac)

1. Coffrage en bois
Cruguel (Guidel)
(d'après Le Prokier)

2) La chambre centrale.

La tombe primitive semble la petite tholos ronde à voûte en encorbellement de pierre sèche, à fond dallé, comparable à un four. Le métal y est rare, mais en compensation on y recueille des vases à une ou quatre anses. Fréquente dans le centre du Finistère, on la retrouve au Nord-Ouest du Morbihan, dans la commune de Malguenac. Comme le tumulus qui la recouvre, les dimensions en sont modestes : 1,90 m de diamètre de base pour 1 m de haut à Perros n° 8, 1,40 et 1,20 à Kergalan, 1,20 et 1,35 au Graieu.

Une évolution vers la forme rectangulaire s'ébauche dans les tumulus méridionaux où le poignard de bronze s'unit plus fréquemment au vase à quatre anses. A Kerusan, la chambre en trapèze a 3,70 m de long,

2,40 et 1,90 de large, 1,70 de haut. Sur le sol naturel nivelé avec soin est posé un plancher de bois. Au Mané Rumenteur, l'aire funéraire couvre 2,35 m de long sur 1,30 de large.

A Larcuste, la voûte a disparu, remplacée par une grande dalle mégalithique de 2 m sur 1,30. La chambre au plancher de bois prend la forme d'un parallélogramme, mais la paroi de pierre sèche en encorbellement persiste. A Coët-Nan, c'est un petit caveau carré de 0,60 m sur 0,80 de haut, à parois de pierres sèches verticales, recouvert d'une dalle. Il gît au fond d'une fosse, creusé dans le sol, recouvert d'un amas de pierraille. A Bieuzent en Cléguerec, la chambre a disparu et le vase à quatre anses repose seul au centre du tumulus sur un coussin d'argile. Parfois, comme à Perros, le tumulus ne recouvre que des restes incinérés, déposés sur une aire durcie au feu.

Du littoral, les influences mégalithiques sont remontées vers l'intérieur. Dans les chambres rectangulaires de Perros n° 9 en Malguenac, de Ty Guen en Plumergat, les plus petits côtés voient leurs parois de pierres sèches remplacées par des dalles de 0,80 m à 0,90. Au Rest en Malguenac, la sépulture aurait été un coffre mégalithique où le vase à quatre anses s'unissait à deux ou trois poignards.

Dans une phase plus récente, le bronze devient plus abondant, la poterie disparaît. A Coët er Garf en Elven, la fosse rectangulaire de 2,60 m X 2,30, profonde d'1 m, est creusée directement dans le schiste. Des débris de bois, trouvés à l'intérieur, montrent qu'elle était revêtue d'un coffrage interne. Des poignards, une hache à rebords martelés, de belles pointes de flèches en ogive accompagnent ce nouvel usage. A Cruguel, la fosse rectangulaire, creusée dans le sol, présente également un revêtement intérieur de bois de chêne. Un riche mobilier, hallebardes, poignards, haches plates, pointes de flèches s'y trouvaient inclus. A Saint-Fiacre, 16 armes de métal gisaient au milieu de restes incinérés sur un plancher de chêne, posé lui-même sur un dallage de pierres plates.

3) Usages funèbres.

Comme dans la civilisation mégalithique, on a coutume de placer de la poterie ou des armes auprès du défunt.

On pratique l'incinération. Sur le dallage de fond des petites tholoi de Malguenac gisent des restes incinérés accompagnés d'une poterie brisée intentionnellement. A Coët Nan, la couche de cendre repose sur une pierre plate. Au Rest, le tumulus recouvre une aire d'argile calcinée. A Saint-Fiacre, des os incinérés jonchaient le plancher de chêne.

L'inhumation y est également connue. A Kerusan, des fragments de fémurs et la silhouette d'une décomposition osseuse permettent de fixer la position du corps dans la crypte. Le mort était couché sur le dos, jambes allongées, la tête à l'Est, près du vase à quatre anses, un poignard fixé à la ceinture : disposition observée dans les tumulus du Jura et de l'Adleberg (1) sur le Rhin moyen (2). Des fragments d'os sont également

(1) Civilisation du Bronze Ancien allemand, station près de Worms.

(2) Dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, on connaît également la position couchée sur le côté, bras et jambes recroquevillés.

signalés à Kervellin en Cléguer, à Cruguel en Guidel : maigre butin pour l'anthropologiste.

A Cruguel, comme dans le Finistère, des pierres à cupules ont été observées. A Saint-Fiacre, on parle d'un menhir idole trouvé dans les terres du tumulus.

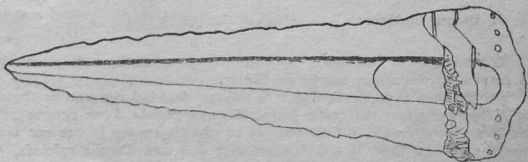
La chambre ne semble pas avoir une orientation quelconque ; très souvent, elle est orientée O.-E. ou N.-O. - S.-E.

Le mobilier.

Les types métalliques.

1) Les poignards. C'est l'arme la plus caractéristique, mais la plus altérable, car souvent corrodée, réduite à quelques fragments peu déterminables. En cet état, on la rencontre avec le vase à quatre anses à Coet-Nan en Malguenac, au Griguen en Plouhinec, à Kervellin en Cléguer : c'est le beau poignard classique triangulaire à base large (7 cm), munie de six trous de rivets. La lame, longue de 28 cm, renforcée d'une nervure médiane est ornée de trois filets en creux parallèles aux tranchants. A Kersusan, le tranchant incurvé, la base élargie annoncent un type plus évolué. A Saint-Fiacre, l'évolution se poursuit et, fait exceptionnel, le manche est coulé en métal. L'incurvation basale donne une lame plus rectiligne et annonce déjà le Bronze Moyen des épées de Tréboul (Finistère) ou de Saint-Brandan (1) (Côtes-du-Nord).

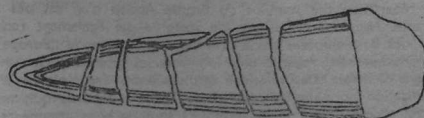
Généralement en bois, le manche des poignards est rarement conservé ; dans les cas heureux (Cruguel), il était orné de clous d'or aux dessins de pointillés. On consolidait la garde par un renforcement transversal à lunule médiane. Le fourreau était en bois (Coët er Garf), recouvert de cuir (Cruguel).



Hache-poignard (Guidel)

2) Les haches-poignards ou hallebardes. Elles diffèrent peu des poignards. On les reconnaît à l'empreinte oblique du manche sur le talon de la hallebarde (Saint-Fiacre) ou à la grosse nervure médiane de la lame (Cruguel, Saint-Fiacre).

(1) Dépôts ayant livré des épées à base large dérivées des poignards triangulaires.

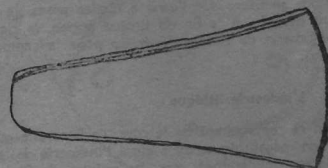


Hache-poignard (Saint-Fiacre)

3) Les épées. En s'allongeant, le poignard devient l'épée qui peut atteindre 50 cm. La lame reste large, parfois légèrement pistilliforme pour donner le glaive (Saint-Fiacre en Morbihan, Le Rumédon en Côtes-du-Nord, Carnoët en Finistère) ; en s'éfilant, les bords presque parallèles créent l'épée. Celle-ci s'orne de filets en creux, s'arme d'une nervure médiane et d'une pointe plus aiguë (Saint-Fiacre). C'est la messagère du bronze moyen de Tréboul - Saint-Brandan.

4) Les haches. Elles sont plates à légers rebords obtenus par martelage des côtés. Leur longueur atteint de 15 à 20 cm. Elles accompagnent le plus souvent le riche mobilier métallique des tumulus les plus évolués : une est signalée à Coët er Garf et Cruguel, deux à Saint-Fiacre. L'arme armoricaine précède sa cadette britannique, la hache à bords droits coulés du Bronze Moyen. Et déjà au Rumédon (Finistère), apparaît l'esquisse de la hache à talon.

Hache à rebords (Saint-Fiacre)



5) Les pointes de flèche. Deux pointes de flèche en bronze à pédoncule et ailerons singularisent les séries évoluées du tumulus de Saint-Fiacre. Face aux pointes de silex, elles demeurent cependant l'exception. Celles-ci, longues de 11 à 12 mm, de forme triangulaire, sont les répliques des types mégalithiques (Cruguel).

6) La métallurgie. L'analyse chimique des armes montre que le même monument unit le cuivre au bronze. Ainsi, à Coët er Garf, la hache et deux poignards étaient en cuivre, un troisième en bronze normal (86 % de cuivre, 14 % d'étain). Une enquête plus étendue décèle dans les armes de cuivre ou de bronze des quantités notables d'arsenic comme au Chal-de-cuivre ou de bronze des quantités notables d'arsenic comme au Chal-de-cuivre, mais ici, les bronzes sont en majorité. L'étude structurale des pièces indique, en outre, que le métal était martelé, puis recuit. Si les impuretés de ces bronzes ne permettent pas encore de remonter à la source du métal, on a reconnu cependant des gisements de cuivre dans les Côtes-du-Nord (Lanvélec, Tréduder, Bourbiac), dans le Finistère (Huelgoat, Crozon, Le Ry, Quimper, Coray), à Gourin ; leur concordance

avec la répartition des tumulus du Bronze Ancien n'en est pas moins intéressante. Néanmoins, l'origine du métal a été également recherché dans les Iles Britanniques, grand centre métallurgique de l'Europe Occidentale. D'aucuns ont regardé plus loin vers les gisements de cuivre de l'Allemagne Centrale. Des relations étroites entre Trégorois et Wessex, une localisation normano-bretonne de la hache à rebords qui, telle en Angleterre, cédera devant la palstave (1) sont de bons arguments pour trouver une inspiration métallurgique sur la rive Nord du Channel.

La céramique.

Le type classique est l'urne biconique de 0,10 m à 0,20 m de haut dont l'anse resserrée en son milieu unit le bord du vase à son épaule. A l'intérieur de la chambre, elle participe avec les objets métalliques au mobilier funéraire. Exempte de restes incinérés, elle a dû servir de vase à provision. Beaucoup de ces urnes sont à une anse, ou à quatre anses (Kerusan, Mané Rumenteur, Larcuste), mais on connaît des types intermédiaires à deux, trois, et même six anses. D'autres vases n'ont ni anse, ni forme biconique. La pâte est généralement de couleur, brun-rouge à brunâtre. De belles séries du Finistère montrent que le vase biconique à une anse est le plus souvent orné en dents de loup à champs hachurés ou en arêtes de poisson incisées. C'est le type qui s'apparente le plus à la poterie d'Adleberg sur le Rhin. De ce fait, on peut le placer à la base de l'évolution céramique. Par l'intermédiaire des vases, à deux puis à trois anses, la mode se fixera sur l'urne à quatre anses, la plus répandue, mais la moins décorée. A la fin du Bronze ancien, la richesse du métal bannira cette poterie de l'usage funéraire pour la cantonner à des tâches plus serviles.

L'industrie lithique.

En se rapprochant de la côte, l'aristocratie guerrière adopte la construction mégalithique, mais aussi l'industrie de la pierre. Celle-ci se distingue particulièrement par des pointes de flèche en silex d'un travail admirable qui leur a mérité le nom de pointes armoricaines. La majorité est en ogive plus ou moins allongée, à pédoncule et ailerons. 28 exemplaires de ce type se retrouvent à Coët er Garf. Elles se distinguent par la finesse de leur taille, la ténuité de la retouche qui a réduit la pointe de 3 à 5 cm de long, à 3 ou 4 mm d'épaisseur. Les ailerons, aux extrémités taillées en biseau, s'infléchissent progressivement vers le fin pédoncule. Certaines pointes tendent vers un type triangulaire, rare en Bretagne, mais bien représenté par les 14 pointes de Cruguel, en Guidel.

Mentionnons encore des fragments de meules à Cruguel, Saint-Fiacre, des percuteurs (Saint-Fiacre), un grattoir (Bleuzent), puis çà et là des éclats de silex, des cailloux de quartz.

En Finistère, s'y ajoutent de rares brassards d'archers, dans les Côtes-du-Nord et le Finistère des aiguisoirs en pierre polie, cousins du Wessex anglais.

(1) Terme scandinave, synonyme de hache à talon.

La parure.

L'art s'exprime dans les manches de poignards cloutés d'or à Cruguel et Saint-Fiacre. A Kerusan, c'est une lamelle d'or ornée de lignes en relief et percée de quatre trous dont deux avec clous d'or : parure sans doute de manche ou de fourreau.

C'est l'époque où apparaissent en Armorique les lunules, les torques filiformes, l'anneau disque, la pince épilatoire en or. Leur répartition, dans les Côtes-du-Nord, indique que le précieux métal irlandais avait remplacé dans la faveur l'or hispanique du chalcolithique.

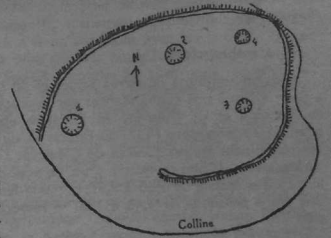
On fait état d'anneau spirale dans le Finistère, de chaîne d'or unie à des bracelets spirales d'argent à Clohars-Carnoët.

Des Côtes-du-Nord, viennent les épingles d'argent à tête en anneau, lointaines messagères d'Unetice (1), traversant le Bronze II allemand. Leur importation par l'intermédiaire du Wessex (2) paraît moins aléatoire qu'un apport direct par la culture bavaroise de Straubing (3).

Il en est de même des quelques perles de verre bretonnes, abondantes en Wessex, de perles plaquettes en ambre, en jais, en écaïlle de tortue (Saint-Fiacre) dont les perforations multiples du style Kakovatos (4) ont été rencontrées dans le Sud anglais, les tumulus du Bronze Moyen allemand et Haguenau en Alsace (5).

Habitat.

Plus dense, à l'intérieur du pays, l'habitat se présente en camps situés sur des hauteurs (Perros, Kergalan). Leur forme, ovale à rectangulaire, atteint aisément de 200 à 600 m de grand diamètre. Ils sont défendus par un talus sans fossé emprisonnant un cimetière de tumulus. A Perros, les fonds de cabanes se groupent aux angles opposés de retranchement. Ces constructions rectangulaires de 3,50 m de long sur 2,20 m de large étaient en murs de pierres sèches et de terre dont les vestiges s'élevaient encore à 1,30 m au-dessus du sol. Dans l'aire d'habitation en terre battue, on reconnaît le foyer à la terre profondément rougie par le feu, aux frag-



Kergalan
Tumulus et enceinte
(d'après A. de la Grandière)

- (1) Civilisation du Bronze Ancien de Bohême, station au Sud de Prague.
- (2) Civilisation du Bronze Ancien anglais, au Nord de Southampton.
- (3) Autre centre du Bronze Ancien tardif allemand, situé en Bavière.
- (4) Tombe à couple de la civilisation mycénienne en Grèce, datée de — 1450.
- (5) Groupe de tumulus du Bronze Moyen de la Forêt de Haguenau, en Alsace.

ments de poterie grossière que l'on y a recueillis. On connaît semblable habitation au cœur de l'Arrhée à Brennilis (Finistère).

Genre de vie.

La présence de meules à concasser le grain (Guidel, Saint-Fiacre) atteste l'existence de l'agriculture. Mais le développement du plantain dans les tourbières de Spézet, au Nord des Montagnes Noires, indique au palynologiste qu'une étendue assez considérable de prairie se trouvait à la disposition des constructeurs, pâtres semi-nomades, des tumulus de l'Age du Bronze. Beaucoup plus clairsemée qu'au début du néolithique, la forêt se maintenait : l'abondance des pointes de fleches (Coët er Garf, Cruguel, Saint-Fiacre), une dent de sanglier (Coët er Garf), témoignent que la chasse était en honneur chez cette aristocratie guerrière. Sans déchoir, celle-ci trafiquait dans les armes et la parure avec la noblesse du Wessex.

Cette position des villages sur des collines entourées d'enceinte évoque notre haut Moyen Age. Si l'on en croit la ligne de forts qui s'échelonnent de la rivière d'Étel à la rivière d'Auray, les relations ne furent pas toujours cordiales avec les populations mégalithiques de la côte. Cependant, au Bronze Moyen, la fusion sera complète et Bretagne et Normandie entreront avec les Îles Britanniques dans un vaste système Nord-Atlantique de répartition du métal.

L'anthropologie.

L'action conjointe de terres acides et du rite de l'incinération a réduit à peu de chose nos connaissances sur les races de ce tumulus. Les crânes de Mahalon et de Guisseny en Finistère appartiennent peut-être à des atlanto-méditerranéens (1). Pourrait-on en dire autant des squelettes trouvés récemment en des tombes de Cléder et Loquirec (Finistère), de Pleslin-les-Grèves (Côtes-du-Nord) : un homme dolicocephale de 1,70 m, un autre mésocéphale de 1,65 à 1,70 m ; une femme dolicocephale de 1,65 ? Une jeune personne de 1,48 à 1,50 m mésocéphale évoque le type Tévien.

Extension géographique.

C'est dans l'Arrhée que bat le cœur de cette civilisation où se concentrent la plus grande concentration et les plus anciennes sépultures. De ces sommets, les tumulus descendus vers la côte en suivant les rivières seraient progressivement rentrés au contact des civilisations mégalithiques littorales. Vers l'Ouest, ils gagnent l'extrême pointe du Finistère, à l'Est, ils ne dépassent guère le Biavet ou le Trieux.

Cette expansion limitée montre que cette ethnie européenne ne fut point très nombreuse. Si l'on oppose les 829 dolmens occidentaux sépultures collectives, aux 200 tombes individuelles, dont une certaine bien datable, le taux démographique nous apparaît bien modeste. Déjà, le Morbihan est une marche orientale où s'amenuise une vingtaine de sépul-

(1) Cf. R. Riquet. Bibliographie.

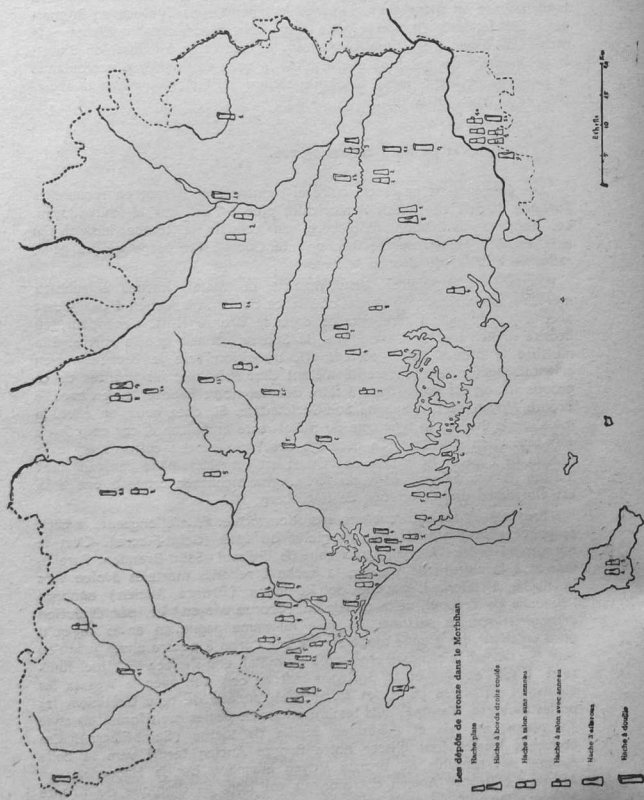
tures. En Vannetais, six seulement sont bien caractérisées : aux Landes de Lanvaux, Larcuste en Colpo, Kerusan en Saint-Jean-Brévelay et, la plus orientale de toute l'Armorique, Coët er Garf en Elven ; dans un no-man's land, pauvre en mégalithes, s'avance la chambre de Ty-Guen en Plumergat ; sur la côte, en pleine zone mégalithique, deux patrouilleurs : le Mané Coh Clour et le Mané Rumenteur. Au contraire, à l'Ouest du Biavet, le peuplement devient plus dense. C'est la zone de Pontivy où commande le tumulus de Saint-Fiacre, la bande côtière Etel-Laïta où règne la sépulture de Cruguel en Guidel.

Origine et position chronologique.

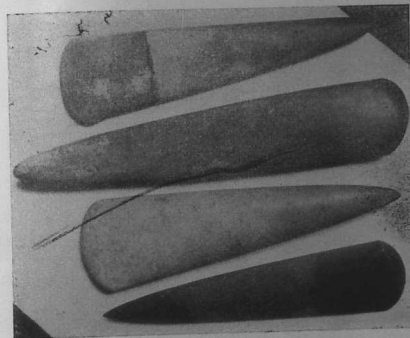
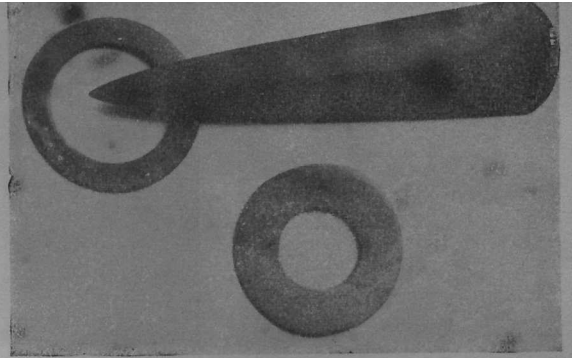
Les éléments de ce cercle culturel montrent qu'il faut en rechercher l'origine au-delà du Massif Armoricain, plus à l'Est, sur le Rhin Moyen. Là, dans la civilisation d'Adleberg, on connaît la tombe individuelle avec cadavre étendu sur le dos, orienté Ouest-Est : usage qui se généralise vers la fin du Bronze Ancien.

Poignards triangulaires, sans manche de métal, haches à rebords martelés, nous ramène : dans l'obédience du Bronze Ancien I de l'Ouest allemand, l'épingle à tête annelée dans le Bronze II-III. Cependant, au Bronze Ancien I et II, l'Allemagne du Sud ne connaît que le cuivre. Elle n'utilise le bronze qu'en période III, transition vers le Bronze moyen oriental. Aucun lien de parenté n'étant décelable avec les bronzes de ce groupe III, on est donc fondé à faire débiter notre Bronze Ancien avec le Bronze Moyen de l'Allemagne Sud-Occidentale. Si, chez nous, en effet, la métallurgie évolue, la typologie du métal reste archaïsante, car coupée de son aspiration orientale. Ce décalage des types et des cultures entre la France de l'Est et la France de l'Ouest est un phénomène constant tant à l'âge du bronze qu'à l'âge du fer. L'urne biconique ornée à une anse est elle-même une céramique de l'Adleberg.

Tous ces objets subiront une évolution locale. En s'allongeant, le petit poignard s'incurve pour devenir glaive ou épée (Saint-Fiacre). C'est le hérault du Bronze Moyen Armoricain de Tréboul - Saint-Brandan. Parallèlement à la culture de Wessex, la hache à rebords martelés évolue vers la hache à talon. L'ébauche du Rumédon (Bronze Ancien) annonce l'ébauche de Tréboul, celle d'Erdeven (Bronze Moyen) et, par évolution orthogénétique, la palstave. Le vase lui-même gagne en anses ce qu'il perd en décor. La grande mode se fixe sur l'urne à quatre anses jusqu'au jour où, devant la richesse croissante du métal, elle s'efface du rituel funéraire. C'est l'époque où la Bretagne met en commun avec la Wessex les aiguisoirs en pierre polie, les épingles en anneau de type Uneticien, les perles de verre, d'ambre, puis les imitations de perles multiforées du style Kakovatos, en jais et même en écaille de tortue (Saint-Fiacre). Ces ébauches locales font glisser notre Bronze Ancien tardif vers la belle époque des tumulus du Bronze Moyen allemand ou de Haguèneau en Alsace. Le Bronze Ancien d'Armorique est donc le diptyque du Bronze Moyen allemand. Le radio-carbone est venu étayer nos hypothèses : des tumulus associés au poignard et vases classiques ont donné — 1590 (plus ou moins 50) à Kervingar, en Plouarzel (Finistère) ; — 1385 et — 1285 (plus ou moins 110) pour Kervellerin, en Cléguer (Morbihan).



Hache votive
et anneaux
disques
Mané er
Hroek
Thymadeuc



Vase à bosselles
Tumulus du Moustoir (Carnac)

Haches votives
Saint-Michel
Tumiac, Mané
er Hroek



Colliers en callais
Saint-Michel
Tumiac

Le Bronze Moyen

(1200-725)

Avec le Bronze Moyen, les sépultures disparaissent. Pour combler l'immense vide du Bronze Ancien à l'âge du fer, on ne dispose plus que des dépôts.

Les dépôts.

1) Définition. Sous le terme dépôt, on désigne une trouvaille d'objets provenant d'un enfouissement intentionnel, pratiqué hors de toute sépulture.

2) Conditions d'enfouissement. L'enfouissement intentionnel nous est indiqué par le nombre d'objets. Celui-ci va de quelques unités à plusieurs milliers. On rencontre le dépôt le plus souvent au cours de travaux de défrichage ou de nivellement. Il peut être enfoui à 0,50 m ou 0,80 sous le sol dans une cavité naturelle, artificielle ou dans un vase. Les objets y sont rangés, empilés ou rituellement disposés en cercle.

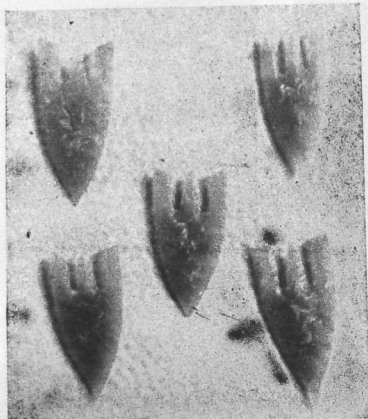
Les haches, seules ou associées à d'autres objets, sont de beaucoup les plus nombreuses. Aussi a-t-on fondé sur elles une classification du bronze local.

3) Origine. Elle est variable. Le plus facile à reconnaître est le dépôt du fondeur caractérisé par ses moules, ses lingots, ses culots de fonte, ses pièces hors d'usage ou fragmentées destinées à la refonte. Si les objets sont neufs, non usagés, c'est le magasin secret du marchand ambulant ou le trésor que l'on cache en période de troubles. Pour la hache en plomb, c'est le lingot-monnaie que l'on confie à la terre. Le dépôt près de la source ou de l'étang est voué aux fins religieuses.

4) Répartition. Dans l'inventaire des gisements français, le Morbihan prend la troisième place avec ses 67 dépôts. Il est précédé par les 123 découvertes du Finistère, devancé de peu par les Côtes-du-Nord, mais suivi par la Manche, la Gironde, la Loire-Atlantique, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Maritime, l'Eure.

Cette répartition côtière nous rappelle le rôle capital joué par la voie maritime dans la diffusion du Bronze Atlantique. Sur le littoral océanique, de préférence aux embouchures des fleuves, vont s'épanouir de brillantes écoles de métallurgie. La distribution de leur production, interférant parfois comme pour la palstave, montre la persistance de contacts maritimes à travers l'évolution des haches à bords droits, à talon, à douille.

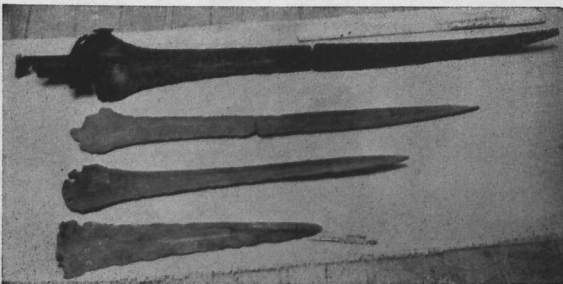
Cette distribution côtière se reconnaît en Morbihan où les deux tiers des 67 dépôts se concentrent sur la zone littorale : 24 pour les arrondissements de Lorient et de Vannes, 12 pour Pontivy, 7 à Ploërmel. Sur la côte elle-même, elle se confine aux embouchures, sur les bords de nos rivières : Laïta, Blavet, Etel, Vilaine. De la hache à rebords à la hache à douille, cette disposition persiste. Elle indique, comme de nos jours, la densité du peuplement et la vocation maritime du littoral morbihannais.



Pointes de flèches
Tumulus
de Coet ar Garf
(Elven)



Vases biconiques
à quatre anses
Kerusan
Mané Rumentur



Evolution
du poignard
en épée

Typologie et évolution.

1) Stade initial. C'est l'époque de la hache à bords droits, coulés avec la pièce. Elle est peu répandue : 10 exemplaires seulement pour le Morbihan. Le terme de passage entre le Bronze Ancien et Moyen est représenté par le dépôt du camp de Meucon. On y a trouvé : une hache à bords droits peu saillants, à côtés concaves parés de trois facettes longitudinales, mesurant au tranchant 8,6 cm de long sur 4,5 cm de large ; des fragments d'épées, dont un à nervure centrale orné de quatre filets parallèles aux tranchants, enfin une pointe de lance fragmentée à douille.

A Erdeven, la hache à talon s'ébauche à partir de la hache à rebords. Une simple languette unit les deux bords ; mais déjà, sur le plat de la lame, apparaît la nervure centrale caractéristique des séries bretonnes. Les côtés élargis en fuseau, ornés de nervures en relief portent cependant l'empreinte britannique.

Plus jeunes sont les bronzes de Monterblanc et de Saint-Gravé où la hache à talon sans anneau, s'unit à la hache à rebords. Au Mangouro, en Monterblanc, l'arme de 10 cm a un tranchant peu ou très arqué, parfois des côtes concaves facetées comme à Meucon. Certains fragments ont la base du talon concave. Sur un exemplaire, les bords du talon se rejoignent pour former une ornementation triangulaire : disposition primitive qui, dans la série normande, marque le passage insensible de la hache à rebords à la hache à talon. A Monterblanc, comme à la Haie en Saint-Gravé, des pointes de lances à douille les accompagnent.

Çà et là, quelques haches à bords droits ont été recueillies, malheureusement hors de tout contexte archéologique : à Quéven, Plouhinec, aux environs de Vannes, et dans le Morbihan. La hache de Vannes provenait de la collection de Robien : sur les bords, deux petites languettes étaient rabattues vers le centre. A Plouhinec, elle était entourée en son milieu d'un anneau plat de métal, destiné sans doute à maintenir les extrémités du manche bifide.

2) Le stade moyen. Cette période s'impose à l'attention, par ses nombreux exemplaires : 150 haches à talon sans anneau, la plus forte série, après les haches à douille, répartie entre 12 dépôts : 4 à Nivillac, 2 à Guillac, 1 à Pluherlin, Inzinzac, Saint-Barthélémy, Lorient, Plouhinec, Tréfléan.

Ces haches ont de 15 à 17 cm de long, 4 à 5 cm de largeur au tranchant. A Bodeuc, en Nivillac, un même filet en relief apparaît sur le milieu des faces. A la rivière de Bas, en Guillac, il se développe une nervure médiane, s'avancant du talon vers le tranchant. Cette particularité distingue l'école bretonne de l'école normande où le talon, conservant les deux rebords primitifs, forme avec la nervure médiane un trident. La hache bretonne se signale également par un tranchant plus étroit, une plus grande longueur, un talon plus large, des côtés concaves. Parfois, le talon partage la hache en deux, et la largeur du tranchant est au quart de la longueur totale. A Guillac, une hache normale, à lame triangulaire, à tranchant élargi, s'associe aux haches bretonnes.

Dans tous ces dépôts, on ne trouve exclusivement que des haches à talon sans anneau. Quant aux objets associés, ils sont rares : 2 bracelets seulement à Pluherlin.

3) Stade final. Le dépôt de Bangor fait transition. C'est le dépôt d'un fondeur avec ses deux moules, l'un pour hache à talon sans anneau, l'autre pour hache à talon avec anneau.

Munie le plus souvent de sa nervure médiane, la hache à anneau marque le retour à un mobilier plus varié et plus abondant. Son nombre tombe cependant au tiers du précédent : 50 haches, réparties en 9 dépôts où elles règnent à l'exclusion d'autres types de haches : Le Guern, Plescop, Surzur, Saint-Tugdual, Pont-Scorff, Bignan, Noyal-Pontivy, Caudan, enfin deux moules en bronze à Saint-Dolay.

A la Montagne du Salut en Caudan, elle s'associe la pointe de lance à douille, un fragment d'épée, à renflement axial, filets sur les rebords, du type Saint-Brandan.

Mais, à Cornospital, en Saint-Tugdual, apparaît la rapière à renflement médian, à bords plus parallèles, à soie ou languette, d'un type plus Rixheim-Monza (1).

Cette copie occidentale d'un modèle des Champs d'Urnes I et II de Kimmig (2) s'affirme dans les épées à languette de l'étang de Kergoff en Noyal-Pontivy où le ciseau à douille est un type plus tardif des Champs d'Urnes III. C'est l'âge du petit marteau à douille de Fourdan en Guern qui annonce la hache à douille du Bronze Récent, mais où l'on retrouve le rasoir pédonculé bifide des Champs d'Urnes II-III ou du Hallstatt A-B de Reinecke uni aux types plus atlantiques : hache à anneau, bracelets serpentiformes, poignard.

C'est à un stade ultime qu'apparaissent les célèbres bracelets de bronze de Kéran en Bignan. Ils se présentent au nombre de 18 sous l'aspect de bracelets massifs, ouverts, à section mi-circulaire, ovale ou quadrangulaire. Leurs extrémités plus effilées se terminent à angles obtus, en léger renflement ou en pointe. Deux sont lisses, les seize autres sont couverts d'une ornementation géométrique finement gravée en chevron, dent de loup, segment de cercle, losange. On les connaît en Normandie, au Hanouard, à Rosay (Seine-Maritime), à Rougemontiers (Eure), dans la Manche à Livoye. Décoration et bracelets sont originaires du Sud-Est : ils sont fréquents aux Champs d'Urnes III ou Hallstatt B dans la vallée du Rhône, sur les confins occidentaux des Palafittes Suisses. Dans l'Ouest, à Notre-Dame de Livoye (Manche), ils s'associent plus tardivement à la hache à douille du Bronze Récent. En Bretagne, ils annoncent la pénétration des Champs d'Urnes vers l'Ouest qui, bientôt, apporteront la hache à ailerons terminaux. C'est le premier moutonnement de ces mouvements de peuple qui marquent dans l'Est le début de l'Age du Fer (Hallstatt C de Reinecke, Hallstatt I de Déchelette).

(1) Epée du type Rixheim (Haut-Rhin) de la phase préliminaire des Champs d'Urnes (C.U.I. de Kimmig).

(2) W. Kimmig, archéologue allemand contemporain, distingue quatre phases principales dans la civilisation des Champs d'Urnes : Champs d'Urnes I, contemporains du Bronze Moyen Tardif ; Champs d'Urnes II et III, équivalents du Bronze Final (Hallstatt A et B de l'archéologue allemand P. Reinecke, Bronze IV de l'archéologue français J. Déchelette ; Champs d'Urnes IV, du premier Age du Fer (Hallstatt C de P. Reinecke, Hallstatt I de Déchelette).

Métallurgie.

La teneur normale en étain des bronzes ne leur permet plus d'être martelés à chaud, ils sont donc coulés. Corrélatrice à l'augmentation en étain, la proportion d'arsenic s'abaisse tandis que le plomb apparaît à titre d'impureté. La hache à bords droits de Quéven donne des teneurs de 48,58 % de cuivre, 7,94 d'étain et 0,14 de plomb. Au cours de l'âge suivant, les quantités de plomb iront croissantes.

Extension et position chronologique.

A l'Age du Bronze Moyen, la hache est devenue le fossile directeur. Au Chalcolithique, comme au Bronze Ancien, elle était encore rare : au total, 20 haches plates et à rebords, martelées, pour le Morbihan. La hache à rebords martelés avait, nous l'avons vu, fait son apparition, à la fin du Bronze Ancien. Au Bronze Moyen, le nombre des haches à rebords coulés reste encore modeste, mais leur ère d'extension déborde largement le cadre du Bronze Ancien. On la trouve non seulement en Finistère, mais à l'Est du Morbihan, des Côtes-du-Nord, jusqu'en Ille-et-Vilaine. C'est la Normandie, avec le Calvados et la Manche, qui en détient le plus grand nombre. Cette densité peut s'expliquer par une inspiration septentrionale issue d'un Bronze Moyen anglais, héritier de la culture du Wessex.

C'est en effet à la fin du Wessex et du Montélius II, contemporain lui-même des tumulus du Bronze Allemand, que Hawkes (1) place sa division C du Bronze Moyen. Elle se caractérise par une hache à rebords évoluant vers la hache à talon. Un bon terme de passage extra-morbihanais nous est donné par le dépôt de Tréboul en Finistère. Comme en nos dépôts de la phase initiale, on y trouve la hache à rebords, à facettes, une ébauche de hache à talon, la hache à talon sans anneau, des pointes de lance à douille, parfois ornées en dent de loup ou en chevron, enfin, la classique épée de Saint-Brandan, à base large, rivetée, ornée de filets. Sa fréquence dans les Côtes-du-Nord indique qu'elle y a pris naissance à partir du poignard triangulaire allongé du Bronze Ancien. Quelques exemplaires ont atteint la Normandie. Mais, dans ce dépôt Finistérien, les bronzes atlantiques s'unissent déjà à deux bronzes continentaux originaires de l'Est : le petit poignard à base trapézoïdale, munie de deux rivets et l'épingle ou la pendeloque rouelle. Le premier est courant dans les tumulus du Bronze Moyen de Haguenau en Alsace. Plus tard, on le rencontre dans le Bronze Récent de la vallée du Rhône au dépôt de Porcieu-Amblanieu. La rouelle est connue du Bronze Moyen, puis du Bronze Récent à Lavène, dans le Tarn, où elle est associée à l'épée de Rixheim-Courtavant. Ces quelques jalons permettent donc de paralléliser notre Bronze Moyen Initial avec le Bronze Récent de la France orientale.

L'ébauche de talon d'Erdeven à décor britannique nous mène aux palstaves qui marquent l'extension du Bronze Occidental au long de la côte atlantique. Peu après, la métallurgie se dissocie en plusieurs écoles

(1) Préhistorien anglais contemporain.

dont les produits interfèrent largement. D'abord en Normandie, sur l'embouchure de la Seine, la mode est aux palstaves à trident. En Bretagne, fleurit la hache à nervure médiane. Celle-ci s'établit sur le cours inférieur de la Loire, remonte la Charente, interfère sur la Gironde avec la hache à rebords du Médoc (1), sa contemporaine.

Toutes deux, par le négoce, gagnent l'Est de la France : dans la vallée du Rhône, à Vernaison, elles rencontrent la hache à rebords, étranglée à mi-corps de Porcieu-Amblanieu, les épingles à tête côtelée des tumulus du Bronze Récent (2) (1200-1000) et l'épingle à collerette de la phase I des Champs d'Urnes (1200-1000). Par réciprocité, à Baux-Sainte-Croix dans l'Eure, l'épingle côtelée de la troisième phase de Haguenau (3) (1200-1000), de Courtavant, de Vers (4) pénètre dans le monde des palstaves sans anneau ou à anneau embryonnaire. Effectivement, au camp de Fort-Harrouard (5) (Eure-et-Loir), on connaît la poterie à incision profonde de Haguenau, les épingles du tumulus du Bronze Récent de la Haute-Seine, la rapière à base trapézoïdale des tumulus tardifs de la Lorraine. Peut-être doit-on y déceler le contrecoup d'une seconde poussée vers le centre de la France des Champs d'Urnes de la phase II (1000-900). Refoulée vers l'Ouest, une fraction du peuple des tumulus aurait de Normandie gagné vers — 900 la côte anglaise, renouvelant l'exploit des tumulus du Wessex, suivis plus tard à leur tour (— 725) par les Champs d'Urnes de Deverel-Rimbury (6). C'est à ces traditions du Bronze Moyen Oriental que l'on devrait l'introduction en Picardie et en Bretagne - Normandie de l'épée à base trapézoïdale. L'extension des Champs d'Urnes aurait également été marquée dans l'Ouest par l'épée de Rixheim-Monza à soie ou à languette, datée dans l'Est des Champs d'Urnes I (1200-1000) et des Champs d'Urnes II ou de Hallstatt A (1000-900). En Armorique, région d'archaïsme, le modèle persistera jusqu'à l'extrême fin des Champs d'Urnes III ou de Hallstatt B, comme le montre à Noyal-Pontivy son union avec le ciseau à douille et à Rosnoen (Finistère) sa présence aux côtés de l'épée à soie plate à bords relevés, mais sans crans latéraux.

Les petits outils à douille, d'origine atlantique, de Noyal-Pontivy et de Guern appartiennent aussi à la fin du Bronze Moyen : ce sont les prototypes de la hache à douille. Avec les bracelets de Bignan, nous retrouvons dans l'orbite des palafittes rhodaniens (7), à l'époque des Champs d'Urnes III (900-750). Cependant, leur réplique de Livoye (Manche),

(1) Centre métallurgique à l'embouchure de la Gironde dont les dépôts sont caractérisés par une hache étroite à rebords parallèles.

(2) Phase terminale de la civilisation des tumulus du Bronze Moyen, contemporaine de la première invasion des Champs d'Urnes (Champs d'Urnes I de Kimmig).

(3) Cf. Supra.

(4) Sépulture à inhumation de Courtavant (Aube) où on a trouvé en outre une épée de Rixheim-Courtavant, un couteau de bronze à bords rabattus du type dit de Mels (Suisse). — Dépôt de Vers (Gard), riche en épingles de ce type.

(5) Camp en éperon barré occupé déjà au Néolithique.

(6) Champs d'Urnes du Sud-Est de l'Angleterre où l'on a vu des envahisseurs en provenance du continent : opinion actuellement contestée.

(7) Station littorale lacustre du Bassin du Rhône appartenant à la civilisation des Champs d'Urnes.

associée à la hache à douille, présume d'une date tardive postérieure à Hallstatt B.

Le Bronze Final

(725-450)

L'infiltration des Champs d'Urnes

Les sources historiques.

Le Bronze Final marque l'entrée timide des pays atlantiques sur la scène de l'histoire. Un périple antique les y introduit, celui du Carthaginois Himilcon en — 500 (1). Conservé dans les vers tardifs d'Avienus, il décrit la Bretagne sous le nom d'Oestrymnis : « Et, ici, surgit la tête du promontoire que l'Age Antique a appelé Oestrymnis. Au pied de ce promontoire, les habitants voient s'ouvrir le Golfe Oestrymnique : les îles Oestrymniques y apparaissent avec leurs riches mines d'étain et de plomb : elles sont très peuplées. Leurs habitants ont le cœur fier, l'habileté qui engendre le succès, la passion innée du commerce. Leurs barques connues de la mer la troublent au loin... Ils ne savent pas construire des navires de pins ou d'érables... Mais, ils façonnent leurs esquifs avec des peaux cousues ensemble et c'est sur du cuir qu'ils parcourent le vaste océan ». « De là, jusqu'à l'île sacrée (c'est ainsi que les anciens l'ont appelée), il y a deux jours de navigation ». « La nation hybernienne l'habite sur une grande étendue ». « Près d'elle, on rencontre l'île des Albions ». « C'était la coutume des Tartessiens de faire le commerce aux îles Oestrymnides ».

Dans le Golfe Oestrymnique, on a vu soit le Morbras, soit le canal de la Manche, dans les îles Oestrymnides, les Cassiterides d'Hérodote (2), les îles Vénétiques ou Sud-Anglaises : « Timée (3) l'historien dit qu'à six jours de navigation de la Bretagne, et en deçà, est l'île de Mictis qui produit le plomb blanc : que les bretons s'y rendent dans des barques d'osier garnies de cuir ». Albion est le nom du peuple des Champs d'Urnes, de Deverel-Rimbury que les auteurs anglais font débarquer en — 725 dans le Sud de l'Angleterre. D'après Piggot, ce sont des palafittes suisses, alpins, brachycéphales, fuyant devant les guerriers celtes, armés de l'épée de fer. Corrélativement, c'est l'époque où l'urne funéraire et les bronzes palafittiques orientaux font leur apparition dans les dépôts morbihannais.

D'autre part, l'ethnique albion est de même souche que les Alba « cités », « forteresses » d'où dérivent les Albes, Albi... que l'on rattache à une langue italo-celtique ou ligure parlée par le peuple des Champs

(1) Explorateur carthaginois, visita la côte occidentale de l'Europe jusqu'à la Cornouaille. Son récit a été transcrit en vers latins, au IV^e siècle de notre ère, dans le poème d'Avienus : "Ora Maritima".

(2) Historien grec du V^e siècle, auteur des "Histoires".

(3) Historien grec du IV^e siècle, natif de Sicile. La citation est de Pline l'Ancien, écrivain latin du I^{er} siècle après J.-C.

d'Urnes. Dans un vers d'Hésiode (1) (— 600), les Ligures passent pour un des trois grands peuples du monde connu des Grecs :

« Ethiopiens, Ligures et Scythes qui traitent les juments ».

Mais au temps d'Hécateé (2) (— 500), ils ont reculé devant les Celtes de Hallstatt. Au Sud-Est, Marseille nous est donnée pour « une ville de Ligistique, près de la Celtique ». Effectivement, dans l'Est et le Centre de la France, les toponymes en brigia, « forteresses », recouvrent l'aire des épées de Hallstatt, en Espagne, celle des épées à antenne. Par contre, en Armorique, on constate l'absence sinon la rareté des unes et des autres. Cependant, là aussi, le contrecoup de la première vague celtique s'est fait sentir : « Des îles Oestrymnides, ajoute Avienus, si l'on pousse plus avant, dans la mer, vers les climats où la fille de Lycaon glace les airs, on aborde un pays désolé d'une peuplade ligurienne ; car, il y a longtemps que les Celtes ont ravagé ce pays par de fréquents combats. Des Ligures, chassés de leur patrie... vinrent en ces lieux presque partout hérissés de ronce : c'est un sol pierreux où l'on voit des rochers escarpés, des monts menaçants qui touchent le ciel... puis... les loisirs de la paix amenèrent à abandonner ces hautes demeures et à descendre sur le rivage. » Faut-il voir en ces Ligures un rameau des Vénètes d'Italie, qui, après s'être éjourné en Suisse où l'on connaît un Veneto-Lacus, le lac de Constance, un Venetomagus ou marché des Vénètes aurait gagné le pays de Vannes (3) ? L'apparition, dans les dépôts armoricains, de bronzes suisses ne contredit pas l'hypothèse.

L'archéologie. Son témoignage.

Pour l'archéologue, le début du Bronze Final est marqué par la brusque apparition dans les dépôts atlantiques d'une forme caractéristique de l'Est de la France : la hache à ailerons terminaux, au tranchant évasé. Elle s'entoure généralement d'une foule d'objets en bronze dont l'origine doit être recherchée du côté des palafittes suisses. Unie à quelques formes de vases, à des tessons ornés, elle montre que le nouvel apport ethnique est issu des Champs d'Urnes III de l'Est. D'où la distinction en nos dépôts d'un type mixte, atlanto-Champs d'Urnes et d'un type purement atlantique.

Les dépôts mixtes atlanto-Champs d'Urnes.

On en connaît 9 dépôts, soit par ordre alphabétique : Belz (Ilot du Nihen), Bangor (Calatrène), Groix (Men-Stang-Roh), Guidel (Kergal), Guidel (Kerhar), Locmariaquer (Pont er VII), Noyal-Pontivy (Couëdic), Questembert (Lande du Parc aux Bœufs), La Roche-Bernard. Dans cet ensemble, les 70 haches à ailerons dépassent largement les 30 haches à douille du type court, tandis que 6 dépôts permettent de retracer l'évolution chronologique.

Typologie et évolution. — Quand la hache à ailerons terminaux et

(1) Poète grec du VIII^e siècle avant J.-C., auteur des "Travaux et des Jours".

(2) Historien et géographe grec du VI^e siècle.

(3) Cf. J. Label (Bibliographie).

anneau latéral apparaît sur la frontière vannetaise, à Questembert, dans le dépôt du Parc aux Bœufs, l'épée de Rixheim s'est déjà transformée. Aux mains des forgerons atlantiques, la soie a pris la forme d'une poignée, renforcée à sa base de deux crans latéraux symétriques : c'est l'épée dite en langue de carpe de la zone océanique. A ses côtés, apparaît un autre type occidental : la petite hache à anneau, à douille ronde et tranchant élargi. La présence à sa base d'ailerons simulés comme dans le dépôt de Groix, l'évolution dans le dépôt des Champs d'Urnes III de Cambon (Eure) d'un type à ailerons vers un type à douille semblent indiquer qu'elle s'inspire de la hache à ailerons terminaux. Plus tard, cette forme connaîtra avec la douille quadrangulaire une grande faveur dans la zone normano-bretonne. Egalement quadrangulaires et occidentaux sont les petits rasoirs à un seul tranchant.

Après des types nouveaux, les vieux types du Bronze Moyen se maintiennent : haches à talon et anneau, pointes de lance, marteaux à douille. Ici, comme bien souvent, les pièces fragmentées, les lingots, les cônes de coulées, la présence d'une enclume indiquent le dépôt d'un fondeur.

L'inspiration des palafittes se retrouve dans la hache, l'herminette à ailerons, la pointe de lance ornementée, les gouges à douille. Au Parc aux Bœufs, la forme d'un vase, un tesson de pâte noire au col cannelé, festonné, sont les témoins d'une céramique des Champs d'Urnes III. Ajoutons-y quelques enfants perdus des sépultures secondaires : jatte à deux anses du dolmen de Pendrec en Crach, bol du dolmen de Kermarquer en La Trinité, des alignements de Kermario, dont les ascendants se retrouvent au bord des lacs Suisses ou du Bourget, à Millas II (1) dans les Pyrénées Orientales. Précieux indices d'une infiltration en Bretagne de Champs d'Urnes orientaux.

En s'avancant vers l'Ouest, l'industrie poursuit son évolution : c'est le dépôt de fondeur de Pont er Vil en Locmariaquer. On y connaît encore la hache à talon, la pointe de lance et le marteau à douille, puis les types modernes atlantiques : fragments d'épée à soie plate, à bords relevés et rivets, dont la lame est ornée de 1, 2, 4 filets en creux de part et d'autre du renflement central ; poignée d'épée à demi-pleine, terminée par un tenon pour y fixer le pommeau, comme dans le dépôt de Questembert ; fragments du petit poignard classique à large soie plate percé d'un trou de rivet, hache à douille ronde, à languette sous le col et nervures parallèles aux côtés, petit tranchet à soie de facture britannique, rasoir quadrangulaire à un ou deux tranchants, avec trou de suspension, plaquette en dent de loup.

Aux ateliers océaniques, le cycle continental des palafittes lui oppose ses nombreuses haches à ailerons de 13 à 15 cm de long, son herminette à ailerons et anneau latéral, son couteau à douille, à lame ondulée, le tube à boucle que l'on retrouve dans les dépôts de Groix et de La Roche-Bernard, les objets de parure : bracelets à tige pleine et côtelée, arc de fibule aux fils tors, épingles à sphère creuse, boutons, pièces d'applique à bélière, anneaux.

(1) Millas (Pyrénées-Orientales), station type des Champs d'Urnes tardifs du Sud-Ouest de la France. On la subdivise en Millas I (Hallstatt C de Reinecke), Millas II (Hallstatt D), Millas III (La Tène I).

Plus à l'Ouest encore, dans le dépôt de fondeur de Kerhar en Guidel, la hache à talon disparaît. A côté des types atlantiques habituels : épée en langue de carpe, hache à douille ancienne à ailerons simulés, rasoirs, pommeau de poignard, on reconnaît un matériel très palafittique : dans les armes, hache à ailerons ; dans la parure, épingles vasiformes, boutons coniques, bracelets côtelés, bagues ; dans l'ornementation : pièces d'applique, garnitures de timon de char (1), disques en tôle de bronze, disque tangent orné de cercles concentriques, feuilles de bronze ornées, fragments de vases en bronze. Une partie de moule en bronze, un culot de métal indiquent le dépôt d'un fondeur.

Dans la même localité, le dépôt de Kergal en est contemporain. Formes atlantiques (épées, poignards, haches à douille dont une à ailerons simulés, rasoirs) s'associent aux formes orientales : haches à ailerons, tubes, épingles, bracelets côtelés ou à tampons, anneaux, pièces d'applique, boutons à calotte sphérique, plaquettes finement ornées, fragments de vase en bronze martelé dont le rebord évoque la tasse de Jensovice (2). Comme à La Roche-Bernard et Venat en Charente, le manche à anneau d'un rasoir nous conduit jusqu'au Midi de la France dans les Champs d'Urnes du Hallstatt C et D à Pépieux et Mailhac (Aude). La petite pince à épiler du dépôt de La Roche-Bernard est également d'usage dans les Palafittes Suisses, le Haut Villanovien (3) italien et les Champs d'Urnes méridionaux de Meilhac I (4).

En gagnant les îles, la variété des types orientaux s'amenuise. A Groix, au dépôt de Men-Stang-Roh, on ne compte plus que quatre haches à ailerons et un tube à boucle latérale. Cependant, on y trouve une pièce rare en Bretagne, une moitié de moule en bronze pour hache à ailerons. Les formes atlantiques s'y poursuivent : épée à poignée en langue de carpe, hache à douille ronde aux ailerons simulés, au tranchant évasé, puis, une hache à douille octogone annonçant déjà la douille quadrangulaire si typiquement armoricaine.

Plus au Sud, nous abordons Belle-Ile pour y trouver le dépôt de Calastren en Bangor. Là aussi, les types orientaux se réduisent : 2 haches à ailerons et une moitié de moule en bronze pour hache à ailerons. Les formes atlantiques l'emportent ; épée en langue de carpe, poignard à douille britannique, pointe de lance, hache à douille ronde aux ailerons encore simulés. Enfin, divers objets de statut mal défini : tube côtelé ou aplati, croissant de métal, pièces d'applique. Du point de vue chronologique l'objet le plus intéressant est le bracelet à perle naissante. Dans le Midi et l'Ouest de la France, cette parure est d'un Hallstattien tardif, Hallstatt D de Reinecke ou Hallstatt II de Déchelette, partiellement contemporain dans le Nord-Ouest de la civilisation marnienne (5) de la Tène I.

(1) On connaît également dans le Finistère des mors (Guennoc) et des ossements d'un petit cheval de la variété Prjewalski, bête de trait plus que de monte.

(2) Dépôt de Jensovice en Bohême, qui contenait en grand nombre cette sorte de tasse. On la trouve également dans l'Allemagne du Sud, les Palafittes Suisses et la France (Lozère).

(3) Civilisation de Villanova, faubourg de Bologne, un des groupes du Premier Age du Fer dans le Nord de la Péninsule Italienne.

(4) Meilhac (Aude), autre station des Champs d'Urnes du Midi de la France, subdivisée en Meilhac I, II, III, contemporains de Millas.

(5) Civilisation gauloise de la Marne, un des départements les plus riches en nécropoles de la Tène I et II.

Au dépôt du Jardin des Plantes à Nantes, on connaît un fragment d'épée à antenne ; plus douteux à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), un torque (1) et un bracelet de la Tène I. Epée de bronze et lance à douille ont été d'ailleurs utilisées tardivement. Dans un tumulus Hallstattien du Gers (Pyrénées) survivent la pointe de lance et la hache à douille qui perdure en Catalogne jusqu'à l'époque ibérique (2) (— 300). Au tumulus à incinération de Lann er Bugn en Lignol (Morbihan), une pointe d'épée en bronze était encore associée à un javelot en fer que l'on connaît à la Tène II dans les sépultures circulaires du Rocher en Plougoumelen. Plus aléatoires, des pointes de lance à douille en bronze ont été rencontrées dans des stations de la Tène III : Mané Roullarde, Toul Bras. On voit donc avec quelle réticence l'Armorique du Bronze est rentrée dans cet Age du Fer qui allait ruiner son industrie.

Métallurgie des dépôts. — Comme à l'époque précédente, les bronzes sont coulés. Le dépôt de Questembert montre que les objets analysés (haches à ailerons, épées, poignards, lances à douille, gouges, rasoirs) sont en bronze normal, oscillant entre 9 et 14 % d'étain. Tous décèlent l'addition intentionnelle d'une petite quantité de plomb (0,2 à 4 %). D'autre part, les culots en cuivre pur indiquent que le bronze était fabriqué à partir de cuivre et d'étain isolés et non par refonte d'objets usagés. En effet, les boutons de coulées où la teneur en plomb (14 %) dépasse celle du corps de la hache, montrent que le plomb était versé au dernier. Un faible écart dans les proportions d'étain caractérise donc cette période et permet d'opposer la hache à ailerons à la hache à douille quadrangulaire où la teneur de l'alliage devient incohérente.

Les dépôts armoricains.

Ils sont essentiellement caractérisés par la hache à douille quadrangulaire et anneau latéral dont le nombre s'élève pour le seul Morbihan à 1 200 exemplaires. Les 24 dépôts connus jusqu'à ce jour sont par ordre alphabétique : Augan (Le Bois du Loup), Belz (Kerclément), Belz (Kerhuen), Belz (Kercadoret), Bieuzy, Brandivy (Castelguen), Caden, Guéhennoc (Le Colledo), Hennebont (Locoyarne), Hennebont, Kerfourm (Gaverné), Le Faouët (Kerauval), Malansac (La Petite Clôture), Malignac, Moréac (Boëdic), Moustoirac (Le Cosquer), Nivillac (Branrué), Pleucadeuc (Gournava), Plœmeur (Lannédec), Ploërmel, Quéven (Kerhor), Quéven, Riantec (Toulan), Roudouallec (Kerhon).

Typologie et évolution. — Dans tous ces dépôts, les bronzes orientaux ont disparu et la présence d'un seul type de hache en rend malaisée l'appréciation chronologique. On constate cependant que la hache à douille

(1) Colliers de métal, rares, en bronze ou en fer, au Premier Age du Fer (époque de Hallstatt), ils deviendront abondants, variés et en or, à l'époque de la Tène (Second Age du Fer).

(2) Apparue au V^e siècle, dans le Sud-Est de l'Espagne, sous les influences grecques et carthaginoises, cette civilisation atteint son apogée entre le IV^e et le II^e siècle avant J.-C.

quadrangulaire ou armoricaine s'oppose à la hache à douille ronde dont elle est issue. Celle-ci, dérivée de la hache à ailerons, porte encore des ailerons simulés ; elle est courte, à tranchant le plus souvent élargi. Au contraire, la hache à douille quadrangulaire est d'un type plus allongé, à tranchant moins large, à douille plus profonde. Chez la première, la taille est sensiblement la même (0,10 m - 0,11), chez la seconde, elle est variable : de 0,14 m à Brandivy à 0,07 - 0,05 à Pleucadeuc, Nivillac. Exceptionnellement unie à quelques objets, la hache quadrangulaire par contre prolifère : 170 à Roudouallec, 200 à Augan.

L'analyse chimique marque également une évolution. Pour la hache à ailerons, la proportion d'étain était normale avec un peu de plomb ; dans la hache à douille ronde, le plomb augmente. Avec la hache quadrangulaire, l'alliage devient incohérent. Dans le seul dépôt de Brandivy, on passe d'un bronze riche (71,72 Cu, 24,52 Sn, 0,30 Pb) à un bronze pauvre (88,96 Cu, 5,18 Sn, 3,04 Pb), au bronze plombeux (67,51 Cu, 5,00 Sn, 24,03 Pb). A Pleucadeuc, la teneur Pb monte brusquement à 88,12 % pour 10,40 Cu, 0,32 de Sn. A Nivillac, la hache quadrangulaire est en plomb presque pur (98,62 %), avec 1,33 % de Cu ; l'étain a disparu. Ce dernier terme de la hache armoricaine montre qu'elle n'est plus destinée à l'usage, mais est devenue, à la fin de sa carrière, un instrument d'échange, une hache monnaie. En faveur de cette interprétation plaident les grandes haches mal coulées, ornées au tranchant, les haches minuscules, la minceur du métal, le vide de la douille allant jusqu'au tranchant, l'argile qui la bouche, les fragments qui la remplissent, l'alliage incohérent issu de déchets ou de pièces fragmentées. Pour les haches de plomb, c'est l'épaisseur du métal, la petitesse ou l'absence de la douille. Conformément aux textes, on peut alors penser que quelques-uns des 78 gisements de plomb signalés en Bretagne ont pu être exploités à l'époque : Saint-Maudé dans le Morbihan, Huelgoat et Poullaouen (Finistère), Pontpéan et La Touche (Ille-et-Vilaine), Le Pont du Gué (Loire-Atlantique).

Quelques dépôts permettent de suivre la hache quadrangulaire dans son évolution. La plus courante est la hache à douille simple quadrangulaire à anneau latéral, sans ornementation, de 13 cm de longueur moyenne. C'est le modèle de Locoyarne en Hennebont, de Plœmeur, de Kerfourm. A Moréac, 52 exemplaires étaient placés dans un vase en terre, en couche superposée, la douille de l'une reposant sur le tranchant de l'autre. Puis, l'ornementation fait son apparition sur les faces. Sur les 66 haches de Kerclément en Belz, 3 étaient ornées de filets en relief terminés par des points. Dans la même localité, à Kerhuen, les haches étaient réunies par un fil métallique. A Roudouallec un vase contenait un lingot de 5 kg, 170 haches à douille de 12 à 13 cm de long, certaines ornées de lignes avec points ou de cercles avec points au centre. Fait intéressant, un vase en terre jaunâtre, dentelé symétriquement sur les bords, ressemblait étonnamment à ceux des Champs d'Urnes de Molia (Catalogne), d'un Hallstattien tardif contemporain du Hallstatt II - Tène I de Déchelette (1).

(1) Division du Second Age du Fer de l'archéologue Déchelette (Cf. supra). Il y distingue trois phases : La Tène I, II et III, auxquelles Reinecke (Cf. supra) ajoute en premier la Tène A.

Dans le dépôt de Brandivy, l'ornementation devient plus luxuriante et plus variée, mais l'alliage perd de sa normalité, passant du bronze riche au bronze pauvre, puis au bronze plombé. Les haches sont de grande taille, d'une belle régularité : 14 à 15 cm de long, 480 à 550 g en poids. Un seul exemplaire est du type commun à faces lisses avec deux baguettes ou bourrelets sous le col. Les 29 autres sont ornés, soit de 4 filets en relief terminés par des points équidistants ou groupés par deux : en ce cas, le médian plus court est suivi d'un point isolé à la hauteur des autres. Même disposition dans le décor à sept filets où les trois du milieu peuvent être plus courts. Parfois, les sept lignes équidistantes surgissent d'une bande séparée de la douille par une baguette. Le même motif se rencontre dans la hache à neuf filets équidistants où les trois lignes du centre portent, en plus des points terminaux, un second point médian. Ces haches peuvent être du Hallstatt II, car à Notre-Dame de Livoye (Manche), la hache ornée était associée aux fibules à nacelle (1).

Dans une troisième séquence, rentre la hache en bronze plombé (Kercadoret, Malansac, Moustoirac). Les haches ornées ou non contiennent parfois, coincées à l'intérieur de la douille, un petit lingot de bronze ou de menus fragments de haches (Kercadoret, Malansac).

A la phase ultime, la douille renferme un petit lingot ou un fragment de hache en plomb. C'est le cas à Quéven où, sous une grosse pierre, des haches gisaient près de deux urnes funéraires. A côté de la hache en bronze, très plombée, apparaît maintenant la hache en plomb pur. Ainsi, à Pleucadeuc, sur 40 haches, 23 étaient en plomb, 17 en alliage, à dix parties de plomb pour une de cuivre. Dans la douille des haches en plomb, on a trouvé de petits lingots du même métal. D'autre part, 13 lingots de ce corps pur atteignent près d'un kilo. Des culots de plomb alliés à un peu de cuivre ont également été recueillis. La longueur moyenne de toutes ces haches est de 12 cm, le poids moyen des haches en plomb de 367 g, celles en alliage de 309 g. Doit-on y voir des unités monétaires et dans une hache en alliage de 7 cm un sous-multiple ? On est tenté de le croire si l'on compare ce dépôt à celui de Nivillac : même hache en plomb, de mêmes dimensions, de même poids, associée également à des armes en alliage de composition voisine, même petite hache de bronze plombée de 9 à 7 cm. A Augan, deux rescapées d'un dépôt de 200 haches n'avaient plus que 5 cm. A Caden, des haches quadrangulaires nous sont encore données pour du plomb.

Ces quelques remarques laissent à penser que cette forme de hache quadrangulaire a pu, par suite de sa fonction monétaire, se prolonger au-delà de son usage habituel. Sa survivance paraît, en effet, tenace. A Saint-Urnel (Finistère), dans une inhumation sous jacente à la Tène III, une hache à douille était associée à une agrafe de ceinturon du Hallstatt II. A Kerhillio, en Erdevén (Tène III), un exemplaire est également signalé, mais sans garantie stratigraphique.

(1) Variété d'épingle de sûreté ou fibule, dont l'arc affecte la forme d'une nacelle.

Extension et position chronologique.

Sur la côte atlantique, le complexe des épées en langue de carpe, association de types atlantiques et orientaux, a pris la place des palstaves. Comme à l'époque précédente, les bronzes atlantiques remontent le cours des grands fleuves. Néanmoins, le Bassin de la Seine se trouve plus dégarni, le complexe atlantique se confinant maintenant en Bretagne et dans la Manche. Sur l'estuaire de la Loire, la grande concentration de l'épée en langue de carpe préjuge du rôle important qu'y jouera le port de Corbilo mentionné par Pythéas. La répartition de cette arme, au long de la côte océanique, démontre son caractère occidental. Elle semble issue plus de l'épée de Rixheim-Monza que de l'épée à poignée pleine de Moringen (1) dont la localisation orientale lui est opposée. A Condé-sur-Noireau (Calvados), on voit naître progressivement les deux saillies qui justifient son nom. Sa présence, dans quelques dépôts orientaux, notamment à Larnaud (2), montre qu'elle a pu remonter jusqu'au Hallstatt B. Mais, c'est l'arme favorite du Hallstatt C (— 725), où, au moment de la pénétration des Champs d'Urnes, elle s'unit à la hache à ailerons et à la pacotille des Palafittes. A Calastrène en Bangor, on la retrouve au Hallstatt D, à Lignol (Morbihan), elle git dans un tumulus à urnes cinéraires du post-hallstattien, à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), peut-être a-t-elle connu la Tène I. En somme, comme le montre sa répartition, l'épée en langue de carpe a remplacé non seulement l'épée de Morigen du Hallstatt B, mais encore les grandes épées de fer du Hallstatt C, les courtes dagues à antennes de Hallstatt D dont une a échoué à Nantes dans le dépôt atlantique du Jardin des Plantes.

Le second fossile directeur est la hache à ailerons des Champs d'Urnes. Elle semble à l'origine de la hache à douille armoricaine. Par simple jonction des ailerons terminaux, on passe en effet à la hache à douille ronde : le manche bifide cède la place au manche coudé. Sur les exemplaires anciens, les ailerons sont encore dessinés, mais l'alliage de bronze s'enrichit en plomb. Puis la douille devient quadrangulaire ; c'est la hache armoricaine. D'abord sans ornement, puis paré de filets, son alliage devient incohérent, la dose de plomb augmente. Dans la période ultime, la hache est en plomb pur : c'est un produit d'échange, un lingot monnaie. Une telle évolution suppose un temps assez long, une répartition assez vaste.

De fait, en France, l'Armorique du Bronze Final vient largement en tête avec ses 263 dépôts de haches à douille quadrangulaire. Le Nord y détient la première place : la Manche avec ses 74 dépôts, suivie de près par le Finistère 72, puis par les Côtes-du-Nord 70. Le Sud et l'Est sont les plus pauvres : 23 découvertes pour le Morbihan, 18 pour l'Ille-et-Vilaine, 6 en Loire-Inférieure. Tant sur le littoral qu'à l'intérieur, ces dépôts sont plus dispersés que ceux des haches à ailerons. Leur concentration sur la côte septentrionale indique que le commerce du Bronze Final était orienté vers le Nord en des régions où le fer ne pénétra que tardivement : illes

(1) Palafitte de Moringen, lac de Biemme (Suisse), a livré des épées à poignée pleine en bronze terminée par un pommeau ovale.

(2) Célèbre dépôt du Jura qui avait donné son nom à une époque dite Larnaudienne (de Mortillet).

Britanniques, Scandinavie, et vers le Sud Galice. On peut penser, d'autre part, que les pays producteurs d'étain (Grande-Bretagne, Armorique, Galice) aient lutté quelques temps contre l'introduction d'un métal nouveau qui allait ruiner leur commerce. En Angleterre, la hache à douille est connue des Champs d'Urnes de Deveryl-Rimbury. Débarqués vers — 725, ceux-ci perdurent après — 425, époque où le fer passe pour la première fois en Grande-Bretagne. La nouvelle civilisation anglaise où le bronze persiste s'apparente aux Champs d'Urnes des Jogasses (1), contemporains de la Tène I. En Europe du Nord, le dernier Age de Bronze survit également dans la Tène I. A une époque antérieure, le Languedoc avait connu la culture de Launac (2), où, dans des dépôts, la hache à douille ornée s'unissait au bracelet de la seconde période de Hallstatt. Plus tard, en Catalogne, la hache à douille en relation avec les Champs d'Urnes a persisté jusqu'à l'époque ibérique (— 300).

Il n'est donc pas impossible que l'Age du Bronze ait survécu en Bretagne aussi longtemps que dans les régions les plus éloignées des foyers de Hallstatt et de la Tène (3). Et, de fait, lorsque le fer apparaît en Morbihan, ce ne sera pas sous sa forme Marnienne, mais dans un complexe persistant de Champs d'Urnes post-Hallstattien.

(1) Les Jogasses, près d'Épernay (Marne). Ultime nécropole des Champs d'Urnes de Hallstatt chassés bientôt par les Gaulois de la Civilisation Marnienne (Tène I).

(2) Dépôt de Launac (Hérault) : a donné son nom à une culture tardive de l'Age du Bronze dans le Midi, survivant dans le Hallstatt II (Hallstatt B de Reinecke).

(3) Ainsi le dépôt de haches à douilles de Saint-Bugan ou Loudéac (Côtes-du-Nord), daté de — 560 (plus ou moins 130).

L'Age du Fer

Les tumulus des Champs d'Urnes

Le post Hallstattien

(625-100)

Le témoignage de l'histoire.

Vers — 350, une nouvelle précision nous est apportée. Ephore (1), historien grec, résumé dans les vers de Scymnus de Chios (2), signale qu'« Aux confins des [Celtes] se situe une colonne dite Boréale, très élevée, avançant sa pointe dans la haute mer houleuse ». En cette péninsule, où l'on reconnaît l'Oestrymnis d'Himilcon, « habitent les pays des Celtes, voisins de la colonne, ceux qui la terminent, Enètes et derniers des Istres qui de là s'étendent jusqu'à l'Adriatique ». Ce texte n'est pas sans intérêt, il distingue les Celtes des Vénètes, tout en reconnaissant la parenté de ces derniers avec les Vénètes d'Italie, ancienne population de Champs d'Urnes ; ce qui, plus tard, justifiera l'expression de César (3) : « In Venetia », « En Vénétie ».

En — 320, un Grec de Marseille, Pythéas explore la côte atlantique. Mieux informé qu'Ephore, il découvre à la pointe de l'Armorique les Ostimiens dont le nom évoque l'Oestrymnis : « Après les Vénètes sont les Osismiens que Pythéas nomme Ostimiens ». Il reconnaît un de leur cap « ... qui est appelé Cabaion des Ostimiens, à qui sont adjacentes des îles dont Pythéas dit que la dernière, Uxisama, est éloignée de trois jours de navigation » (4). « Tout ceci, dit-il, situé au Nord est celtique, non hispanique ».

A l'embouchure de la Loire, le « Liger », il avait rencontré le port de Corbilo. « Jadis, sur la Loire, fut l'emporium de Corbilo dont fait mention Polybe, quand il rapporte les découvertes fabuleuses de Pythéas » (5). Uxisama est évidemment Quessant, du gaulois Sama, superlatif, et Uxo, adjectif, la plus élevée. Parlait-on déjà gaulois en Bretagne, ou ce nom était-il donné en Gaule, mais non en Armorique ? En tout cas, ces noms de lieux tels Cabaion, le Liger, Corbilo ne sont pas celtiques. On chercherait d'ailleurs en vain sur les cartes toponymiques de la Bretagne occidentale les composés en *durum* « village », *dunum* « forteresse », *ialo* « clairière », *magos* « marché », si fréquents dans l'onomastique gauloise du Bassin Parisien. Et de fait, en Armorique Occidentale, ni la Tène I (400-300), ni la Tène II (200-100) ne sont représentées par les chars ou les inhumés celtiques de la Marne. A leur place, se renforce une population ligure de Champs d'Urnes, refoulée vers l'Ouest par les Gaulois

(1) Ephore de Cissé, historien grec du IV^e siècle avant J.-C.

(2) Géographe et poète grec du I^{er} siècle avant J.-C.

(3) Jules César, homme politique et historien latin, auteur des "Commentaires", I^{er} siècle avant J.-C.

(4) Récemment, un statère d'or de Cyrène, frappé entre — 322 et — 313, a été trouvé accroché au crampon d'une algue sur l'estran à la hauteur de Lampaul-Ploudalmézeau (Finistère).

(5) Citations de Strabon.

eux-mêmes. Ceux-ci, à leur tour, reflueront devant l'invasion belge qui atteindra la Seine-et-Marne.

La Bretagne reste toujours sur la voie de l'étain des Cornouailles. Posidonius (1) pourra préciser : « Les îles Cassitérides sont au nombre de dix, voisines entre elles et situées en pleine mer vers le Nord, à partir du port des Artabres... » Leurs habitants « possèdent des métaux d'étain et de plomb qu'ils échangent par l'intermédiaire des marchands, ainsi que des peaux contre des poteries, du sel et des objets de bronze » (2). A l'embouchure de la Loire, Corbilo demeure le grand port marchand : « Les Marseillais ayant été consultés par Scipion, au sujet de l'île de Bretagne, aucun d'eux n'eut rien à en dire de remarquable, il en fut de même des habitants de Narbonne et ceux de Corbillo, quoique ces trois villes fussent alors les plus considérables de la Gaule » (3). Déjà les Namnètes occupaient le pays nantais : « [Posidonius] nous dit qu'il existe dans l'Océan une petite île qui n'est pas en pleine mer, mais qui est située près de l'embouchure de la Loire et que là habitent des femmes, des Samnites, vouées à Dionysos... » (4). L'importance de cette région Sud-Armoricaine est due à sa position sur l'une des trois grandes routes commerciales qu'empruntait alors le négoce des Grecs pour atteindre la Grande-Bretagne. De la Loire, cette route gagnait le Rhône, d'où elle atteignait les colonies hellènes de Marseille. C'est sans doute la voie qu'emprunteront les prototypes du numéraire vénète qui trouvera plus tard son expression si originale dans ses têtes baroques et son cheval androcephale. Elle sera à l'origine de la puissance maritime des Vénètes, intermédiaires obligés entre l'Armorique et la Grande-Bretagne.

Un autre fait d'ordre plus général a pu, d'une manière indirecte, renforcer l'influence de la Tène en Bretagne Occidentale : l'invasion des Belges dans le Nord de la France à la fin de la Tène I. Sous la pression des Cimbres et des Germains, ces envahisseurs mi-celtes, mi-teutons, apportent, entre Rhin et Seine, le rite de l'incinération. Ils chassent devant eux les Gaulois de la Tène I, contemporains des guerres d'Italie : Cénomans, Lingons, Sénon et peut-être Eduens. Des Parisiens se réfugient en Grande-Bretagne ou sur la Seine, des Médiomatrices dont le nom évoque la Marne sont rejetés en Lorraine; le vieux peuple italo-celtique des Séquanes quitte la Seine (Sequana) pour le Jura. A la suite de ces bouleversements, l'industrie de la Tène II gagne plus au Sud et à l'Ouest. Les Cénomans atteignent le Maine où leur forteresse de Caladunum (Cala, préceltique, pierre : dunum, gaulois, forteresse) jalonne une marche frontière. En Morbihan, survit ou se renforce une civilisation de Champs d'Urnes dont les affinités portent vers l'Aquitaine, mais dont le mobilier a reçu l'empreinte de la Tène. C'est sans doute à ces populations celtisées, refoulées graduellement vers l'Ouest par les Gaulois de Hallstatt ou de la Tène, que l'on doit les quelques toponymes italo-celtiques (Condate, Condevincum) ou gaulois que l'on cueille dans Ptolémée et les Itinéraires. Cependant, l'enquête anthropologique (5) montre qu'une part importante

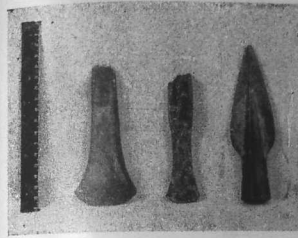
(1) Posidonios d'Apamée (Syrie), historien et philosophe grec du II^e-I^{er} siècle avant J.-C.

(2) Citation de Strabon. Traduction de la citation de la page 64.

(3) Citation de Strabon.

(4) Citation de Strabon.

(5) Sur les races préhistoriques et protohistoriques de la France, cf. R. Riquet (Bibliographie).



Hache à bords droits, à talon, pointe de lance
(Dépôt de Saint-Gravé)



Haches à talon avec anneau, dague, pointes de lance
(Dépôt de Carnospital)



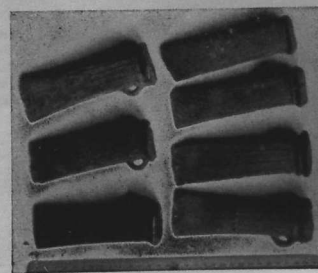
Bracelets incisés (Dépôt de Kéran)



Dépôt mixte Atlanto-Champs d'Urnes
(Pointe er Vil)



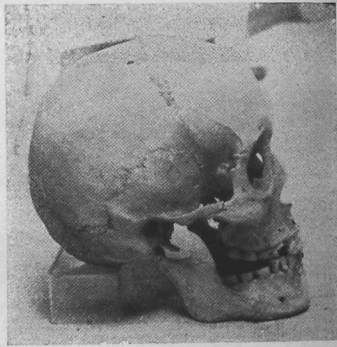
id. (Pointe er Vil)



Haches à douilles armoricaines ornées
(Dépôt de Castelguen)



Type de Tévéc
Femme de 25-30 ans
(Tévéc)



Type Alpin
Femme de 20-25 ans
(Cimetière de Saint-Clément. Moyen-Age)



Type Atlanto-Méditerranéen
Homme de 35 ans
(Er Yoh)



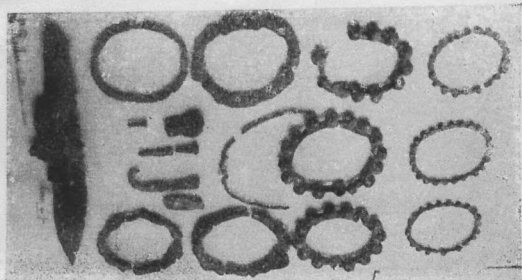
Types de Tévéc



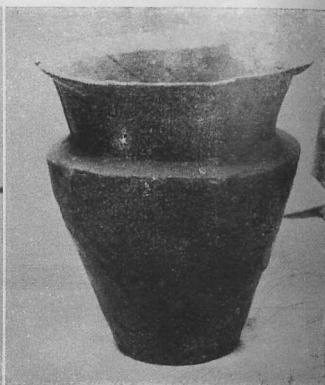
Types Atlanto-Méditerranéens



Types Alpines



Fer de lance
bracelets à pommettes
clous en fer
(Le Rocher)



Vases en terre noire lustrée (Le Nignol)



Vaso en terre brune
(Bodiquet)

de l'art nautique vénète revenait à ces vieilles populations de Tévéc et des mégalithes qui, bien avant l'histoire, trafiquaient le long de ces côtes depuis plusieurs millénaires. Dans cette optique, on comprend que le Vannetais, pays le plus breton de la France, ait été le moins celtique de la Gaule.

L'Archéologie.

Les sépultures.

Après 400 ans d'interruption, le tumulus réapparaît, cette fois au sein d'une population des Champs d'Urnes. Déjà, au Bronze Final, le rite funéraire de l'incinération en urne avait fait son apparition. Maintenant, l'architecture funéraire se diversifie : tumulus à construction circulaire intérieure, tombelles sans construction, tombes plates en urne.

a) Les tumulus à construction circulaire.

Dans les monuments les mieux conservés (Coët a Tous, Le Nignol en Carnac, Le Rocher près du Bono, Lan en Ilzien en Silfiac) le tumulus de pierre et de terre s'élève de 1 à 8 m pour 8 à 17 m de diamètre de base. Il recouvre une construction la plus souvent de forme tronconique (Silfiac, Le Bono, Bodiquet en Sérent) faite de pierres taillées en assise régulière. Quelques variantes brochent sur le tout. A Silfiac, par exemple, le monument est constitué par deux troncs de cône superposés de 1,07 m de haut ; au centre, un empilement de trois petits coffres en dalle contenant chacun une urne. Au Nignol et à Coët a Tous, ce sont deux enceintes circulaires. La plus externe de 7 à 9 m de diamètre, sur 0,80 de haut est composée de pierres plates, sans mortier ; la plus interne, la moins élevée, est en pierre brute, rougie par le feu. Les urnes cinéraires reposent soit à l'extérieur de la grande enceinte, soit entre les deux, parfois abritées sous des pierres schisteuses rapportées. A Bodiquet, le monument ne possède qu'une enceinte tronconique de 6 m de diamètre sur 0,30 à 0,60 de haut. Ici, également, les urnes étaient placées à l'extérieur de la muraille, l'orifice recouvert d'une plaquette d'ampélite et protégée par des plaques de schiste s'appuyant sur l'enceinte. Au centre, un grand foyer de 1,10 m de diamètre et deux petites fosses satellites étaient remplis de terre brûlée, de charbon de bois, d'os incinérés, de poterie et d'objets en fer. Une troisième fosse extérieure à l'enceinte contenait un anneau de bronze.

Près du grand tumulus néolithique du Bono, les six petits tumulus du Rocher se rangent sur une même ligne droite. Trois d'entre eux ont une structure identique : l'enceinte circulaire tronconique de 7 à 9 m de diamètre, en assise de pierres noires, entoure une fosse rectangulaire de construction semblable. Au fond d'une de ces fosses, reposait une stèle de bronze recouverte d'un plat orné de postes. Un septième tertre, un peu au Sud du grand tumulus à allée coudée, renferme également une enceinte de 11 m de diamètre sur 0,40 de haut. La fosse centrale de 8 m X 1,40 m X 1,10 m est de pierres sèches en encorbellement. Elle est fermée au Nord par une dalle appuyée sur deux supports de petits blocs en arc-boutant. Comme le laissait présumer la position de nombreux bracelets à

pômette, un corps y avait été inhumé. Une autre petite fosse de 1,70 m sur 1 m est située à 1,80 m à l'Ouest de la première. Les deux fosses reposent sur un matelas de terre glaise parsemée de débris de charbon et de quartzites graphitiques. A l'extérieur de l'enceinte, on a recueilli des débris de poterie.

b) Les tombelles.

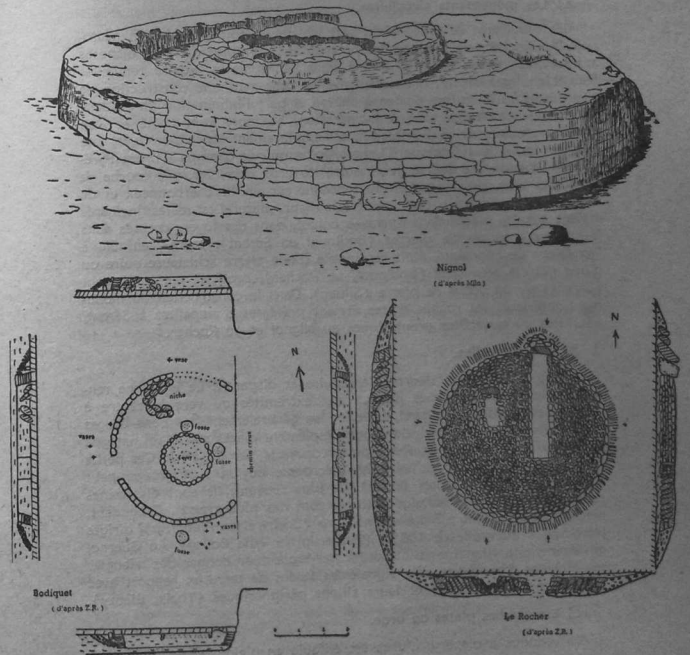
Le tumulus n'abrite plus ici de construction intérieure. Si, parfois, il peut atteindre 4 à 15 m de diamètre pour 2 à 3 m de haut (Lan er Bugn en Lignol, Belle-Ile), le plus souvent, il se réduit à 2, à 5 m de diamètre sur 0,50 de haut, d'où son nom de tombelle. L'enceinte appareillée a disparu. Au Parc Cadic en Lignol, un cercle de pierres de quartz posées de chant la remplace. Les urnes cinéraires se maintiennent au pourtour, tandis que la fosse centrale persiste avec os calcinés et charbon. Une autre tombelle était également parmentée de quartz et revêtue de pierres. Près de là, à Lan er Bugn, un grand tumulus contenait un noyau de terre parmenté revêtu de quartz ou de granit. D'autres tombes de Lignol présentent un intérêt stratigraphique. Au Parc Cadic, dans une tombelle rectangulaire de 1,60 m d'élévation, on découvrit de haut en bas une pointe de fer, un vase écrasé sous des pierres de protection, enfin, creusée dans le sous-sol, une fosse où gisait une pointe en bronze. A Treuz er Lann, dans des terres parsemées de charbon et de débris de poterie, on a rencontré vers le haut une urne cinéraire en terre rouge lustrée, une seconde en terre grise, puis une fosse avec débris de fer, charbons, fragments de poterie noire. Sur le pourtour, se trouvaient quatre fosses rectangulaires avec charbons. A Lan er Bugn, le grand tumulus de 44 m de diamètre était d'une argile verdâtre parsemée de charbons, de poterie rouge fragmentée, de concrétions ferrugineuses. Dans une couche de terre noire, vers le centre, à l'Ouest, on trouva un vase en terre rouge, près d'une pointe d'épée en bronze, au Sud-Est, un second vase, au Sud, un javelot en fer. En dehors de cette nécropole, le mobilier métallique demeure le plus souvent inexistant, par suite de l'acidité des tertres qui oxyde rapidement le métal.

Plus généralement, nos modestes tombelles, amas de pierres et de terre ne recouvrent qu'un gâteau de cendre et de charbon, quelques tessons de poterie. Cependant, au grand tumulus de Belle-Ile, comme aux tombelles de Plaudren, un blocage de pierres abrite encore le vase. A Lizio, dans la lande de Meslan, l'urne occupait une extrémité du tertre, tandis qu'à l'autre bout étaient enfouis cinq à six bracelets à oves volumineuses de la Tène II. Semblables au muret des Champs d'Urnes d'Avezac Prat (Hautes-Pyrénées) ou des tertres à inhumation celtiques bourguignons, des levées de terre et de pierre sont signalées à Saint-Marcel. A Theix, la tombe s'entoure d'un sillon large mais peu profond : c'est un vieux rite des Champs d'Urnes conservé dans les tombes Marniennes de la Tène.

c) Les tombes plates en urne.

A son tour, le tumulus disparaît. L'urne se trouve isolée en pleine terre, l'ouverture recouverte d'une pierre plate. En d'autres cas, les urnes

cinéraires se groupent en nécropole connue sous le nom de Champs d'Urnes. Parfois, le vase funéraire est encore protégé par un petit coffre de pierres plates (Pleucadeuc, Lizio) ou posé sur une simple dalle (Saint-Congard). On le rencontre également dans une petite fosse calcinée, au milieu des charbons (Lann-er-Houet, Malguenac), caché au fond d'une grotte, dans une niche pratiquée sous le rocher (Roc-Saint-André, Moulin de la Garenne) ou protégé mi par la roche, mi par une maçonnerie (Lande des Princes en Pluherlin). Comme dans les monuments circulaires et les tombelles, la présence du vase se signale par une stèle (La Bourlaie). Fréquentes en notre région, ces découvertes restent le plus souvent ignorées, car l'inventeur, agriculteur le plus souvent, brise le contenant pour s'assurer le contenu et si, plus tard, quelques fragments parviennent jusqu'à l'archéologue, il est difficile d'en reconstituer la forme.



d) **Les sépultures secondaires.**

Nombre de monuments mégalithiques ont été réutilisés à diverses époques. Déjà au Bronze Final, nous y avons trouvé la poterie des premiers Champs d'Urnes à Pendrec et Kormarquer. L'usage se perpétue au Post-Hallstattien : ciste en bronze, à cordon du dolmen de Ty-Neuziganned en Caudan ; bracelet en lignite en forme de tonnelet au dolmen de Toulvern en Baden, bracelets en lignite plus évolués, anneaux, bracelets de fer au dolmen de Plaisance en Saint-Avé ; bracelet anneau, fragment de poterie au dolmen du Mané Bogdad, enfin, poteries au dolmen de Kergouet en Crach, à l'allée couverte de Mané er Loh en Locoal-Mendon, au Mané Roullarde en La Trinité.

Le Rituel funéraire.

a) **Les monuments circulaires.**

Ces sépultures se rencontrent soit isolément, soit groupées en nécropole. Au Rocher, on a dénombré près de onze tumulus dont six disposés à intervalles égaux sur une même ligne. A Pluherlin, quatre tombelles étaient en ligne droite, deux d'entre elles contenant une construction de pierres sèches en forme de fer à cheval. A part l'inhumation du Rocher, toutes ces sépultures sont à incinération. Le mort était brûlé sur un bûcher rarement érigé, semble-t-il, à l'emplacement de la sépulture, rite plus conforme aux Champs d'Urnes Alpins qu'aux Champs d'Urnes Pyrénéens. Cependant à Coët a Tous, entre les deux enceintes, une couche de cendre et d'os, du bronze fondu reposant sur un lit charbonneux et de terre brûlée indiquait une incinération sur place. Les restes incinérés étaient ensuite placés dans l'urne, à défaut, dans des foyers creusés dans le sol ou entourés de pierres (Bodiquet en Sérent). L'urne, enfouie à l'extérieur de l'enceinte, était recouverte d'une pierre schisteuse noire ou d'une poterie retournée (Bodiquet, Le Rocher), protégée par un auvent (Sérent) ou un coffre de pierre (Silfiac). Dans la construction du monument intérieur, les roches noires étaient préférées : ampelites à Sérent, phanites ou quartzites graphitiques au Nignol et au Rocher.

b) **Les tombelles.**

Ici, la construction interne s'amenuise et disparaît. Le tertre ne renferme plus que des urnes placées aux extrémités ou vers le centre à diverses profondeurs (Nignol, Lizio). Plus généralement, les bons usages se perdent : les restes incinérés sont simplement placés sur le sol naturel, mêlés aux parcelles de charbon, puis recouverts par le tertre. Ces petits tumulus se réunissent en véritable nécropole où un seul groupe peut compter jusqu'à 30 unités (Lizio). Le plus souvent, ils sont disséminés sans ordre apparent, les plus petits à côté des plus grands. Cependant, certains se disposent sur une même ligne (Bodevrel en Pluherlin), dirigés Nord-Sud à intervalle de 100 m (Pluherlin, la Ville Boury). Au Guerno, en Sérent, une vingtaine se disposent par trois pour donner des triangles semblables. Nous avons déjà signalé les levées de terre en rapport avec ces terres (Saint-Marcel) et leurs sillons périphériques (Theix, Bieuzy).

c) **Les tombes plates en urne.**

Le tumulus a disparu. L'urne est enfouie en pleine terre, l'ouverture

recouverte d'une pierre plate. En certains cas, nous l'avons vu, elle est protégée par un petit coffre ou mise à l'abri d'un rocher. Le plus souvent, les urnes se groupent en champs d'urnes.

Un caractère commun à ces trois modes de sépultures est parfois la présence d'une stèle funéraire, improprement appelées jadis : lech. Elle est placée au-dessus ou à côté des urnes dont elle semble indiquer la présence. Ainsi, au monument circulaire de Bodiquet, un vase gisait sous un bloc de granulite de 0,60 m de haut, taillé en forme de pyramide, un autre sous un bloc de quartz hémisphérique de 0,60 m de diamètre. Au monument ruiné de La Bourlaie en Pleucadeuc, deux blocs taillés en forme de calotte sphérique de 0,65 m de diamètre précédaient une rangée de trois urnes ; deux autres blocs, l'un ovoïde de 0,35 m de haut, l'autre pyramidal de 0,41 m marquaient le lieu de la crémation. D'autres pierres taillées sont signalées : dans le caveau d'un monument ruiné, à Kerhouant en Carnac, et dans la fosse centrale de la quatrième sépulture du Rocher.

Ces stèles se retrouvent dans nos tombelles à Limerzel, Saint-Guy-mard et, plus loin, à Kerencoat dans le Finistère ; elles sont en tête de nos champs d'urnes à La Bourlaie en Pleucadeuc, à Kériavec en Locoal-Mendon, dans le Finistère à Roz en Tremen et Kerviltré. Plus tard, elles seront christianisées : de nos jours, on les rencontre encore nombreuses près de nos chapelles (Theix, Le Moustoir-Arradon, Saint-Sauveur-Erdeven), dans nos vieux cimetières (Plescop, Plumergat), au pied de nos croix (Saint-Avé, Loperhet en Erdeven), autour de nos fontaines (Ploemel, Nostang). Né dans les Champs d'Urnes de Hallstatt, l'usage s'est perpétué dans la Tène III à Kerhillio (Erdeven).

A l'étranger, stèles, tumulus, enceintes s'élevaient dans la plaine du Pô, aux Champs d'Urnes de Golasecca I (1) contemporains de Benaci II (2) et de Arnoaldi (675-525). Stèles, tumulus, champs d'urnes, poteries existent également en Espagne sur le plateau Castillan : Champs d'Urnes d'Aguilar de Antigua, d'Arcobriga, de Luzaga dont certains perdurent dans la Tène II. Enfin, en Aquitaine, tumulus et « bornes » centrales d'Avezac-Prat se prolongent jusqu'à la Tène III.

La Céramique.

Elle se compose essentiellement d'urnes cinéraires de 15 à 30 cm de haut. La pâte en est bien cuite à dégraissant de quartz, tantôt noire, tantôt rougeâtre. L'extérieur noir ou brun est le plus souvent lustré et suppose l'emploi, sinon du tour, du moins d'un plateau tournant. Les formes comprennent des urnes à panse renflée, surmontée d'un large col, à fond plat ou à pied évasé ; des vases allongés en pot de fleur avec parfois une ébauche de pied ; leur forme est celle de troncs de cônes, réunis à la base, le cône supérieur peu élevé à panse arrondie ou carénée étant surmonté d'un col cylindrique haut et large. Par élargissement de ces vases, par réduction ou disparition du col, on passe à des jattes tron-

(1) Une des civilisations du Premier Age du Fer Nord-Italien avec Villanova et se. On distingue des Golasecca I et II.
(2) Seconde phase de la civilisation Villanovienne qui comprend trois périodes : Benaci I, Benaci II et Arnoaldi.

coniques (Bodiquet) qui annoncent les imitations de situles (1) des vases de la Tène III.

Archaïsante et plus rare est l'urne à panse ovoïde perchée sur un pédoncule qui rappelle la poterie des Champs d'Urnes de Ger (Basses-Pyrénées) ou de Luzaga (Castille).

Aucun vase n'est cependant muni d'anse ou de mamelon. L'ornementation elle-même est rare ou très sobre. A Locoal, un grand vase est orné sur le col d'une ligne de dent de loup hachurée, comme sur les bracelets en lignite du Rocher. A La Bourlaie en Pleucadeuc, un vase portait à la partie supérieure de la panse des cercles en creux figurant des mamelons. A Coët a Tous, de petites cupules faites avec le bout du doigt étaient disposées en ligne, en triangle, carré ou losange. Dans la même sépulture, ainsi qu'au Nignol, l'intérieur d'un plat était décoré, selon l'usage des Champs d'Urnes, de rayon simulant des flammes. A Bodiquet, quelques fragments de deux vases étaient ornés : l'un d'une ligne de petits cercles en creux entre deux lignes horizontales, l'autre, la panse divisée par quatre lignes verticales équidistantes faites de petits motifs carrés obtenus par le groupement de neuf points en creux. Ce motif que l'on retrouve sur l'urne évoluée de Moustoirac annonce déjà le décor de la Tène III.

La Métallurgie.

Apparue tardivement en Armorique, la métallurgie du fer a dû se développer à partir de gisements locaux situés dans les bassins siluriens d'Elven ou de Malestroit. Il est cependant difficile de dater les amas de scories trouvés çà et là, le même procédé archaïque de traiter le minerai, dit à la catalane, s'étant perpétué fort longtemps. Seule la présence dans la masse de scories d'un objet, poterie ou métal, peut fixer sur l'ancienneté de l'exploitation. Une telle éventualité est cependant fort rare. A défaut, une certaine concordance, dans la région de Malestroit-Rochefort-en-Terre, entre les sources du métal et la concentration des tombelles, champs d'urnes, apporte quelques présomptions sur l'origine de l'essor de la métallurgie primitive. Des scories sont signalées près de l'Arz à Pluherlin, à Pleucadeuc, près de la Claie, sur les landes de Saint-Congard, à Sérent près de Bodiquet ; d'autres amas plus isolés sont en relation avec des tombelles de l'intérieur, à Moréac, sur le littoral, au camp de la pointe du Blaire en Baden.

Les objets de fer.

Dans le mobilier, le fer est modestement représenté en raison des terres acides qui ont accéléré son oxydation. L'inventaire se réduit à quelques clous (Nignol, Coët a Tous, Bodiquet), à tête plate de bronze ou de fer (Silfiac), à tige quadrangulaire (Nignol) ; à de petits anneaux de fer (Le Rocher, Bodiquet, dolmen de Plaisance). La parure possède ses bracelets à pommette (Le Rocher) unis à tige cylindrique (Plaisance). Une lance à douille, un javalot de fer constituent l'armement (2). Le nou-

(1) Seau en bronze battu de forme conique, muni d'anses mobiles.

(2) Signalons cependant la découverte récente, près de Pluherlin, à 50 mètres d'un groupe de tombelles, d'une épée en fer de la Tène II (Communication personnelle de M. Lepart).

veau métal fait son apparition sur les vases : ciste en bronze (1) à polignée de fer à Caudan, situle cerclée de fer du Rocher.

Les objets en bronze.

Moins altérés, maintenus par le vieux conservatisme armoricain et la nouvelle mode de la Tène, les objets de bronze sont mieux représentés. La parure développe ses thèmes évolutifs : d'abord, bracelets aplatis à perles naissantes, d'ascendance hallstattienne (Saint-Galles), bracelets perles (Le Rocher), puis modèles courants à petites et grandes pommettes de la Tène I-II (Saint-Galles, Le Rocher, Kerverhouant, Lizio) ; à fermeture à segment mobile d'un style plus la Tène II (Le Rocher), franchement Tène II par ses ovales volumineuses (tombelle du Lizio) ; enfin simple bracelet uni à tige ronde ou quadrangulaire de la Tène I (Saint-Galles, Nignol, Le Rocher, Kerverhouant en Locoal) ou armillés de la Tène I (Le Rocher). Plus remarquables que les petits anneaux (Bodiquet, Le Rocher), sont les beaux vases en bronze : ciste à cordon du dolmen de Ty-Neuzigannet en Caudan (Hallstatt II-Tène I), urne, situle unie couverte de son plat à frise de postes de la Tène I (Le Rocher). A Lan er Bugn en Nignol, l'âge du bronze survit dans une pointe d'épée tandis qu'à Meslan en Lizio une tombelle livre une tige énigmatique à neuf pans munis de rayons.

La pierre.

Dans les monuments circulaires, son usage se traduit par de petits aiguilliers en grès (Le Rocher), des silex taillés ou des éclats, une scie, des grattoirs en silex, des polissoirs, broyeurs, perceurs en granit ou en quartz (Nignol, Coët a Tous, Le Rocher), des meules ou fragments de meule (Coët a Tous, Nignol), deux petits cubes de 1 cm, l'un en lave, l'autre en terre cuite (Le Nignol) ; enfin, à Lan er Bugn, en des terres cendrées, par des boulettes d'argile de 1 à 2 cm.

La parure.

Outre les bracelets de fer ou de bronze mentionnés, elle comprend des bracelets en lignite, les uns en forme de tonnelet, à la mode de Hallstatt II (Le Rocher, dolmen de Toulvern en Baden), quelques-uns ornés de dents de loup (Le Rocher), les autres, à tige plus mince, fréquents à la Tène II (Saint-Galles, dolmen de Plaisance). On recueille également des perles d'ambre ou de lignite (Saint-Galles) et des perles en verre bleu de la Tène I-II (Le Rocher).

L'habitat.

On l'a encore peu étudié. Sans doute, les vieux camps néolithiques dont les monuments mégalithiques ont livré un mobilier hallstattien (Mané Rouillarde, Mané er Loh, Mané Bogad) ont-ils été réutilisés à cette époque. Plus spécifiques, cependant, d'après les archéologues anglais, seraient les promontoires maritimes barrés par plusieurs lignes de retranchement. Certains dont Kervédan en Groix, Coh Castel en Belle-Ile, remon-

(1) Vase cylindrique en tôle de bronze.

teraient au-delà du premier siècle avant notre ère. Effectivement, des vestiges post-Hallstattien (1) ont été découverts sur des promontoires du golfe défendus par un rempart : tombelles et scories de fer à la pointe du Blaire, bracelet en forme de tonnelet à la pointe de Toulvern (Baden), urne cinéraire enfouie dans le talus de défense de Pen Castel en Arzon (2).

Genre de vie.

La présence dans les sépultures (Nignol, Coët a Tous) de meules, de broyeurs, de pilons en granit atteste la continuité de la vie agricole. La parure avec ses bracelets à pommette importés témoigne de relation avec des civilisations gauloises plus continentales à la Tène I-II.

Extension géographique.

La répartition des monuments circulaires est plus littorale que celle des tombelles et champs d'urnes. De Quiberon à Arradon, leur frange côtière se fait particulièrement remarquer par le groupe de la région de Carnac et l'importante nécropole du Rocher près du Bono. Au contraire, à l'intérieur du pays, ils s'isolent le long d'une diagonale SE-NW, jalonnée par les monuments de Pluherlin, Pleucadeuc, Sérent, Moustoirac, Silfiac.

La localisation des tombelles reste, par contre, essentiellement continentale. De Limerzel à Lizio, une très importante concentration prend en écharpe la région Nord-Est du Vannetais. La plupart se groupe en deçà de l'Oust, aux frontières de la Vénétie, en relation avec les synclinaux ferrifères de Malestroit et d'Elven. Au Nord-Ouest du Vannetais et sur la côte, elles s'isolent.

Les champs d'urnes suivent la même répartition que les tombelles : fort noyau dans le Nord-Est Vannetais, dissémination dans le NW avec groupement autour de Malguénac, enfin sur la côte, une quasi absence, précisément là où, au Rocher, plus tard à la Tène III, apparaîtra l'inhumation.

Origine et position chronologique.

De l'étude du mobilier, notre faciès hallstattien apparaît donc comme une civilisation de Champs d'Urnes attardée dans l'époque de la Tène. Tout récemment on a rapproché nos urnes ovoïdes pédonculées de celles du Grand Bassin I de Mailhac (Aude), où elles apparaissent à partir de — 600 (3). Tant dans l'architecture que le rite funéraire, les affinités portent vers l'Urnenfelderkultur (4) tardive du Bassin Aquitain (Pyrénées, Arcachon) : mêmes enceintes circulaires, mêmes urnes à l'intérieur du tumulus, tombelles identiques à noyau de cendres, mêmes champs d'urnes

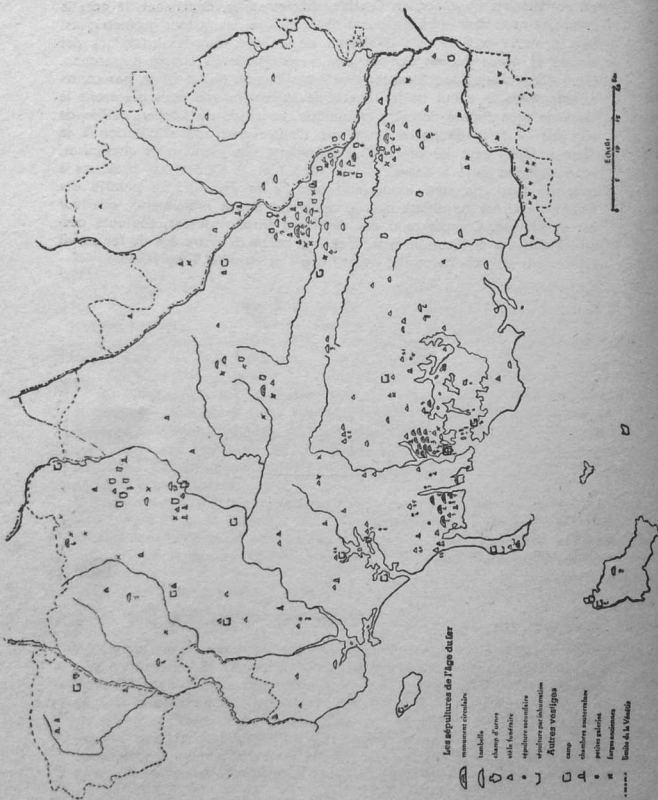
(1) Hallstattien tardif, survivant à l'époque de la Tène.

(2) Citons encore, d'après M. J. André (Cf. Bibliographie) : le Château Blanc en Plumelec, et, sous bénéfice de fouilles, Lannebric en Locmariaquer, La Ville Mangot, en Saint-Guyomard.

(3) A La Grée Carate, en Pluherlin, des tombelles ont été datées au C 14 en moyenne de — 580 (465-405) et — 550 (595-510).

(4) Mot allemand : culture des Champs d'Urnes.

et, au-delà des Pyrénées, en Castille, mêmes stèles. Cependant, la poterie armoricaine a déjà oublié le décor en cannelure, les festons géométriques. Ses formes évoluent; sous l'influence de la Tène, vers les imitations des situles et ne rappellent que de loin la céramique du Bassin d'Arcachon. C'est donc à une époque postérieure à Mailhac ou Millas III et, par conséquent, après le début de la Tène et le Jogassien, que nous placerons le stade le plus évolué de cette céramique. La situle du Rocher, coiffée de son plat à frise de postes, confirme d'autre part son attribution à la Tène I. Mais, avec les bracelets à pommette des monuments circulaires, nous sommes déjà à cheval sur la Tène I et II. Quant aux bracelets à oves du Lizo, ils sont indubitablement de la Tène II. La poterie des Champs d'Urnes ne diffère pas de celles des autres monuments, elle leur est synchronique. Compte tenu des décalages chronologiques, toujours possibles dans les civilisations attardées, une partie de notre âge du fer survit donc dans la seconde moitié de la Tène I et dans la Tène II.



Le dernier siècle de l'indépendance

(150-56)

L'Empire de la mer. La Tène

Lorsque par la main d'un ambitieux proconsul (1) s'écarte le voile qui jusque-là couvrait notre ignorance, le peuple vénète apparaît comme la plus grande puissance maritime de la péninsule armoricaine. A quel point les vestiges du passé peuvent-ils aider à cette résurrection : c'est à l'archéologie d'y répondre.

Les camps.

A un peuple marin audacieux, il faut des repaires défendus par l'Océan, mais ouverts sur le large. De fait, au début du dernier siècle avant notre ère, surgit sur la côte morbihannaise, pour illustrer les « Commentaires », une série de fortifications en éperons barrés, parfois à plusieurs lignes de défense pour lutter contre une nouvelle arme offensive, la pierre de fronde.

Ces camps se classent : en promontoires maritimes défendus par des falaises (Cliff-castle) ; à un seul rempart : Er Hastelic en Sauzon, Beg En Aud en Saint-Pierre-Quiberon, le Vieux-Passage en Plouhinec, la Pointe du Blaire en Baden, peut-être Pen Castel en Arzon (2) ; d'autres sont à plusieurs remparts : Coh Castel en Sauzon, Kervédan en Groix.

Si l'on s'enfonce dans les terres, apparaissent de simples promontoires mi-maritimes, mi-terrestres : Nostang ; des clives-castles à un seul rempart : le Château Blanc en Plumelec ; à plusieurs remparts : Guernevé en Saint-Avé.

Enfin, hors de notre horizon, sur un plateau, le grand oppidum de Lescouët en Guégon évoque le camp d'Arthus au Huelgoat.

Suivant le lieu utilisé, la superficie de ces camps varie de 5 (Coh Castel) à 0,1 hectare (Saint-Avé). A Beg en Aud, bien que mutilé, le rempart (3) s'élève encore à 4,50 m, devancé par un fossé de 46 m de long sur 18 m de large. Un sondage fait dans le rempart intérieur de Kervédan en Groix montre qu'il est constitué d'argile, de pierre brute, de terre, et revêtu extérieurement comme intérieurement de murs en pierres sèches, sans trace de bois. A Guégon, l'oppidum s'étend sur 32 hectares, protégé par endroits par un talus de 9 m de haut.

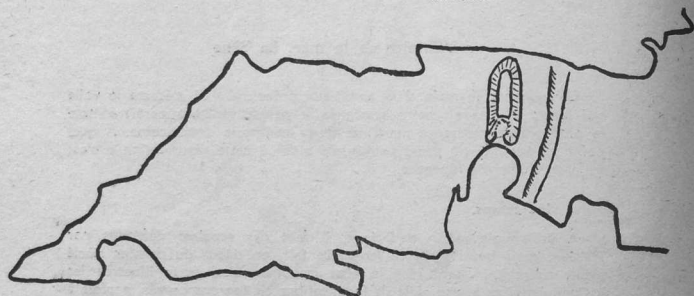
Des fouilles ont permis de dater quelques clives-castles. Déjà, aux premiers chercheurs, le talus de Beg en Aud avait livré des clous de fer, des fragments de bois, de poterie. Depuis, d'autres tessons ont été datés

(1) J. César, l'auteur des "Commentaires".

(2) Il est possible que l'ouvrage soit médiéval ou, du moins, ait été réutilisé à cette époque, comme le montrent les mottes féodales de Coh Castel et de Nostang.

(3) Pris autrefois pour un tumulus (Cf. Bibliographie).

Camp Vénète de Beg en Aud
(Saint-Pierre-Quiberon)
Plan Cadastral



de la Tène III, l'un d'entre eux dérivant des vases marniens (1). A l'intérieur de Coh Castel, on a recueilli de la poterie du I^{er} siècle et des balles de fronde. Au Vieux Passage, une tranchée interne a livré des tessons du premier quart de siècle avant notre ère, des grains d'un verre bleu à protubérances semblables aux bracelets du vase de Brech. Des pierres de frondes ont été rencontrées ainsi qu'à Kervedan en Groix où la poterie, parfois à cannelure interne, est du premier quart du dernier siècle.

Des camps semblables sont connus en Armorique ; d'autres, en Cornouaille anglaise, indiquent des relations étroites à travers le Channel. Plus tard, des chefs vénètes, échappés à César, passeront pour être, dans le Wessex, les instigateurs des camps à remparts multiples dont le plus connu est Maiden Castle.

L'habitat

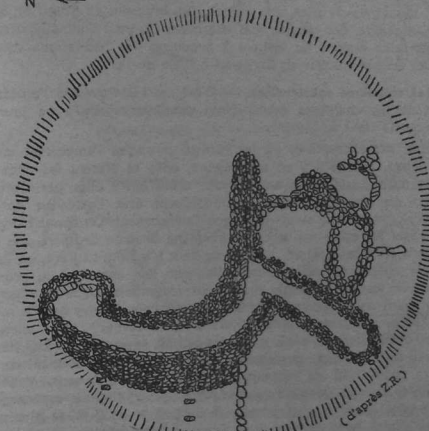
a) **Les stations.** — On connaît également sur la côte des habitats plus pacifiques se traduisant par des fonds de cabanes ou des rejets de cuisine. Les dunes de Kerhillio en Erdeven recèlent une belle station de 800 mètres de long, formée de buttes dont les unes sont de l'époque vénète, les autres gallo-romaines. Les fouilles ont mis à découvert des habitats constitués d'une muraille presque circulaire de 3 m de diamètre. Le parquet d'argile était recouvert d'une couche de terre noire jonchée de tessons de poterie, de rejets de cuisine, de coquilles et d'os d'animaux. Au centre de l'habitat, quelques pierres plates posées de chant constituaient un foyer.

A Quiberon, dans les dunes de Kerné, les fonds de cabanes étaient plus ou moins rectangulaires, limités par une ou deux assises de pierres.

(1) Civilisation de la Marne (Tène I-II, 400-200 et 200-100).



N ←



Lann-er-Velen-Losquet
(La Trinité-sur-mer)

L'un d'entre eux mesurait 5 m de longueur Nord-Sud, 4 m de largeur Est-Ouest. Le parquet était formé d'une couche de coquilles marines mélangées d'ossements animaux, de débris de poterie sur lesquels s'étendait une couche de mortier rougi par le feu.

Au S.-E. de Quiberon, à la pointe de Conguel, dans l'îlot de Toul Bras, les sables recélaient des masses de rejets de cuisine pétris de tessons.

On connaît aussi de la poterie en diverses stations côtières, Beg er Lanneg en Quiberon, Port-Bara en Saint-Pierre, l'île Rouellan en Erdeven (1).

b) **Les petites galeries.** — La même céramique se rencontre dans les petites galeries de tertres tumulaires, en relation avec des fonds de cabane à Mané Roullarde, à Lann Velen Losquet, au Mané Bras de Kervilor en La Trinité-sur-Mer. A Lann Velen Losquet, la galerie était construite au-dessus du sol, à parois de pierres sèches intercalées de quelques blocs supports. Sur 6,50 m de long et 0,75 de large, elle unissait une chambre septentrionale de 1,50 x 1 m en gros blocs à un évasement méridional, relié lui-même sur 2,75 de long à une chambre circulaire méridionale de 1,25 m de diamètre. De ce côté des alvéoles serties d'une grossière muraille étaient peut-être des habitations. Le tout était creusé dans un

(1) On a trouvé également à l'intérieur du Morbihan des fonds de cabanes rectangulaires (Guern, Malrand).

tertre de 12 m de diamètre et de 1,10 de haut.

Des monuments semblables groupés au sommet du Mané Roullarde ont livré de beaux vases ornés, issus des situles de Bronze.

Outre les tessons de poterie habituels en terre noire lustrée, on a recueilli des éclats de silex, des meules, des broyeur en granit et, sur le fond de la galerie, des cendres, des charbons. On peut donc supposer que ces souterrains étaient les celliers à provision des habitations voisines. identiques à ceux trouvés en Cornwall à l'Age du Fer.

c) **Les chambres souterraines.** — D'origine identique, en l'espèce des caves, sont les chambres souterraines comptées, jusqu'à ce jour, au nombre de 34 dans le Morbihan.

Ce sont des excavations où les formes arrondies l'emportent sur les rectangulaires. Lorsqu'il y en a plusieurs, elles se placent les unes à la suite des autres, parfois à angle droit, unies entre elles par d'étroites ouvertures ou chattières. Elles communiquent avec l'extérieur par une cheminée s'ouvrant soit au sommet, soit latéralement. On connaît diverses variétés dans la région vannetaise : au Mané Bras en Erdeven, une seule chambre de 5,75 X 1,50 X 1,30 m de haut ; à Saint-Laurent, en Landévant, deux chambres reliées entre elles par une chattière, la première elliptique, la seconde à angle droit plus rectangulaire ; trois chambres communiquant entre elles en direction orthogonale, la plus grande rectangulaire, les deux autres ovoïdes (Kerfaval en Carnac) ; cinq chambres unies par des chattières, trois orientées NO-SE, la quatrième E-O, la première de 5 m de long, la dernière de 3,50 m, la largeur oscillant de 1,10 à 1,50 m pour 1,20 de hauteur moyenne (Tréhuinec, près Vannes) ; enfin, cinq chambres, quatre orientées Nord-Sud, la cinquième perpendiculaire à la quatrième, la plus grande de 3 X 2 X 1,30 m, la plus petite de 1 m de diamètre et de haut (Les Orgu en Languidic).

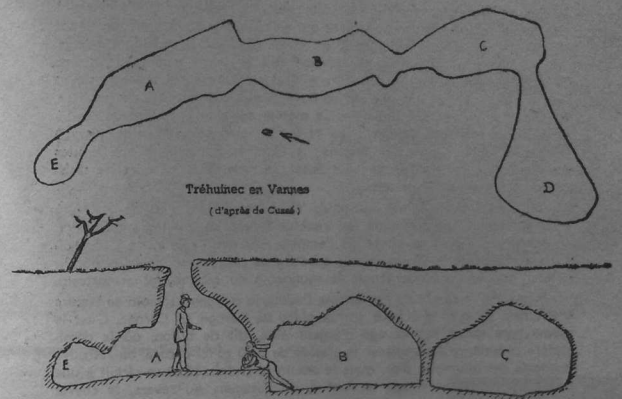
Leurs recels semblables à ceux des petites galeries (charbons de bois, cendres, meules, broyeur, silex, poteries en terre noire lustrées ou ornementées) soulignent leur caractère de garde-manger.

A Bodiquet en Sérent, une chambre souterraine voisine une sépulture circulaire ; au Bois Solon en Malestroit, elle s'ouvre au centre d'un camp. Leur répartition, à l'Ouest de Vannes, au Nord des Landes de Lanvaux, couvre, dans une certaine mesure, les autres vestiges de l'Age du Fer, particulièrement le territoire vénète et ses abords Nord-Est.

d) **L'âge des habitats.** — La céramique recueillie dans ces stations, galeries, chambres, date de la Tène II-III, mais survit dans l'époque gallo-romaine.

A Kerhillio, la poterie en terre noire ou brune lustrée a encore des formes dérivées des Champs d'Urnes, tandis que d'autres types évoluent vers la forme situle. Sur ceux-ci se rencontrent les anses en œilleton, les rebords à cannelures internes de la Tène II-III du S.O. anglais, enfin l'ornementation incisée où survivent les motifs curvilinéaires de la civilisation de la Marne (Tène I-II). Ces derniers dérivés du travail du métal italo-grec s'attardent chez nous comme dans le Sommerset anglais à la Tène II-III.

La même décoration, plus richement traitée, court sur le bord à cannelure interne, la panse des beaux vases rituels ou la base de la coupe des



souterrains-galeries du Mané Roullarde.

Des motifs tirés de la palmette italo-grecque ornent les quelques tessons de la chambre de Tréhuinec près de Vannes (1).

Les bracelets de la Tène II-III des inhumés de Kerné, leurs fibules, leurs outils de la Tène III datent du dernier siècle de l'indépendance.

Cependant, la présence de fragments ou de goulots d'amphores romaines en terre rouge dans les stations de Kerhillio, Kerné, Toul Bras montre la stabilité des habitats même après la conquête. La persistance sous l'occupation romaine, de vieux noms préceltiques de la Vénétie, Herius flumen (Le Golfe), Arica (Hoëdic), mi-préceltique et celtique Darloritum (Vannes), celtique Vindilis (Belle-Ile), témoigne de la survivance du glorieux passé. A cette résurrection la numismatique apporte son témoignage précis.

La numismatique

Longtemps négligé, le numéraire vénète a été récemment réhabilité (2). On lui attribue à l'origine un statère d'or de poids inférieur à 8 g (7,2-7,9 g). Au droit de la pièce, le thème représenté est une tête à chevelure partagée en mèches d'un bel effet ornemental. Elle est sommée soit d'un sanglier, soit d'un hippocampe. Des rinceaux de cordons perlés entourant

(1) Cependant, compte tenu de l'âge de formation des bois brûlés, il n'est nullement exclu que ces souterrains aient été édifiés à une époque antérieure, comme l'indiquent des datages au C.14 : — 740 (plus ou moins 105) à Kervernier, en Pluzunet (Côtes-du-Nord) ; — 175 (plus ou moins 105) et 503 (plus ou moins 100) à Kervinarchant, en Playser-Christ (Finistère).

(2) Colbert de Beaulieu (Bibliographie).

le chef se terminent par des têtes coupées. Au revers galope le cheval à tête humaine spécifiquement vénète qui se répandra en Armorique. Il est dirigé par un aurige brandissant un fouet finissant en vexillum frangé. Sous le cheval git un génie, personnage ailé. Le plus souvent, la roue de l'ancien char du « philippe » (1) a disparu. Divers exemplaires de ce type ou d'un type voisin ont été découverts aux environs de Vannes (2), un à Caden, un autre à Pluherlin. Ce monnayage d'or témoigne du rayonnement du cabotage vénète : au N.-E., il remonte la Vilaine jusqu'à Rennes (Condate) chez les Redons ; à l'Est, la Loire jusqu'aux limites des Andécaves et des Turons ; à l'Ouest, la rade de Brest chez les Osismiens, étape vers l'Angleterre.

Cette extension, jointe au poids élevé des pièces (10 de 7,7 g à 7,95 g) semble indiquer que les Vénètes furent les créateurs du cheval androcéphale. Après la chute de l'empire Arverne (122 avant J.-C.) où chaque région de la Gaule se mit à battre sa propre monnaie, ils purent détenir pendant quelque temps le monopole du monnayage armoricain.

Plus tard, la rareté de l'or amena l'addition d'argent, témoin ce statère d'électrum de 6,10 g échoué sur la plage de Kerogil en Carnac. C'est le même type qu'un monnayage d'argent allié, dit de billon, où le demi-statère commence à remplacer le statère de 6,50 g. Ici encore, on retrouve le thème des monnaies d'or, mais le dessin se stylise. L'œil se réduit à une olive, les traits du visage tendent à se dissocier. Au revers, le cheval androcéphale et son aurige subissent le même traitement. Le conducteur échange son fouet contre une hampe surmontée d'un cercle perlé. Sous le cheval, se voit le plus souvent un sanglier, parfois une roue, ou un personnage couché.

Ce thème est le prototype d'un billon Coriosolite plus schématisé. Aux Namnètes, il emprunte le décor préfacial, aux Redones la roue. Le sanglier lui est commun aux Osismes et Coriosolites. Ces parentés numismatiques font mieux comprendre l'union que ces cités armoricaines opposèrent à César, en même temps qu'elles les isolent du reste de la Celtique.

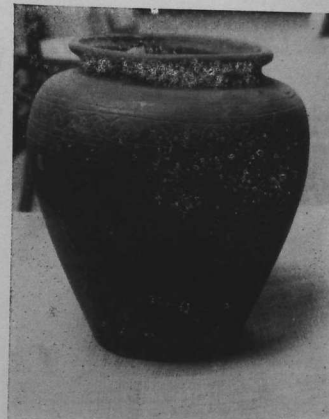
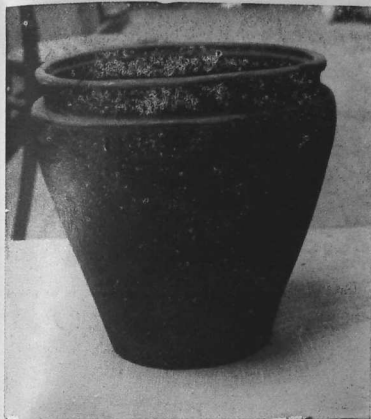
Ce même numéraire se rencontre en de gros dépôts : 10 000 pièces à Amanlis, 1 200 à Saint-Pierre-Plesguen, 600 à Pipriac, 60 à La Noë-Blanche où il se marie à des monnaies Redones, Coriosolites, Baiocasses et d'une peuplade à l'octopède (3). L'importance de ces encaisses cachées semble traduire les mouvements des contingents armoricains lors de la campagne de — 56. Si l'on remarque que ces trouvailles s'échelonnent le long des routes de l'Âge du Fer qui seront plus tard les voies gallo-romaines, en dehors du territoire vénète, chez les Namnètes (La Noë-Blanche), les Redones (Amanlis), les Coriosolites, Pipriac, Saint-Pierre-Plesguen, on voit que l'offensive romaine a rejeté vers le Nord des forces alliées.

On connaît également trois statères d'argent trouvés isolément aux environs de Vannes ; un statère coriosolite au Petit-Mont en Arzon ; des

(1) Le thème des monnaies de la Gaule dérive en effet du statère d'or de Philippe II de Macédoine (382-359 av. J.-C.). Il est d'autant plus abstrait que la monnaie est récente ; pareillement, le style, le poids, le titre se dévaluent. Pour d'autres critères plus précis, cf. Colbert de Beaulieu.

(2) Dont une au Lodo en Arradon.

(3) Monnaie où le cheval androcéphale a huit pieds.



Vases ornements (Mané Roullarde)

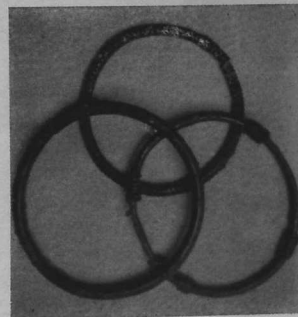


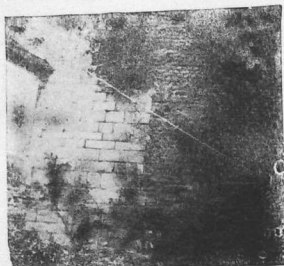
Bracelets et perles de verre polychromes (Vase de Brech)

Sépulture de Kerné

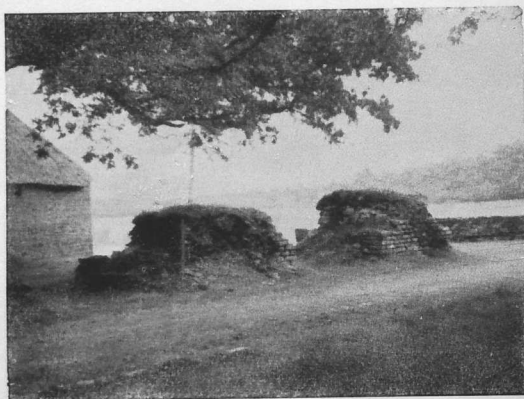


Bracelets (Kerné)





Enceinte
Gallo-Romaine
de Vannes
(partie droite)
38, rue Thiers



Piles de l'aqueduc
de Rosnarho
(Rivière d'Auray)



Villa gallo-romaine
du Lodo
(Arradon)

pièces d'électrum osismiennes à deux modules (1), statère et quart de statère aux frontières, à Lanvéneq (Le Faouët).

Des monnaies Osismes et Coriosolites ont été rencontrées dans les Comtés Sud de l'Angleterre, aucune cependant de l'indépendance vénète. Pourtant la possibilité d'une émigration vénète en — 56 ou peu après peut être envisagée à partir des imitations anglaises du grand et petit billon morbihannais.

Après la conquête se place le trésor découvert à Brech. Près du village de Guervec, un vase en terre grossière a livré : des bracelets en verre de couleurs variées à filets et protubérances de la Tène II, des perles de verre, certaines polychromes, des perles d'ambre, deux bagues torsadées en or, des anneaux huméraux (2), des fibules, des bracelets filiformes en bronze de la Tène III, enfin 23 petits billons. Association de monnaies et bijoux qui indique sans conteste le trésor d'un particulier. Les pièces sont de très petits modules (11 mm environ) ; d'un poids moyen de 0,40 g (0,69 - 0,27 g). L'alliage est encore de 25 à 35 % d'argent avec appoint de 10 à 15 % de cuivre, de l'étain ; pour une pièce de l'antimoine. D'autres sont en cuivre, sans argent, à 1-16 % d'antimoine-étain : elles témoignent de la décadence qui a frappé tant l'aloï que le style. L'effigie schématisée est une tête humaine coiffée d'un casque à visière, sommée d'une crinière. Au revers, un cheval non androcéphale témoigne du bouleversement des vieux usages. Deux autres variétés encore plus stylisées montrent une tête et un cheval envahis de rinceaux.

Ce thème qui a circulé chez les Aulerques Cénomans se retrouve en Belgique. Il est emprunté à une imitation Bellovaque du statère d'or d'Alexandre le Grand à l'effigie d'Athéna au casque corinthien. Les plus stylisés dérivent du billon de l'indépendance vénète, les plus réalistes du petit billon osismien.

Ce numéraire est tardif. A Jersey, on l'a trouvé dans un dépôt monétaire daté de — 39 av. J.-C. ; à Maiden Castle (Dorset) dans un niveau de — 50 à — 25.

Unie au témoignage des stations côtières, cette continuité monétaire montre la survivance de la civilisation vénète après la conquête. La même leçon se dégage de l'empire des morts.

Les sépultures.

Comme on peut s'y attendre de la part d'un même peuple, les usages ont peu changé depuis l'époque hallstattienne : c'est toujours la vieille coutume des champs d'urnes cinéraires. Mais déjà apparaissent, à côté des urnes tronconiques, des vases à décor submarnien : ils dénotent des influences plus marquées de la Celtique voisine. Ainsi, au Resto en Moustoirac, on a découvert 7 urnes cinéraires en terre brune lustrée. L'une d'entre elles, ovoïde et pédonculée, ornée de lignes et de petits carrés, décèle sa parenté avec les vases Marniens de la Tène II. On connaît une poterie identique dans le Finistère : au cimetière de Roz en Tremen (Tène II), aux Champs d'Urnes de Bagatelle datés par leurs monnaies

(1) Diamètre de la pièce.

(2) Anneau de bronze ployé en forme de selle, placé généralement sur l'épaule pour servir de fibule.

d'après la conquête (— 56). De la Tène III, sont les 24 vases disposés sur 3 rangs parallèles du Champ d'Urnes de Kergonfals en Bignan. Une des poteries porte des protubérances entourées d'un cercle de points en creux, motifs qui évoquent le beau vase du tumulus de Lann Tinikei en Plœmeur.

De fait, à cette époque, le tumulus subsiste alors qu'il est exceptionnel à la Tène III dans la Celtique et inconnu à la Tène I sur la Marne. A Belle-Vue, en Saint-Colombier (Sarzeau), le tertre conique mesure encore 12 m de diamètre et 3,50 de haut. Nulle construction intérieure, mais sur un gâteau de terreau charbonné, des perles en verre côtelées de la Tène III. Une des tombelles de l'île de Boued en Séné aurait livré un anneau de verre, de grands vases en terre brune avec cordon en relief sous l'orifice.

A l'époque où, sous la poussée Belge, l'incinération fait son apparition dans le Bassin Parisien (Tène II-III), le Vannetais connaît l'inhumation en tombe plate des guerriers de la Marne (Tène II). Déjà, le monument circulaire du Rocher nous avait fait soupçonner dans la fosse la présence d'un cadavre. A Kerné, en Quiberon, la démonstration est faite. Près de fonds de cabane, sous une couche de 0,30 m de rejets de cuisine, puis de 1,10 de sable, 9 squelettes plus ou moins bien conservés ont été rencontrés : quatre unis deux à deux. Selon un usage de la Marne (Tène II), ils étaient allongés sur le dos, sans orientation préférentielle. Les bras étaient placés le long du corps, parfois les mains croisées sur le bassin, plus rarement bras croisés. Au poignet, la plupart portait des bracelets en bronze de la Tène II-III. Sur la poitrine et sur le ventre, des fibules de la Tène III devaientagrafer un vêtement. A côté de 3 squelettes, reposaient des vases ou leurs débris.

A Toul Bras, les inhumés gisaient également allongés sur le dos, les bras le long du corps, à proximité de poterie.

A côté de ces gisements classiques, certains archéologues placent en dépit de l'archaïsme de leur mobilier, de petits coffres en pierre ou cistes, formés le plus souvent de 6 dalles, plus rarement murailles. Au Mané Beg er Noz (Saint-Pierre-Quiberon), leurs dimensions sont de 1,80-0,40 m de long, 0,70-0,21 de large, 0,65-0,24 de profondeur. A l'intérieur gît un squelette replié. A l'extérieur, ces monuments sont recouverts d'un tumulus serti à la base d'une muraille grossière.

A l'île Thinic, face Portivy, d'autres coffres étaient entourés directement d'une muraille de galets et recélaient un squelette en chien de fusil.

Leur mobilier très pauvre ne permet pas toujours de les dater avec certitude. Au Mané Beg er Noz, on a recueilli cependant une coupe semblable à celle de Kerné mais sans ornementation, une épingle en bronze de la Tène ; à Thinic, un vase à anse en cailloton de la Tène III.

A Kernavest, toujours en Quiberon, 3 cistes s'abritaient sous un tumulus de 40 m de circonférence, sur 1,50 de haut. L'un d'entre eux a livré un beau poignard en fer, avec sa gaine ornée dans le style des poteries qui l'accompagnaient (Tène III) (1).

Comme au temps de Hallstatt, les Vénètes de la Tène n'ont pas hésité pour leurs sépultures secondaires à troubler le calme des vieux dolmens : ainsi en témoignent les tessons lustrés, ornés de segments de cercles

(1) Le cas des cistes de Beg er Vill est encore réservé.

concentriques, du dolmen de Kerival en Carnac, les fragments de poterie des allées couvertes du Mané Roullarde, Luffang...

Anthropologie.

Quand le rideau de fumée des Champs d'Urnes s'est dissipé pour faire place à l'inhumation, les bénéfiques sables calcaires de la presqu'île de Quiberon permettent alors de combler un vide anthropologique de 1 500 années. Sur 8 individus dignes d'analyse, les 4 de Kerné, les 3 de Port-Bara, l'unique de Toul Bras nous révèlent un des types raciaux de l'époque. Celui-ci est nettement dolichocéphale (72,4 de moyenne), au crâne plutôt élevé, de front élargi, à nez et orbites modérément larges, mais à face haute. Les deux hommes de Kerné ont une taille moyenne de 1,635 m ; les deux femmes de Kerné et leur contemporaine de Port-Bara, une stature moyenne de 1,52 m. Ce sont les descendants plus ou moins métissés de leurs cousins néolithiques, les méditerranéens d'Er Yoh et des mégalithes. Les recroquevillés de Beg-er-Noz, de Tévéc leur appartiennent. Ce n'est d'ailleurs point là tout le stock racial de la Venétie. Beg er Vill, s'il n'était douteux, jalonerait la survivance du type Tévécien. Celui-ci, uni aux Alpains (1), revit dans les 3 crânes de Kerné mariés à tort ou à raison aux inhumés du cimetière de Saint-Clément - Quiberon (XI - XVIII^e). Nous le connaissons ; nous l'avons vu, à 30 % de la population actuelle. Preuve est donc donnée en passant : la conquête romaine n'a nullement troublé le miroir racial. On change plus facilement les sentiments d'un peuple que sa génétique.

Céramique.

Nous avons à maintes reprises fait connaissance avec la céramique, qu'elle soit cinéraire, funéraire, domestique. En ces divers usages, on reconnaît toujours la vieille poterie en terre noire, brune, lustrée des Champs d'Urnes hallstattiens. Cependant, le profil aigu de la panse s'est adouci, le col s'amenuise, tend vers l'idéale situle que les Vénètes de Kerné eurent en bronze sous leurs yeux (Kergonfals, Kerné, Toul Bras, Mané Roullarde). En commun avec la côte sud-ouest anglaise, ils ont connu sur la panse de leurs vases les anses en cailloton pincées dans la pâte, où s'ouvre une cavité percée dans le profil de l'épaule (Kerhillio, Thinic) : les vases à rebords à cannelures internes (Tréhuinec, Mané Roullarde).

Sous la poussée des Belges, mi-celtes, mi-germains, les influences celtiques déracinées de la Marne glissent plus à l'Ouest. La décoration incisée curvilinéaire de la Tène I-II apparaît : des guirlandes de pointillés, des zones de losanges unissant des protubérances ou des cupules rivetées simulant le travail du métal (Kergonfals, Lann-Tinikei). Signalons les carrés estampés (Moustoirac), les guirlandes de demi-cercles pointillés ou unis à cercles pendants, les frises de postes (Kerhillio, Mané Roullarde).

(1) L'origine de ces Alpains remonte en partie à l'époque mégalithique. Au Néolithique, ils étaient nombreux dans le Bassin Parisien. Plus tard, les invasions celtiques dans l'Est de la France au Hallstatt, dans le N.-E. à la Tène, les refouleront en plus grand nombre vers l'Ouest, en Bretagne, avec la civilisation des Champs d'Urnes.

larde), les motifs de la palmette italo-grecque (Trehuinec). A côté d'une poterie commune en terre noire ou grise, faite à la main, mais bien cuite, les plus beaux vases en terre noire lustrée (Mané Roullarde) sont faits au tour, ou au moins au plateau tournant.

Enfin, sur le pourtour du Golfe du Morbihan, de très nombreuses « usines » de potiers produisaient de la céramique d'usage, brune ou noire, lustrée ou non, et des augets, petits récipients tronc-prismatiques ou en cornets, destinés à la récolte du sel marin. Cette récolte se faisait dans des stations où les augets se retrouvent, disposés côte à côte, sur des terrasses d'argile plus ou moins cuite. Une première datation au C 14 (— 312, plus ou moins 270) semble bien enraciner cette industrie originale dans le second âge du fer.

Métallurgie.

César admire les chaînes de fer du navire vénète, chef-d'œuvre du forgeron. Effectivement, sur tout leur territoire, on reconnaît nombre de scories pouvant se rapporter à des forges anciennes : Baden, Brandivy, Pluvigner, Péaule, Béganne, Pluherlin, Saint-Jacut, Pleucadeuc, Trédion, Plumelin, Malestroît, Sérent, Bignan, Moréac, Melrand, Berné, Guern, Guéméné-sur-Scorff, Silfiac, Sainte-Brigitte ; en dehors de leurs frontières vers le Sud-Est : Pénestin, Camoël, Férel, Nivillac, Saint-Dolay ; au Nord-Est de l'Oust : Saint-Congard, La Gacilly, Lanoué. Sur ce nombre, seuls deux gisements sont datables : l'un au Bois Solon, en Malestroît, où une chambre souterraine a livré à l'intérieur et aux alentours des scories, l'autre à Pesquen, en Guéméné, où on a découvert un fragment de vase ornémenté.

Objets de fer.

Ce n'est pas dans le Vannetais qu'il faut venir chercher les belles épées en fer de la Tène (1). L'arme la mieux conservée est le poignard en fer à soie coudée du ciste de Kernevest (Quiberon). Sa gaine de bois est couverte d'un bronze estampé, orné de cercles entrecoupés, concentriques et pointés, de dents de loup, de triangles, losanges. Elle le classe comme la poterie qui l'accompagne dans l'ultime phase à la Tène. L'excellent usage de déposer près du mort ses outils en fer, couteau, ciseau, serpe, rasoir, anneau, tiges, clous est également en honneur à la Tène III (Kerné).

Objets de bronze.

Le bronze garde toute sa faveur, moins dans les vases en forme de situle ou de calotte sphérique que dans la parure (Kerné). Les défunts de ce cimetière portent au poignet des bracelets en bronze : les uns, à tige unie ouverte, ornés à leurs extrémités de stries en chevron, les autres à tige côtelée, à tige creuse ou tubulaire, apparentés à ceux que l'on rencontre dans le département de l'Aisne à la Tène I-II. Les bracelets à tige

(1) A part la récente découverte de Pluherlin (Cf. supra).

unie ouverte ou aux extrémités liées par des spirales sont d'un style plus la Tène III. On connaît également des bracelets aux inhumés de Port-Bara ; des bracelets filiformes gravés ou perlés, à tige tubulaire, au vase de Brech postérieur à la conquête.

D'autres objets sont encore mentionnés : bague, tampon de torque, anneau simple, anneau huméral (Brech), fermoir de ceinturon (Toul Bras). Les classiques fibules de la Tène III à porte-agrafe faisant corps avec l'arc retenaient, à la hauteur de la poitrine ou de l'abdomen, les vêtements des inhumés de Kerné. A Brech, elles ne sont plus que fragments, mais elles s'unissent au précieux métal, l'or traité en bagues de fils tressés ou pendant d'oreille.

Objets de verre.

Connu sous la forme de perles dès l'époque de Hallstatt, le verre devient plus abondant et plus varié au second Age du Fer. Au tumulus de Saint-Colombier (Sarzeau) les perles sont en verre blanc ou vert clair, côtelées ; à Brech, en verre bleu foncé, accompagnées de perles d'ambre. Très caractéristiques de la Tène III dans ce dépôt sont les grosses perles en forme de tore à large ouverture, monochromes ou polychromes dont les incrustations de nuances dessinent des bandes spiraliformes ou rayonnées.

A partir de la Tène II apparaissent en Gaule les bracelets de verre connus en Vénétie à la Tène III. Le trésor de Brech en offre la gamme : bracelets vert-clair parés de filets réticulés, bleu foncé à protubérances, sillons, moulures, ornés de filets en zigzag de diverses couleurs ; verre bleu ou noir à sillons, chevrons, zigzag à Kerhillio.

La pierre.

L'usage des métaux a éclipsé celui de la pierre promue à un rang secondaire. Ça et là, on glane : des pointes, grattoirs, éclats, nucléus en silex (Kerhillio, Trehuinec, Mané Roullarde, Mané Beg er Noz) ; des perçuteurs en quartz, des poids de filets à rainures, des broyeur, des meules primitives en granit (Kerhillio, Kerné, Ile Rouellan, Lanouée, Kerfraval), sans oublier les pierres de fronde des clives-castles (Coh-Castel, Vieux Passage, Kervedan) ou des promontoires-forts (Mané Roullarde) ; de modestes galets outils ou micascistes, taillés en biseau (Kerhillio, Beg er Noz) ; des fusaiöles en terre cuite (Kerhillio, Kerné, Rouellan).

Enfin, hors série, deux témoins de l'industrie de l'os : un outil et une pointe à Kerhillio.

Mode de vie.

La présence de broyeur, de meules, de serpes en fer indiquent la continuité de la vie agricole. Mais, le contingent important et varié des espèces domestiques (porcs, moutons, chèvres, bœufs, chevaux) issus des rejets de cuisine (Toul Bras), des fonds de cabane, des foyers (Kerné) témoigne de l'importance prise par l'élevage. Le chien reste depuis Tévéc le fidèle compagnon. Le mors en fer d'un cheval révèle la bête de trait ou de monte.

Bien entendu, dans les stations côtières (Kerhillio, Kerné, Toul Bras), patelles, moules, huîtres, palourdes, coquilles Saint-Jacques sont de consommation courante, chez des coureurs de grèves, nichés sur les falaises, les îles, les caps.

Extension géographique.

Une vie maritime intense suppose des relations étendues chez un peuple de haute mer. L'irradiation du numéraire au long des fleuves, Loire jusqu'aux Turons, Vilaine à Condate (Rennes), rade de Brest à Gésocribat, justifie, autant que les « Commentaires » de César, le monopole que leur cabotage s'était taillé sur la côte Sud-Armoricaine (1). Bien placé sur la route de l'étain britannique, la Vénétie avait naturellement tissé des relations avec le sud anglais. Témoins ces fortifications en éperons barrés surgies simultanément, au début du dernier siècle en Cornwall et en Morbihan ; témoin cette poterie à anse en œillette ou à rebord interne cannelé trouvée à Kerhillio, Tréhuinec, Mané Roullarde et dans le Sud-Ouest anglais à Glastonbery, Meare, Worlebury (Somerset), Maiden Castle (Dorset), Hengistbury Head (Hampshire). Trafic maritime bien connu du proconsul, mais ignoré de lui quand, sur la foi de quelques décorations céramiques, on l'étend aux castros nord-ibériques. Plus explicites, d'après César (2), sont les relations scellées en partie par une alliance défensive, avec les peuples du N.-E. : Perche (Aulerques Diablintes), Normandie (Unelles, Lexovii, Aulerques, Ebuovices), Picardie (Ambliates), Boulonnais (Morins), Brabant hollandais (Menapes). C'est par cette voie qu'ont pénétré les influences continentales de cette culture de la Marne que l'on décèle en Armorique sur la poterie aux dessins curvilinéaires et qui ne remonte guère au-delà de la Tène II.

Position chronologique.

En dépit des influences marniennes qu'on y détecte, nos stations sont en effet tardives. A Kerhillio, c'est bien un piédestal à omphalos de la Tène I-II, des bracelets en verre de la seconde phase, des poteries du deuxième au premier siècle avant J.-C. ; mais la céramique à œillette, cannelures internes rentre dans la Tène III. Il en est de même des bracelets en verre : de semblables se retrouvent au trésor de Brech dans la seconde partie du dernier siècle. Bien que portant des bracelets de la Tène I-II, les inhumés de Kerné ont des fibules de la Tène III.

La décoration de la poterie, type Mané Roullarde, est de la Tène I, mais les cannelures internes, l'usage du tour, son association avec une coupe Kerné III, la rejettent dans le premier siècle avant notre ère. Il en est de même de celle de Tréhuinec.

Quant au beau vase estampé, pédonculé, ovoïde des Champs d'Urnes de Moustoirac, typologiquement la Tène I-II, il ne dépasse guère le second siècle : son homotype des Champs d'Urnes de Bagatelle (Finistère) repose dans un contexte de la Tène III.

(1) Caesar, III, VIII.

(2) Caesar, IX, 34 et XVII, 5, 8.

Ces quelques exemples illustrent un phénomène que nous avons souvent rencontré au cours de notre préhistoire armoricaine : le décalage chronologique des phases culturelles entre l'E. et l'O. de la France.

Témoignage de l'histoire.

Le lecteur est maintenant impatient de confronter les données de l'archéologie à celles de l'histoire. Qu'il feuillette alors César (1). Il verra que le peuple vénète « est de beaucoup le plus puissant de toute cette côte maritime » (2). Nous le savons par les monnaies. Sa flotte « fait le trafic avec la Bretagne » (3), déduction déjà tirée de la similitude des camps et poteries. Sur la côte « il n'y a que quelques ports dont ils sont les maîtres » : hâvres de Pénerf, Golfe du Morbihan, rivière de La Trinité, d'Étel, du Blavet ; celle-ci pouvant abriter le Vindana Portus de Ptolémée (4) identifié avec Port-Louis. Enfin, au fond du Golfe, Darioiritum, Vannes, chef-lieu gallo-romain, dont le radical préceltique « Dar » et le toponyme celtique « ritum » lui confèrent le titre de capitale vénète.

Dès — 56, César, selon son propre témoignage, marche lui-même à la tête de ses troupes de terre. Il aborde le Morbihan par le nord. «... Les chemins de terre étaient coupés à marée haute par des baies » (5). Les habitants l'ont devancé : « Ils fortifient les oppida, y entassent les moissons, assemblent en Vénétie... une flotte aussi nombreuse que possible » (6). L'attaque romaine des clives-castles de Baden s'avère décevante. « Les places fortes de la région étaient en général placées à l'extrémité de langues de terre et de promontoires en sorte qu'on n'y pouvait accéder à pied, quand la marée était haute... et qu'elles n'étaient pas plus accessibles aux navires, car, à marée basse, ils se seraient échoués sur les bas fonds » (7). Une place forte était-elle menacée, les assiégés « poussaient au rivage une nombreuse flotte... y transportaient tous leurs biens et se retiraient dans les oppida voisins » (8).

Cette campagne infructueuse permet à César d'admirer la construction navale vénète, bien adaptée au fond vaseux du Golfe : « leur carène était notablement plus plate que celle des nôtres, afin qu'ils eussent moins à craindre les bas-fonds et le reflux » ; à l'honneur du charpentier et du forgeron « le navire entier était en bois de chêne, pour résister à toutes les fatigues, les traverses avaient un pied d'épaisseur et étaient assujetties par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce », retrouvées au camp de Beg en Aud ; « les ancres étaient retenues non pas par des cordes, mais par des chaînes de fer » ; « en guise de voiles, des peaux, des cuirs

(1) "Commentarii rerum gestarum belli gallici", éd. Constans. On connaît les sources : trois latines (César, Florus, Orose), une grecque (Dion Cassius) ; Dion Cassius (III^e siècle) la meilleure source après César ; les deux autres sont des résumés.

(2) Caesar, III, VIII, 1.

(3) Caesar, VIII, 3.

(4) Géographe grec du II^e siècle de notre ère.

(5) Caesar, IX, 19.

(6) Caesar, IX, 30.

(7) Caesar, XII, 1.

(8) Caesar, XII, 12.

minces et souples » (1), comme il conviendrait dans un pays d'élevage (Kerné, Toul Bras).

Déçu par sa campagne terrestre, le proconsul met tout son espoir dans ses navires, bien que « dans le pays où les romains devaient faire la guerre, rades, îles » du Mor-Braz « leur étaient inconnues » (2).

« Quand la flotte arriva, à peine l'ennemi l'eut-elle aperçue qu'environ 220 navires sortirent du port », peut-être le Golfe, « et vinrent se ranger en face des nôtres » (3) qui « étaient encore au mouillage » (4) sans doute au Sud de Rhuys. La bataille navale se déroule alors « sous les yeux de César et de l'armée entière ». Celle-ci « occupait, en effet, toutes les collines et toutes les hauteurs », de la presqu'île, « d'où l'on voyait de près la mer » (5).

On connaît le stratagème final qui assura la victoire de l'aigle romaine et le sort réservé aux vaincus ; « il fit mettre à mort tous les sénateurs et vendit le reste » des prisonniers « à l'encan » (6).

S'il n'est pas certain que les Vénètes participèrent au soulèvement ultime de la Gaule (53-51), leur fréquence génétique et leur civilisation perdurèrent. Les stations (Kerhillio, Kerné, Toul Braz, Mané Roullarde) demeurèrent à la même place, le mobilier de la Tène survécut, le numéraire circula, mais avili (Brech). Quand prit fin cette période transitionnelle ? Nous avons les réponses du petit billon de Brech trouvé à Jersey (— 39), de Maiden Castle (— 50 et — 25), enfin du trésor de Port-Haliguen en Quiberon. Ici, le monnayage vénète a disparu, il fait place à des monnaies romaines et à leurs imitations gauloises. Il ne peut fixer une date plus basse que — 10 à — 2 avant notre ère. La Vénétie devint province romaine, quand Octave devint Auguste (— 27).



STATÈRE VÉNÈTE

- (1) Caesar, XIII, passim.
- (2) Caesar, IX, 17.
- (3) Caesar, XIV, 6.
- (4) Dion Cassius, XXXIX, 41.
- (5) Caesar, XI, passim.
- (6) Caesar, XVI, 1.

Aperçu sur la période romaine

L'installation des Romains (1)

On ne sait pas bien ce que sont devenus les Vénètes après la défaite navale de 56, aucun texte n'en faisant état et les découvertes relatives à cette période étant rares. P. Merlat a fait remarquer que la découverte du trésor de Brech (petites monnaies armoricaines de faible poids et de faible teneur en argent) laisse supposer que les Vénètes émirent une monnaie sans doute sans contrôle de Rome. Par contre, le trésor de Port-Haliguen en Quiberon, enfoui au début du premier siècle de notre ère, montre que l'Etat romain s'était déjà imposé à cette date. La découverte, au large des côtes morbihannaises, d'amphores romaines datées du dernier siècle de la République romaine, laisse supposer l'existence d'un commerce, peut-être assuré par les Romains, mais existant.

Les grandes découvertes archéologiques intéressent essentiellement les III^e et IV^e siècles, ce que nous allons voir avec plus de précisions.

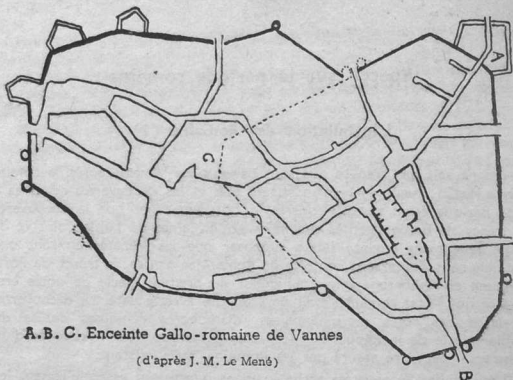
L'occupation du terrain

Les villes.

La Vénétie avait pour capitale **Darioritum**. De nombreuses discussions ont eu lieu entre les archéologues pour savoir s'il s'agissait de Vannes ou de Locmariaquer. Après Merlat, on doit pencher pour Vannes, dont le nom serait venu au IV^e siècle de celui de **civitas Veneti**.

Vannes (Darioritum). Comme toutes les cités de la Gaule romaine, une enceinte fut construite à Vannes au III^e siècle. Elle a servi de base aux remparts du Moyen-Age dans sa partie Nord, et empruntait à peu près la rue des Vierges, le Nord de la Place des Lices d'où elle rejoignait la rue Thiers. On peut encore en voir les assises, faites de gros blocs de pierres réutilisées, et les cordons de briques au fond de la caserne des pompiers et derrière la pharmacie Mesguen. A l'intérieur de cette enceinte, on n'a guère trouvé que quelques monnaies (rue des Vierges) et des **tegulae** (tuiles à crochet) çà et là. C'est en effet à l'extérieur de ce **castrum** que se trouvaient les principaux monuments, découverts lors de l'agran-

(1) L'étude de la période gallo-romaine dans la Vannetais présente de grandes difficultés. D'abord, si on y connaît de très nombreux vestiges, les monographies en sont rares et souvent imprécises. Mais surtout les Vénètes dépendaient administrativement et économiquement de l'empire romain : on doit donc tenir compte de textes latins et de cartes, comme la Table de Peutinger, dont l'interprétation est souvent difficile. Par ailleurs, dans cette région écartée du reste de la Gaule, la romanisation s'est faite de façon réduite, quoique plus profonde qu'on ne le croit souvent ; s'est fait sentir de certaines techniques et coutumes de périodes antérieures, ce qui complique l'étude des faits et les datations. Cependant, grâce aux travaux de M. Louis Marsille et surtout de M. Pierre Merlat, nous possédons un tableau assez exact de cette période.

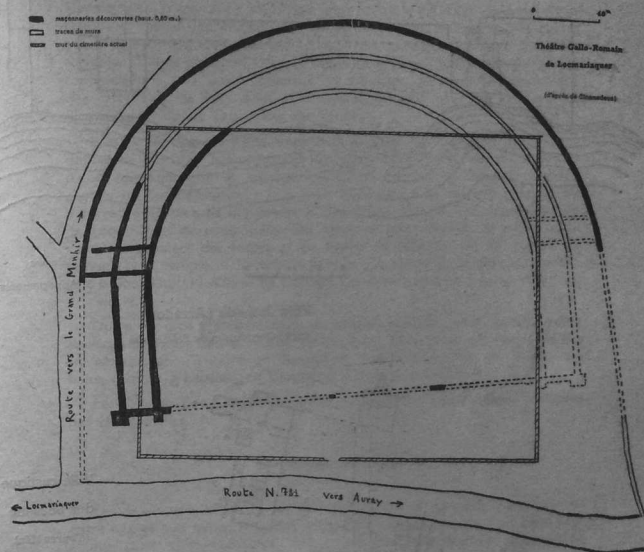


dissement de Vannes aux XIX^e et XX^e siècles. La ville romaine s'étendait de Saint-Guen à l'Etang au Duc, zone où l'on trouve encore fréquemment de nos jours des restes divers (tegulae, briques, poteries, etc.). On a découvert notamment un théâtre (51, rue de la Fontaine), des villas (à Saint-Guen, près de la rue Saint-Symphorien, près du cimetière) dont une construction sur pilotis (rue du Roulage). La construction des casernes d'artillerie a mis à jour une importante nécropole où on a trouvé de nombreuses urnes cinéraires. L'agrandissement du cimetière en 1912 a donné une très grande quantité de vestiges romains : poteries, monnaies, pesons en pierre, moule pour monnaies, coupelle pour fondre l'or, cachets d'oculistes, etc. (1). On a découvert également sept fontaines et plusieurs puits funéraires, comme dans la ruelle de la Petite-Garenne.

Locmariaquer a été étudiée dès le XVII^e siècle par de Robien qui décrit notamment les installations, en partie submergées, de Er-Castel. Dans cette ville, qui mesurait plus de 13 ha, ont été fouillés un théâtre ou hémicycle, sous le cimetière, plusieurs villas et peut-être un temple, à Parc-er-Belek, où l'on a trouvé un autel votif. Partout abondent des vestiges divers. Cette ville était probablement alimentée en eau par un aqueduc, qui traversait la rivière d'Auray à Rosnarho, en Crach, où subsistent plusieurs piles de ce pont.

Parmi les autres centres importants, il convient de citer Castennec en Bieuzy, dans les Landes de Lanvaux, où l'on voit encore les restes de talus et de substructions, où gisaient des restes romains, des poteries, un milliaire dédié à Trébonien Galle, des statuette en bronze, et la fameuse statue de Vénus dite de Quinipily. Là était sans doute Sulis. La région de Port-Louis et de Gâvres, jonchée de vestiges romains, était sans doute le **Vindana Portus** de la Table de Peutinger.

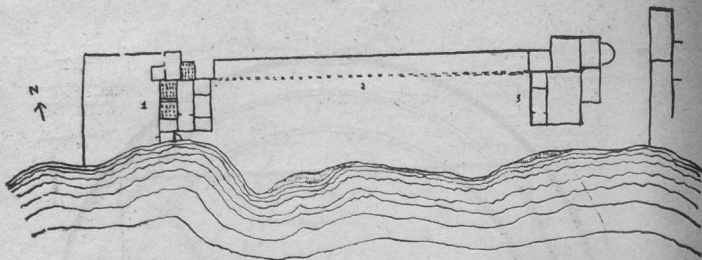
(1) La percée du Boulevard de la Paix a mis à jour de nouvelles substructions. Un mortier analysé par les physiciens de Saclay a donné + 312. A peu de distance, on avait découvert une monnaie de Postumus.



Les établissements isolés.

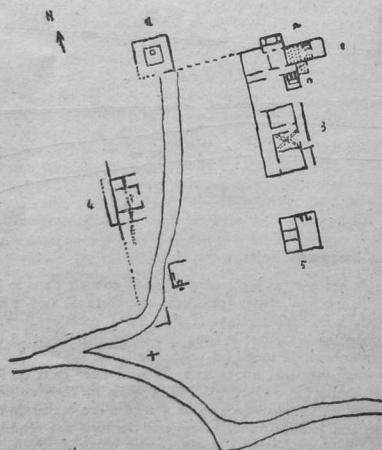
En dehors de ces grosses agglomérations, on connaît dans le Vannetais de nombreux lieux d'habitations romaines. Une carte où l'on a placé tous les vestiges connus de constructions (tuiles, murs, mortier...) montre une densité très importante surtout le long des côtes, mais aussi à l'intérieur du pays et notamment le long des voies romaines.

Parmi les établissements importants, on peut citer ceux de Pen-Castel en Arzon (qui a succédé à un poste militaire de la Tène et précédé un couvent de Templiers) et du Hézo, où on a repéré des restes de murs, des mosaïques, etc. Des fouilles minutieuses nous donnent des renseignements précis sur d'autres établissements. Ainsi, sur les bords du Golfe, plusieurs villas ont été fouillées, comme celles de Pen-er-Men et de Kerran en Arradon, et surtout celle du Lodo, dont on voit encore les restes d'un mur à l'extrémité Ouest de la plage. C'était un triple bâtiment de plus de 170 m de long et de 50 de largeur : à l'Ouest, un bâtiment contenant des pièces d'ardoises, de chaux et de marbre rose ; au centre, un bâtiment comprenant une galerie de 66 m de long reliant deux ensembles : à



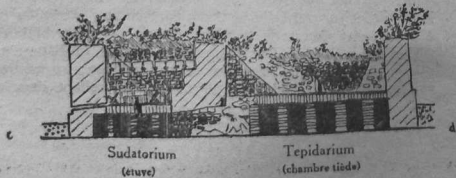
- 1. Bains
- 2. Galeries
- 3. Appartements

Villa du Lodô (Arradon)
d'après Grégoire et de Fréminville



Villa rustique
des Bosseno
(d'après Miln)

- 1. Fanum (temple)
- 2. Bains
- 3. Villa urbana
- 4. Villa agraria
- 5. Forges



Sudatorium
(étuve)

Tepidarium
(chambre tiède)

l'Ouest, des bains avec chauffage par le plancher, des tuyaux d'eau chaude et même une baignoire en béton recouverte de pierres ; la partie Est de ce bâtiment était réservée au logement, avec des chambres chauffées également par le plancher. Enfin le bâtiment oriental, partiellement fouillé, contenait une très grosse quantité de poteries, de monnaies, montrant que cette villa de luxe avait été occupée pendant plus de 250 ans, et divers autres objets (au Musée de Vannes).

Près de Carnac, l'anglais James Miln a fouillé au siècle dernier un très important domaine romain : Les Bossénos. Il y a trouvé, à l'intérieur d'une vaste enceinte en pierres, plusieurs groupes de bâtiments ayant chacun un but déterminé : il y avait ainsi une villa urbana (maison de maîtres) avec plus de dix pièces et des bains chauds, richement décorés de coquillages incrustés dans des ciments polychromes. D'autres bâtiments contenaient des forges et un atelier de poteries. Un autre était un fanum (petit temple, v. ci-dessous). Miln y a recueilli un abondant mobilier, aujourd'hui au Musée de Carnac. Cet établissement a servi du II^e au IV^e siècle.

Outre ces gros établissements, on connaît maintes villas, comme celles de Moustoirac en Carnac, celles de Damgan, Keraudrun en Theix, Hélène en Monterblanc, Tréalvé en Saint-Avé, Saint-Christophe en Elven, des bains comme à Légénis en Carnac, à Kerven-Lapaule, etc.

Les îles de Groix, Houat, Hoëdic et Belle-Ile furent aussi occupées par les Romains.

Le réseau routier

Les principales villes et les établissements de la Vénétie étaient liés entre eux et aux autres « tribus » de l'Armorique par tout un réseau de routes, dites voies romaines, construites probablement sur d'anciennes voies de l'Age du Fer.

On connaît plus de 17 voies sur ce territoire, dont deux le reliaient au reste de la Gaule. Sur une carte de ce réseau, on remarque plusieurs nœuds, comme à Sulis, au Sud de Saint-Jean-Brévelay, près de Rieux, et surtout à Vannes, d'où partaient au moins 7 voies, dont 4 reliaient la côte du Golfe, ce qui montre l'importance économique de cette région maritime.

Bien que l'on trouve des pavages dans certaines régions humides comme au gué du Vincin près de Vannes, il est rare que ces voies aient été pavées. Leur structure dépendait de l'état du terrain. Ainsi Rialan a montré que près de Lesvellec, la voie de Vannes à Corseul est composée, sur les hauteurs rocheuses, d'une simple couche de terre mêlée de pierres, tandis que dans les zones terreuses, on rencontre de bas en haut : 1 m de terre graveleuse, 0,7 m de grosses pierres plates non jointives, 0,6 m de terre et 0,3 m de cailloutis mélangés de terre noire. Merlat a trouvé le même type de variations près de Cadén. De même la largeur varie d'un point à l'autre. Ainsi cette même voie de Vannes à Corseul mesurait à Lesvellec 11 m de largeur (plus 8 m de chaque côté pour les fossés et les accotements) et un peu plus loin, dans le camp de Meucan,

11 m (plus 4 m pour les fossés). Enfin, ces voies sont loin d'être droites. Mais de toutes façons, même si elles ne sont pas construites selon la théorie, on remarquera que les Vénètes surent s'adapter, sur leurs terrains, aux modèles de leurs maîtres latins.

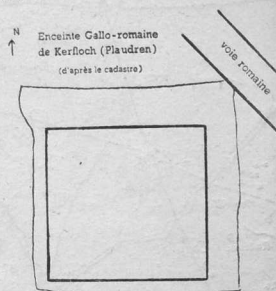
On pense actuellement que peu de ces voies aient eu un but purement stratégique, mais qu'elles servaient surtout à l'économie et même qu'elles constituaient des axes de peuplement, comme le montre les villas découvertes le long de ces voies. On trouve également à proximité des retranchements ou des camps en terre dont l'étude est à peine ébauchée. Mais il semble que peu de ces camps soient effectivement romains et on se demande même s'il faut y voir des ouvrages militaires. Il est possible que certaines régions, comme Plaudren, aient possédé des ouvrages défensifs, mais il est encore difficile de les dater.

Ces voies romaines étaient jalonnées de bornes milliaires, portant parfois une inscription dédiée à l'Empereur qui fit construire les routes. Citons par exemple celles de Saint-Christophe en Elven (Musée de Vannes, n° 3030) dédiée à Aurélien en 274, de Liscorno en Surzur (n° 3031) dédiée à Victorin vers 270 ou celle de Caro (n° 3039) dédiée à Maximien en mars 293. L'étude de ces inscriptions permet d'importantes déductions sur les relations des Vénètes avec l'administration romaine. D'autres milliaires étaient anépigraphes, comme celui que l'on voit au village de Mériadec, à droite de la route en allant de Vannes à Sainte-Anne d'Auray.

Mode de vie et civilisation

Le mode de vie.

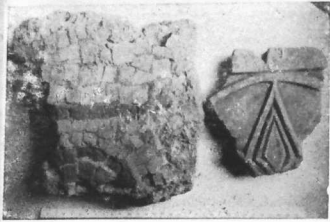
D'après les fouilles effectuées sur les villas, on peut conjecturer l'existence d'une classe très riche (villas de luxe d'Arradon), d'une classe agricole ou artisanale aisée (Les Bossénos) et d'une classe de petits agriculteurs (nombreuses villa agraria). Un sondage dans une enceinte rectangulaire à Bodan, en Questembert, permet de voir qu'il s'agissait d'une cour pavée, entourée d'un talus, avec au centre, une ferme (cabane à toit en tuiles). On a ainsi la preuve de l'existence d'une classe de petits agriculteurs encore attachés à des traditions indigènes, mais capables de s'adapter à des techniques romaines. Il est probable que nombre des autres petits « camps romains » de l'intérieur soient de telles fermes. Sur le littoral, des gisements comme Kerhillio, en Erdeven, témoignent de l'utilisation au III^e siècle de techniques typiquement vénètes. La population citadine devait vivre par le commerce. Mais, on ne sait absolument rien sur la vie que menaient ces habitants.



Milliaire
(Saint-Christophe, Elven)
Meules, Buste, Autel votif
(Toulhoust, La Vraie-Croix)
Stèles de l'âge du fer
(Arradon Treffisan)



Aphrodite en marbre
(Locqueltas, Crach)



Mosaïque, Villa du Lodo (Arradon)
Bas-relief, Villa de Keran (Arradon)



Urnes cinéraires, cimetière de Vannes



Déesse-mères, Vénus anadyomènes, buste d'enfant
Le Pertu du Roffo (Nivillac) et Lancul (Caden)



Fragment de plafond incrusté de coquillages
Tuiles à rebords, tuile faitière, tuyau, Villa du Bosséno (Carnac)



Poteries sigillées, cimetière de Vannes



Bronzes : orateur (Vannes), cuiller (Arradon), bouton,
fibule, clé (Elven), pièce d'applique, anneau (Theix)

La religion.

Plusieurs fouilles ont montré l'existence de petits temples ou fana. Ce sont des constructions comprenant une seule pièce, carrée ou polygonale, entourée d'une galerie de même forme. De tels fana ont été découverts aux Bossénos en Carnac, à Locmariaquer, à Plaudren (à Goh-Ilis, ce qui signifie « la vieille église »), à Saint-Philibert, etc. Ces constructions sont souvent près d'enceintes en terre qui sont sans doute les limites d'anciens domaines agricoles. On a découvert dans tous ces monuments, outre les poteries et les monnaies traditionnelles, des statuettes en terre blanche représentant des Vénus anadyomènes, la déesse mère (v. au Musée de Vannes). On a trouvé également de ces statuettes dans de nombreux dolmens, comme à Toulvern en Baden ou au Mané-Rutual en Locmariaquer, ou isolés, comme dans l'abri sous roche de Lancul-Caden ou à Carnac. L'étude de ces pièces montre que les Vénètes pratiquaient un paganisme celtique peu romanisé. Cette tradition d'époques antérieures est d'ailleurs confirmée par la découverte au cimetière de Vannes d'un tesson romain portant une inscription celt. Ceci explique qu'il faudra attendre le V^e siècle pour voir les premiers chrétiens armoricains. Signalons également que les morts étaient incinérés, ainsi que le prouvent les urnes cinéraires découvertes, isolées ou dans la nécropole de Vannes.

Le commerce.

Les Vénètes durent faire venir de la Gaule certaines matières premières, comme le marbre (l'analyse d'échantillons trouvés dans la villa du Lodo indique une origine pyrénéenne) et de nombreuses meules en basalte dont une origine possible est l'Auvergne. Il est probable que les Vénètes importèrent de régions plus méridionales certains produits, comme l'huile ou le vin, ainsi que l'attestent de nombreuses amphores. Quant à la céramique, nous y reviendrons plus bas.

Mais on ne sait pas ce qu'ils pouvaient donner en échange. Sans doute des produits miniers : fer (nombreux tas de scories, mal datés), étain (vestiges romains à La Villelder), et des produits agricoles (une des causes de la bataille de — 56 est liée à une affaire de livraison de blé) ou maritimes : mollusques (?) et peut-être du sel dont la production par les augets a pu se continuer pendant la période romaine.

Quant aux voies commerciales, outre le réseau routier qui se rattachait à celui du reste de la Gaule, essentiellement par la voie de Vannes à Nantes, il ne faut pas oublier l'importance de la voie maritime qui donne toujours à l'Armorique une place à part. Mais, là encore, les textes sont muets et les documents rares.

Le mobilier.

Les objets artistiques sont assez rares. En dehors de quelques bijoux trouvés dans des villas, on ne peut guère citer que des statuettes en or (Harpocrate à Locmariaquer) ou surtout en bronze, comme celles de Vannes (Orateur), d'Ambon (Mercure), Bieuzy (Amour et Vénus), etc. Ces statuettes, dont le style est très barbare, remontent au I^{er} ou II^e siècle.

Signalons aussi une tête mutilée, en marbre, peut-être une Aphrodite du II^e siècle, trouvée à Crach et aujourd'hui au Musée de Vannes. Quant aux rares sculptures lapidaires, elles présentent elles aussi, un faciès armoricain assez ingrat.

La céramique appartient à deux grands types : la céramique commune, d'usage courant, de fabrication locale, et la céramique importée qui est une céramique décorative, de luxe.

La céramique commune est en général assez grossière : formes sphériques, ovoïdes ou biconiques ; pâte grise, quelquefois brune ou rouge, contenant presque toujours du quartz. Les urnes de la nécropole de Vannes sont typiques. Certaines poteries sont décorées : bandes lustrées, guillochage, roulette. Il semble qu'aux III^e et IV^e siècles, les formes se soient multipliées et les décorations compliquées. Il convient aussi de signaler la survivance de certaines formes d'origine gauloise. Mais aucune étude n'a été tentée sur cette céramique commune, habituellement dédaignée par les anciens archéologues. D'ailleurs, on ne connaît dans notre région que peu de fours (Les Bossénos, Le Lizo en Carnac, La Haye en Larré, Guéhenno, Questembert, Rieux, etc.), ce qui fait penser qu'une partie de la production a pu venir du territoire des Osismes où l'on a découvert de nombreux ateliers de potiers.

La céramique importée comprenait essentiellement la céramique sigillée, rouge vernie, très fine, souvent décorée de moulages de scènes de chasses ou de sujets mythologiques, et où l'on trouve fréquemment le nom du potier gravé. Fabriquée dans de très gros ateliers du centre ou de l'Est de la Gaule (Lezoux, La Gouffrenque, etc.), cette céramique a été étudiée et classée méthodiquement pour tout l'Empire romain, aussi sert-elle de repère chronologique dans les fouilles. Bien qu'elle soit très abondante dans le Vannetais, quoique peut-être réservée à une classe assez riche, peu d'études lui ont été consacrées. Toutefois P. Merlat et R. Cloastre ont montré que son importation en Armorique, qui a commencé au I^{er} siècle, a été très abondante au II^e et s'est brusquement arrêtée, pour des raisons qu'on ignore encore.

Autre poterie importée, la « terra nigra » est une céramique d'excellente qualité technique, noire, décorée de dessins géométriques faits à la roulette. Son apport depuis l'Argonne a peut-être concurrencé au III^e siècle celle de la sigillée. Signalons également la céramique de l'Allier et les poteries peintes, comme à la villa de Saint-Symphorien en Vannes.

Parmi les autres objets caractéristiques trouvés dans les villas, on peut citer des lampes à huiles, divers objets en bronze (cuillers, clés, pieds de meubles), en os (peignes, aiguilles), en terre (fusaiolles, poids), etc. On en aura une idée en regardant les vitrines de musées de Vannes et de Carnac.

La fin de l'occupation romaine

A la fin du III^e siècle, la Gaule romaine fut envahie par les Germains, qui y firent plusieurs invasions. Dans le Vannetais, cette période difficile est marquée par l'enfouissement de nombreux « trésors », comprenant plusieurs milliers de pièces, et même 50 000 à Surzur, frappées surtout aux effigies de Postumus, Victorinus et Tetricus. De tels trésors ont été découverts à Gávres, Guidel, Erdevén, Questembert, Saint-Jean-Brévelay,

Guéhenno et, récemment, à Vannes. L'étude du contenu de trésors semblables trouvés chez les Osismes et de celui découvert en 1960 à Tréfléan montre des pièces de style barbare frappées dans des ateliers régionaux, et non à Trèves, Cologne, Lyon ou Rome comme les autres. Toutefois, cette coupure avec l'Empire romain n'a été que passagère, car le monnayage officiel est rétabli avant la fin du III^e siècle.

Au IV^e siècle, les Saxons envahissent la Gaule, pillant et brûlant. Il faut certainement leur attribuer la destruction des établissements vénètes comme certains fana ou villas : Le Lodo et Kerran en Arradon, les Bossénos en Carnac, Saint-Symphorien en Vannes, où on a remarqué des traces évidentes d'un violent incendie.

Il semble qu'à la fin du IV^e siècle, un détachement de Maures se soit installé à Vannes. Cela n'empêcha pas de nouveaux pillages et invasions au début du V^e siècle. Aussi, les Vénètes chassèrent-ils les administrateurs romains et se confédérèrent-ils avec les Osismes et les Namnètes. C'est à cette époque qu'eut lieu probablement l'immigration des bretons qui, fuyant les Scots d'Irlande, encerclèrent le Vannetais et s'infiltrèrent à l'intérieur du pays pour y constituer le Bro Waroc'h.

Enfin, c'est également au V^e siècle que se place le véritable début du christianisme en Armorique. En 465, S. Patern est sacré premier évêque de Vannes.



MONNAIE DE GALLIEN

Table des matières

Préface	5
La Préhistoire Vannetaise et son Histoire	7
BIBLIOGRAPHIE	
E. SAGERET, <i>Historique de la Société Polymathique du Morbihan</i> . Bulletin du Centenaire de la Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 1927 (Ouvrage fondamental). D'un point de vue plus général : S. REINACH, <i>Histoire de l'archéologie gauloise</i> , Revue celtique, 1898. — A. GRENIER, <i>Manuel d'archéologie gallo-romaine</i> , t. V, 1 ^{re} partie, 1931. — G. DIAUX, <i>Les étapes de l'archéologie</i> , 1942. — G.-E. DANIEL, <i>A hundred years of Archaeology</i> , 1950.	
La Genèse des terres	9
BIBLIOGRAPHIE	
Mlle A. FAURE-MURET, <i>L'anticlinal de Lanvaux</i> , S. G. F. 1944 (Excellent article spécialisé). — L. BERTRAND, <i>Histoire géologique du sol français</i> , t. II, 1946. — A. GUILCHER, <i>Le relief de la Bretagne méridionale de Douarnenez à la Vilaine</i> , Thèse, 1948 (Ouvrage capital avec une riche bibliographie). — Y. ROLLANDO, Nombreuses notes dans S. P. M. : Un graben tertiaire : Le golfe du Morbihan, Procès-verbal (p. v.), 1947 ; — Un gradin de failles : Le Bas-Vannetais, p. v. 1948 ; — Notes sur l'hydrographie du Bas-Vannetais, p. v. 1948 ; — Les granits Vannetais : Leur âge, p. v. 1948 ; — La vallée de Liziec, p. v. 1949 ; — Les abords du Morbihan, p. v. 1950. — Le Morbihan, les îles du Sud-Ouest, p. v. 1950 ; — Notes sur le métamorphisme, p. v. 1951 ; — Contribution à la minéralogie vannetaise, thèse 1952 ; — Sur les séries métamorphiques aux environs de Vannes, S. G. F., 1953. — P. PRUVOST, <i>Les mers et terres de Bretagne aux temps paléozoïques</i> , 1949. — A. DEMAY, C. R. Académie des Sciences, T. 252, 1951. — J. COGNÉ, <i>Schistes cristallins en Bretagne méridionale</i> , S. G. F. 1953 ; — A propos des Halleflints, S. G. F. 1954. — Mme et M. Y. ROLLANDO, <i>Les séismes vannetais et la géophysique</i> , S. P. M. p. v. 1955-1956. — Y. ROLLANDO, <i>Le séisme du 22 novembre 1956</i> , S. P. M. p. v. 1956. — J. COGNÉ, <i>Schistes cristallins et granites en Bretagne méridionale</i> , 1960, Mém. Carte géologique de France (important ouvrage de pétrographie, des réserves sur la tectonique). — Y. ROLLANDO, <i>Sur une discordance tectonique dans la presqu'île de Rhéus</i> , Séisme du 21 septembre 1964. <i>Sur le prolongement de la faille Grand-Champ-Barric</i> , S. P. M., p. v. 1964.	
Le Quaternaire Vannetais	14
BIBLIOGRAPHIE	
L. MARSILLE, <i>La formation du Morbihan</i> , S. P. M. Mémoires 1930. — R. MAZÈRES, <i>Les variations du rivage armoricain...</i> , S. P. M. 1931. — <i>Variations du rivage</i> , S. P. M. 1932. — Y. ROLLANDO, <i>Monastirien et solifluxion dans le golfe</i> , S. P. M. p. v. 1948 ; — <i>Le quaternaire de Cremenach</i> , S. P. M. p. v. 1950. — Mlle DUCHESNE et Y. ROLLANDO, <i>Une saison sur les côtes</i> , S. P. M. p. v. 1953. — Y. ROLLANDO, <i>Aux abords</i>	
Abréviations	
A. B.	Annales de Bretagne.
P. P. S.	Proceedings of the Prehistoric Society.
S. A.	Bulletin de la Société d'Anthropologie.
S. G. F.	Bulletin de la Société géologique de France.
S. H. A. B.	Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.
S. P. F.	Bulletin de la Société préhistorique de France.
S. P. M.	Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.

de la Vilaine, S. P. M. p. v. 1955 ; — Note géologique quaternaire, S. P. M. p. v. 1956. — S. DURAND, Le tertiaire de la Bretagne, 1960. — A. RIVIERE, S. VERNHET, F. ARBAY, A. DESPRAIRIES, Le Pliocène et les accidents périglaciaires de la plage de la Mine d'or à Penestin, S. G. F. 1964.

Le Paléolithique 17

BIBLIOGRAPHIE

M. JACQ, Catalogue du Musée de Carnac, 1942, p. 18 (Biface de Tévéc, 1931). — H. BREUIL, Note on a Micocquian Tool from a Raised Beach in Morbihan, P. P. S. 1955. — J.-C. SIGARD, Le Chelles-Acheuléen et le Levalloisien de Saint-Colomban en Carnac, S. P. M. p. v. 1957. — Y. COPPENS, Le Paléolithique armoricain, S. P. M. p. v. 1957. — B. DANDINE, Un nouveau biface breton, S. P. F. 1956.

Le Méolithique 19

Le Campignien.

BIBLIOGRAPHIE

L. MARSILLE, L'atelier néolithique de Nazareth en Saint-Congard, Morbihan, S. P. M. 1925. — L.-R. NOUGIER, Les civilisations campigniennes en Europe occidentale, Thèse, 1950. — G. BAILLOUD et P. MIEG DE BOOFZHEIM, Les civilisations néolithiques de la France, 1955.

Le Tardenoisien 20

BIBLIOGRAPHIE

F. GAILLARD, Une exploration en l'île Tévéc, S. P. M. 1883. — Abbé LAVENOT, Les îles de Houat et d'Hoëdic et la presqu'île de Quiberon, S. P. M. 1885. — M. et S.-J. PEQUART, BOULE, VALLOIS, Tévéc, 1937 (Ouvrage essentiel). — M. et S.-J. PEQUART, Hoëdic, Anvers, 1954 (Utilité complémentaire). — Y. ROLLANDO, Le quaternaire de Cromenach, S. P. M. p. v. 1950. — Mlle DUCHESNE, D' CADORET, Y. ROLLANDO, Au pays des Mégalithes, S. P. M. p. v. 1953. — Y. ROLLANDO, D'Er Yoh a Port Bara, S. P. M. p. v. 1955.

Le Néolithique 25

Les Monuments Mégalithiques.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la documentation essentielle, l'irremplaçable : J. DÉCHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, t. 1, 1924. — G. GOURY, L'Homme des cités lacustres, v. 2, 1928. — G.-F. DANIEL, The dual nature of the megalithic colonisation of prehistoric Europ, P. P. S. 1941. — V. GORDON CHILDE, L'aube de la civilisation européenne, Traduction, Paris, 1949 (Exposé de préhistoire européenne). — G. BAILLOUD et P.-M. de BOOFZHEIM, Les civilisations néolithiques de la France, 1955 (Le meilleur ouvrage depuis Déchelette). — P.-R. GIOT, L'HELGOUACH, J. BRIARD, Menhirs et dolmens. — Fernand NIEL, Dolmens et menhirs, 1957. — P.-R. GIOT, L'HELGOUACH, BRIARD, Bretagne, 1962 (Utilité par ses cartes de répartition ; bibliographie incomplète et peu probe).

Pour le Morbihan, consulter les inventaires suivants : Dictionnaire historique et géographique de Bretagne, par OGÉE, 1843. — MAHÉ, Essais sur les antiquités du Morbihan, 1825 (Le premier recueil). — CAYOT-DELANDRE, Le Morbihan, son histoire et ses monuments, avec album, Vannes, 1847 (Très bon ouvrage). — FOUQUET, Catalogue analytique des monuments gaulois, des villas et des camps romains, 1853. — Catalogue des monuments historiques du Morbihan, 1856. — ROZENSWEIG, Répertoire archéologique du département du Morbihan, 1863 (Ouvrage d'usage commode). — E. RIALAN, Découvertes archéologiques faites dans le Morbihan en 1884-1885 et Complément, Vannes, 1885. — Découvertes archéologiques faites dans le Morbihan de 1886 à 1892, S. P. M. 1923. — J.-M. LE MENÉ, Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes, Vannes, 2 vol., 1891-1894. — F. GAILLARD, Inventaire avec cartes des monuments mégalithiques du Morbihan, 1892. — Z. LE ROUZIC, Les monuments mégalithiques de Carnac et Locmariaquer, 6^e éd., 1931. — Bulletin de la Société Polyméristique du Morbihan de 1893 à nos jours, avec tables analytiques (Source fondamentale). — Archives S. P. M. — J. LECORNEC, Le dolmen de Kernadre en Questembert, S. P. M., p. v. 1960. — R. VANDENBROUCQUE, Contribution à l'inventaire archéologique de la presqu'île de Rhuys, S. P. M. p. v. 1961-62.

— R.-S. MINOT, Les monuments mégalithiques de l'île-aux-Maines, 1954. — Hoëdic, état actuel des gisements et monuments, S. P. M. p. v. 1963. — Z. LE ROUZIC, Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac, 1965. — Corpus des ensembles mégalithiques du Morbihan (En cours de publication à la Société Polyméristique) ; avec plan des monuments et leur mobilier.

Le Menhir 26

BIBLIOGRAPHIE

Z. LE ROUZIC, Le menhir du Manio, S. P. M. 1901. — Z. LE ROUZIC, Le tumulus d'Er Grah et le Grand Menhir, commune de Locmariaquer, S. P. M. 1908. — Z. LE ROUZIC, M. et S.-J. PEQUART, Carnac, fouilles faites dans la région, Campagne de 1922, 1923. — L. MARSILLE, Menhirs, S. P. M. p. v. 1923. — Z. LE ROUZIC, M. et S.-J. PEQUART, Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan, 1927. — L. MARSILLE, Le menhir et le culte des pierres, S. P. M., 1936. — Menhirs, S. P. M., 1943-45.

L'enceinte mégalithique 28

BIBLIOGRAPHIE

G. de CLOMADEUC, Découverte d'un cromlech dans l'île d'Er Lannic, S. P. M., 1867. — Le cromlech d'Er Lannic et le Golfe du Morbihan à l'époque dite celtique, S. P. M., 1882. — Z. LE ROUZIC, Les cromlechs d'Er Lannic, Vannes, 1930 (Ouvrage fondamental). — A. GUILCHER, Le relief de la Bretagne méridionale, 1948, p. 198 (où l'on trouvera une discussion sur l'élévation du niveau marin par rapport avec ce cromlech). — Dr LEJARDS, Plongée des Vanités à Er Lannic, S. P. M., p. v. 1963. — C. DECATOIRE : Le cromlech englouti, revue Plongées, n° 24, 1964-65.

Les alignements 30

BIBLIOGRAPHIE

J. MILN, Les alignements de Kermario, 1881. — F. GAILLARD, L'Astronomie préhistorique, 1897. — Z. LE ROUZIC, Les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer, 1931. — L. MARSILLE, Le Morbihan préhistorique, S. P. M., 1931 (avec références bibliographiques) ; — A propos de deux mégalithes détruits..., S. P. M., 1941-42. — WERNER HULLE, Die Steine von Carnac, 1942.

Les dolmens 33

BIBLIOGRAPHIE

Sources essentielles : Les bulletins de la S. P. M. et leurs tables analytiques. A partir de 1926, consulter les tables des matières. Voir également les archives de la S. P. M. et celles de Z. LE ROUZIC. — D'un manquement commode, les deux catalogues des musées archéologiques de Vannes et Carnac.

Ajouter :

F. GAILLARD, Le dolmen de la pointe de Conguel en Quiberon, S. A., 1892. — Voir également l'album de photographies sur les monuments mégalithiques édité par ce dernier (Archives de la S. P. M.). — Z. LE ROUZIC, Carnac, fouilles faites dans la région, Campagne 1922, 1923. — Bijoux en or découverts dans les dolmens du Morbihan, Revue des Musées, 1930. — Fouilles faites dans la région, Tumulus du Mont Saint-Michel, Vannes, 1932. — Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan, Anthropologie, 1933 (Article important bien illustré). — J. ANDRÉ, Les dolmens morbihannais rempliés à l'époque romaine, Ogam, n° 74-75, 1961. — L'HELGOUACH, Le dolmen de Conguel en Quiberon, S. P. F., 1962.

Les gravures et la religion mégalithique, par S. Minot 49

BIBLIOGRAPHIE

DAVY DE CUSSE, Recueil des signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan, Vannes, 1825-1866. — G. DE CLOMADEUC, Sculpture lapidaire et signes gravés des dolmens du Morbihan, Vannes, 1873. — G. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie..., 1908, rééd. 1924. — G. LUQUET, Sur la signification des Pétroglyphes des mégalithes bretons, S. A., 1910. — Z. LE ROUZIC, M. et S.-J. PEQUART, Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan, 1927. — GOURY, L'homme des cités lacustres, t. II, 1928. — H. BREUIL, Les peintures rupestres schématiques de la péninsule ibérique, Lagny, 1935. — H. BREUIL, Z. LE ROUZIC, MARY E. BOYLE, La figure humaine dans la décoration des aulés couvertes du Morbihan, Préhistoire, t. VI, 1937. — F.-M. BERCOUGNIOLX et A. GLORY, Les premiers hommes, 1944. —

Y. ROLLANDO, Affinités mégalithiques, S. P. M., p. v. 1954. — J. ANDRÉ, Idoles dolméniques, S. P. M., p. v. 1954. — R.-S. MINOT, La hache, attribut de la déesse néolithique, S. P. M., 1957. — Dans le cadre des affinités mégalithiques. Remarques sur certaines idoles..., S. P. M., 1957. — Sur les ossements d'animaux dans les dolmens et tumulus du Morbihan, S. P. M., 1957. — Dans le cadre des affinités mégalithiques : Notes sur trois vases de Folkton, S. P. M., 1958. — Les gravures et la religion mégalithiques, S. P. M., 1958. — Sur les gravures mégalithiques du Morbihan, S. P. M., 1965.

La civilisation mégalithique 56

BIBLIOGRAPHIE

1° Pour la région vannetaise : La documentation est fournie par les deux musées locaux : Vannes, Société Polymathique du Morbihan (le second musée d'Europe Occidentale par la beauté des pièces) et Carnac, musée Milin-Z. Le Rouzic. — Toujours indispensables : les bulletins de la S. P. M.

2° Pour le mobilier : voir les belles aquarelles de de Cussé (Archives de la S. P. M.). — L. LE PONTOIS, Feuilles du Tumulus dit le Butten er Hach dans l'île de Groix, Morbihan, S. P. M., 1929. — L. MARSILLE, Le Morbihan préhistorique, S. P. M., 1931. — Z. LE ROUZIC, Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan, L'Anthropologie, 1933. — La mobilier des sépultures préhistoriques du Morbihan, L'Anthropologie, 1934.

3° Pour l'Armorique : DU CHATELLIER, La poterie aux époques préhistoriques et gauloises en Armorique, 1897. — J. BRIARD et J. L'HELGOUACH, Chalcolithique, néolithique secondaire, Survivance néolithique à l'Age du Bronze Ancien en Armorique, Faculté des Sciences, Rennes, 1957. — P.-R. GIOT, L'HELGOUACH, BRIARD, Bretagne, 1962.

4° Pour la France : G. BAILLOUD et P. MEIG DE BOOFZHEIM, Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen, 1955.

5° Pour l'Europe : Ch. HAWKES, The prehistoric foundations of the Europe to the Mycenaean Age, London, 1940. — Gordon CHILDE, L'aube de la civilisation européenne, 1949.

Le néolithique ancien 56

1. Les dolmens 57

BIBLIOGRAPHIE

Z. LE ROUZIC, Les cromlechs d'Er Lannic, Vannes, 1930. — Le mobilier des sépultures préhistoriques du Morbihan, Anthropologie, 1934. — S. PIGGOT, The neolithic cultures of British Isles, Cambridge, 1954. — Le néolithique occidental et le chalcolithique en France..., Anthropologie, 1953-54. — Y. ROLLANDO, Note d'archéologie mégalithique, S. P. M., p. v. 1955. — G. BERNIER et A. BAUER, Exploration géographique et archéologique de l'île de Malvant, S. P. M., p. v. 1962. — J. LEJARDS, Eparon barré de Croh-Collé en Saint-Pierre-Quiberon, S. P. M., p. v. 1964. — Côté Castel en Hoëdic, S. P. M., p. v. 1964. — Pour la datation au radio-carbone des temps préhistoriques, voir S. P. M., p. v. 1959, 1962, 1963, 1964 (Analyses à Saclay de Mme Delbriès, MM. Labeyrie, Perquis. Analyses à Nancy de M. R. Coppens). — A. B. 1960-61-62-63. — Anthropologie et S. P. F. (passim).

Pour l'Espagne : G. LEISNER, Verbreitung und Typologie der Falzisch Nordportuguesischen Megalithgraber, Marbourg, 1930. — P. BOSCH GIMPERA, La formación de los Pueblos de Espana, Mexico, 1945-47. — L. PERICOT, L'Espagne avant la conquête romaine, 1952. — G. et V. LEISNER, Die Megalithgraber der Iberischen Halbinsel. Du Westen, 1952 (Monumental ouvrage, bien illustré).

2. Les grands tumulus 60

BIBLIOGRAPHIE

FOUJQUET, Rapport sur la découverte d'une grotte sépulcrale dans la butte de Tumiac, S. P. M., 1862. — R. GALLES, Rapport à M. le Préfet du Morbihan sur les fouilles du Mont Saint-Michel, S. P. M., 1862. — R. GALLES, Mané er Hroek, Dolmen découvert sous un tumulus, S. P. M., 1863. — R. GALLES, A. MORICET, Note sur le Mané Lud, S. P. M., 1863. — Etude sur le Mané Lud, S. P. M., 1864. — R. GALLES, Fouilles du tumulus du Moustoir, S. P. M., 1864. — L. MARSILLE, Sur quelques particularités des haches en pierre polie, S. P. M., 1920. — Sous-sol préhistorique.

Nos monuments et leurs mobiliers, S. P. M., 1924. — Particularité des haches en pierre polie du Morbihan, S. P. M., 1926. — Z. LE ROUZIC, Dépôts rituels de haches en pierre polie découverts dans la région, S. P. F., 1927. — L. MARSILLE, Les anneaux disques du Morbihan, S. P. M., 1928. — Z. LE ROUZIC, Tumulus du Mont Saint-Michel, Carnac, Vannes, 1932. — Morphologie et chronologie des sépultures..., A., 1933. — Tumulus de Tumiac, S. P. M., 1933. — Les haches de pierre de l'étude des haches en pierre polie, S. P. M., 1933. — L. MARSILLE, Contribution à l'étude des haches en pierre polie, S. P. M., 1933. — Cdt Houssemaine, Turquoise et callais, S. P. M., 1939. — Y. ROLLANDO, Pétrographie préhistorique, S. P. M., p. v. 1953 et thèse 1952. — J. COGNE et P.-R. GIOT, Etude pétrographique des haches polies de Bretagne, S. P. F., 1952, 53, 54, 55. — J. G. D. CLARK, L'Europe préhistorique : les fondements de son économie, Traduction, 1955. — J. BRIARD et L'HELGOUACH, Op. cit. 1954. — R.-S. MINOT, Les ossements d'animaux dans les mégalithes du Morbihan, S. P. M., 1957.

3. Les petits tumulus 61

BIBLIOGRAPHIE

J. MILN, Exploration de trois monuments quadrilatères, S. P. M., 1883. — Z. LE ROUZIC, M. et S.-J. PEQUART, Carnac, fouilles faites dans la région, Campagne 1922, 1923. — M. JACQ, Catalogue du Musée archéologique J. Milin-Z. Le Rouzic, 1942. — M. JACQ, Le tertre tumulaire de Kerlescan, Gallia, 1948. — S. PIGGOT, Le néolithique occidental et le chalcolithique en France : Esquisse préliminaire, Anthropologie, 1953-54.

Le chalcolithique 62

BIBLIOGRAPHIE

G. de CLOSMADÉUC, La céramique dans les dolmens du Morbihan, Revue archéologique, 1865. — P. du CHATELLIER, La poterie aux époques préhistoriques et gauloises en Armorique, 1897. — A. de LA GRANCHÈRE, Inventaire des haches marteaux..., S. P. M., 1910. — Inventaire des silex du Grand Pressigny recueillis dans le Morbihan, Congrès préhistorique de France, 1911. — L. MARSILLE, Analyses des bronzes protohistoriques du Morbihan, S. P. M., 1920. — L. MARSILLE, Catalogue du Musée archéologique de la S. P. M., 1921. — Supports de vases, S. P. M., 1924. — Z. LE ROUZIC, Le mobilier des sépultures, Anthropologie, 1934. — Cdt Houssemaine, Turquoise et callais, S. P. M., 1939. — Houssemaine, Exploration préhistorique des gisements d'étain en Bretagne, S. P. M., 1940. — J. ARNAL et C. BÉNAZET, Contribution à l'étude de la poterie néolithique, 1951. — M. JACQ, Catalogue du Musée archéologique J. Milin-Z. Le Rouzic, 1942. — G. BAILLOUD et P.-M. de BOOFZHEIM, Les civilisations néolithiques, 1955. — Y. ROLLANDO, Note d'archéologie, S. P. M., 1955. — J. BRIARD et J. L'HELGOUACH, Chalcolithique, 1957. — R. RIQUET, Le néolithique français, Opam, n° 61, 75, 64, 65. — Les rapports du groupe linguistique celtique et du cycle culturel à campaniforme, Opam, n° 73, 1961. — Pour l'Espagne : G. LEISNER, Die Megalithgraber der Iberischen Halbinsel. Die Sudden, Berlin, 1943 (Cf. Planches). — A. DEL CASTILLO, El Neo Neolítico, dans l'Historia de Espana, de R. MENÉNDEZ PIDAL, Madrid, 1947 (bien illustrée, bibliographie).

Le néolithique récent 65

BIBLIOGRAPHIE

LE ROUZIC, L'îlot d'Er Yoh, commune de Houat, Vannes, 1930. — Première fouille du camp du Lizo, commune de Carnac, Revue Arch., 1933. — Morphologie et chronologie des sépultures..., Anthropologie, 1933. — V. G. CHILDE et N. SANDARS, La civilisation de Seine-Oise-Marne, Anthropologie, 1950. — Y. ROLLANDO, Le quaternaire de Cromenach, S. P. M., p. v. 1950. — P.-R. GIOT, Armoricaïn et Breton. Etude anthropologique, thèse, 1951. — Mlle DUCHÈNE, D' CADORET, Y. ROLLANDO, Au pays des mégalithes, S. P. M., p. v. 1953. — G. BAILLOUD et de BOOFZHEIM, Op. cit., 1955. — Y. ROLLANDO, D'Er Yoh à Port-Bara, S. P. M., 1955. — J. BRIARD et J. L'HELGOUACH, Op. cit., 1957. — J. ANDRÉ, Les enceintes quadrilatères du Morbihan, Opam, 1959 (Utile étude sur les camps). — P.-R. GIOT, Le tumulus de Kerminl en Guidel, A. B., 1959. — J. LEJARDS, Ensemble mégalithique de Pen Llouez, île d'Arz, S. P. M., p. v. 1953.

L'Age du Bronze

70

Le Bronze ancien

BIBLIOGRAPHIE

R. GALLES, GRESSY, de CLOMADEUC, Rapport sur les fouilles... dans les communes de Carnac et Plouharnel, S. P. M., 1886. — BASSAC, de CUSSE, Tumulus de la Garenne, S. P. M., 1884. — L. LE PONTOIS, Exploration du tumulus de Cruguel, commune de Guidel, Revue Archéologique, 1890. — A. de LA GRANCIERE, Fouilles du tumulus à enceinte semi-circulaire de Saint-Fiacre, en Melrand, canton de Baud, S. P. M., 1898. — La Préhistoire et les époques gauloises, gallo-romaines et mérovingiennes dans le centre de la Bretagne Armorique, S. P. M., 1901, 1902. — L. MARSILLE, Le tumulus de Coët er Garf en Elven et les sépultures de l'Age du Bronze dans le Morbihan, S. P. M., 1913. — Analyses de bronzes..., S. P. M., 1920. — Y. ROLLANDO, Une sépulture de l'Age du Bronze en Cléguer, S. P. M., p. v, 1957. — DANIGO, Le dolmen de Ty-Guen en Plumergat, S. P. M., 1959. — P.-R. GIOT, BRIARD, L'HELGOUACH, Sur les tumulus de Kervellerin en Cléguer, A. B., 1958, 1961, 1962.

¹ Pour l'Armorique occidentale : A. de LA GRANCIERE, Le Bronze en Bretagne Armorique..., Association Bretonne, Congrès de Vannes, 1898. — Du CHATELLIER, Les sépultures de l'époque du Bronze en Bretagne..., 1883. — Voir également les Bulletins de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord et de la Société Archéologique du Finistère. — Du CHATELLIER, La poterie aux époques préhistoriques..., 1897. — Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, Rennes-Quimper, 1907. — A. MARTIN, Les sépultures armoricaines à belles pointes de flèche en silex, Anthropologie, 1900. — J. LOTH, Les vases à quatre anses..., Revue des Etudes Anciennes, 1908. — De MORTILLET, Les belles pointes de flèche en silex des sépultures morgiennes de Bretagne, S. P. F., 1920. — J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie..., Age du Bronze, t. II, 1910, rééd. 1924. — COGNE et GIOT, L'Age du Bronze Ancien en Bretagne, Anthropologie, 1951. — G. BRIARD et GIOT, Typologie et chronologie du Bronze Ancien et du Premier Bronze Moyen en Bretagne, S. P. F., 1956. — J. HATT, Le Bronze Ancien dans l'Est de la France, S. P. F., 1956. — J. BRIARD, GIOT, A. LE CRECQ, MARECHAL, Analyse d'objets métalliques du chalcolithique du Bronze Ancien et du Bronze Moyen de Bretagne, Anthropologie, 1956. — J. BRIARD, Le dépôt de fondeur de Tréboul en Douarnenez (Finistère), Faculté des Sciences, Rennes, 1956. — J.-R. MARECHAL, Histoire de la métallurgie, Ogam, 1956, n° 46 ; 1957, n° 49, 50, 51, 52 ; 1958, n° 55 et 58-59.

² Pour l'Europe : R. PIGGOT, The Early Bronze Age in Wessex, IV, 1938. — GORDON CHILDE, L'aube de la civilisation européenne, 1949. — HOLTSE, Die Bronzezeit in Süd und Westdeutschland, Berlin, 1959. — J. BRIARD, L'Age du Bronze, 1959 (Excellente et méritoire synthèse).

Le Bronze moyen

81

BIBLIOGRAPHIE

A. de LA GRANCIERE, Cachette de foudsur à Fourdan en Guern, S. P. M., 1898. — Trouville de l'époque du Bronze faite à Kergoff en Noyal-Pontivy, S. P. M., 1905. — J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie, Age du Bronze, t. II, 1910, rééd. 1924. — L. MARSILLE, Les dépôts de l'Age du Bronze dans le Morbihan, S. P. M., 1913 (Ouvrage fondamental).

A compléter par : L. MARSILLE, Les dépôts de l'Age du Bronze dans le Morbihan, S. P. M., 1920, 1925, 1932, 1937, 1938. — L. MARSILLE, Le Morbihan préhistorique, S. P. M., 1931. — G. CHILDE, The Bronze Age, Cambridge, 1930. — G. POISSON, Le peuplement de l'Europe, 1930. — M. ALMAGRO, Historia Espana, de R. Menendez Pidal, t. II, 1944. — P.-R. GIOT, Deux dépôts du Bronze Finistérien (Rosnoën et Tréboul), Bulletin Société Archéologique du Finistère, 1949. — W. KIMMIG, Où en est la question des Champs d'Urnes en France, Revue archéologique de l'Est, 1951, 52, 54 (Ouvrage fondamental). — Y. ROLLANDO, Au temps des Urnenfelder, S. P. M., 1956. — N. K. SANDRAS, Bronze Age Cultures in France..., Cambridge, 1957 (Ouvrage de base). — G.-G. MILLOTE, Essai sur les relations entre l'Est et l'Ouest de la France à l'Age des Métaux, Ogam, 1959. — J.-J. HATT, Chronique de préhistoire, une nouvelle chronologie de l'Age du Bronze final, S. P. F., 1961.

Le Bronze final

86

BIBLIOGRAPHIE

Sources écrites : Avienus, Ora Maritima (d'après Himlicon). — Hésiode, Catalogues

— Hécateé, Fragments. — Hérodote, Histoire. — Scymnus de Chios, Description du monde. — Strabon, Géographie.

¹ Pour le Morbihan : Dr de CLOMADEUC, Note et considérations archéologiques sur les Bronzes gaulois découverts aux environs de Questembert, S. P. M., 1883. — A. de LA GRANCIERE, Cachette de foudsur découverte à Kerhon, en Roudouallec, S. P. M., 1896. — L. MARSILLE, Les dépôts de l'Age du Bronze dans le Morbihan, S. P. M., 1913 et ses compléments S. P. M., 1920, 25, 32. — Analyses des bronzes protohistoriques du Morbihan, S. P. M., 1920. — Catalogue du Musée archéologique de la S. P. M., S. P. M., 1921. — Le dépôt du Pont er Vil en Locmariaquer, S. P. M., 1937. — A. LEPART, Découverte d'un dépôt de Bronze IV à Malansac, S. P. M., 1946. — Y. ROLLANDO, Au temps des Urnenfelder, S. P. M., 1956.

² Pour la documentation générale : DÉCHELETTE, Manuel de préhistoire... Age du Bronze, II, Paris, 1910, rééd. 1924. — Reallexikon der Vorgeschichte, Ebert éditeur, Berlin, 1924-32. — R. MENENDEZ PIDAL, Historia de Espana, t. II, 1944. — J. MALUQUER DE MOTAS, Las Culturas Hallstätticas en Cataluna, Ampurias, 1945-46. — SAVORY, The swordbearers a reinterpretation, P. P. S., 1948. — G. CHILDE, The Final Bronze Age..., P. P. S., 1948. — HAWKES, Bronze Age to Iron Age, P. P. S., 1948. — ROSTANG, Les noms des lieux, 1948. — PIGGOT, British Prehistory, Oxford, 1949. — M. LOUIS, Le Premier Age du Fer et les Ligures dans la Languec Méditerranéenne, Rivista di studi Liguri, 1949. — N. LAMBOGLIA, Ipotesi sugli Indicetes e sugli Intemelli, Riv. di studi Liguri, 1949. — M. ALMAGRO, Ligures en Espana, Riv. di studi Liguri, 1949. — G. CHILDE, Prehistoric migration in Europa, Oslo, 1950. — J. LEBEL, Noms de rivières et migrations préhistoriques, Revue Archéologique de l'Est, 1950. — E. MAC WHITE, Estudios sobre las Relaciones Atlánticas de la Peninsula Iberica en la Edad del Bronce, Madrid, 1951. — R. RIQUET, Essai de synthèse sur l'Ethnogenie des Néo-Enolithiques en France, S. A., 1951. — A. DAUZAT, La toponymie française, 1954. — W. KIMMIG, Zur Urnenfelder Kultur in Südwesteuropa, 1954 (Article essentiel). — N. K. SANDRAS, Zur Verbreitung und Chronologie einiger Keltischer Ornaments, 1954. — R. RIQUET, Anthropologie raciale des Gaulois, Ogam, avril 1956, n° 44. — J. BRIARD, L'Age du Bronze, 1959. — J.-J. MILLOTE, Essai sur les relations entre l'Est et l'Ouest de la France, Ogam, 1959. — J.-J. HATT, Chronique de préhistoire, une nouvelle chronologie de l'Age du Bronze final, S. P. F., 1961.

L'Age du Fer

95

Le Post-Hallstattien

BIBLIOGRAPHIE

M. LUKIS, Rapport sur un tumulus de l'Age du Bronze au Rocher en Plougoumen, S. P. M., 1897. — L. GALLES, Découverte d'un dolmen de l'époque du Bronze, au Rocher en Plougoumen, S. P. M., 1870. — J. MILI, Sépultures circulaires, S. P. M., 1881. — L. MARSILLE, Catalogue du Musée archéologique, S. P. M., 1920. — Le groupe de tombelles de la lande de Meslan en Lizio, S. P. M., 1922. — L'Age du Fer dans le Morbihan, S. P. M., 1923 (Etude essentielle). — Le monument de Bodiquet en Sérent, S. P. M., 1924. — Le Morbihan préhistorique, S. P. M., 1931. — Les bronzes de Kerru en Saint-Barthélemy, S. P. M., 1932. — Z. LE ROLZIC, Sépultures circulaires de Bodiquet, commune de Sérent, S. P. M., 1933. — Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan, Anthropologie, 1933. — M. JACO, Catalogue du Musée archéologique J. Miln-Z. Le Ruzic, 1942. — H. du HALGOUET, Pierres «vées à calotte sphérique», S. P. M., 1948. — P.-R. GIOT, Glana préhistorique (avec bibliographie), A. B., 1932. — Y. COPPENS, Deux lacs gaulois in situ, S. P. M., 1956. — Y. ROLLANDO, Au temps des Urnenfelder, S. P. M., 1956. — Nos ancêtres, les Gaulois, S. P. M., 1957. — J. DANIGO, La Fontaine de Saint-Cado en Nostang, S. P. M., 1959. — A. LEPART, Exploration sur la Grée de Carate en Pluherlin, A. B., 1959. — Découverte de l'Age du Fer à la Grée Minquet, A. B., 1962. — J. LECORNEC, Inventaire archéologique de Questembert, S. P. M., p. v, 1963.

Documentation générale :

Source historique : particulièrement STRABON, Géographie. — DÉCHELETTE, Manuel de préhistoire, t. III, Premier Age du Fer, et t. IV, Second Age du Fer, 1914, rééd. 1927. — C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, 8 vols., 1908-26. — H. HUBERT, Les Celtes, 2 vols., 1932. — A. GRENIER, La Gaule Celtique, 1945. — Les Gaulois, 1946. — WHEELER et RICHARDSON, Hill-forts of northern France, Society of Antiquaries of London. — G. FABRE, Les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine, 1952. — W. KIMMIG, Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa, 1954. — J.-J. HATT, Chronique

de protohistoire, pour une nouvelle chronologie de l'époque hallstattienne, S. P. M., 1962. — R. JOFFROY, Note sur le passage du premier au second Age du Fer, Colloque de Châteaumailland-Bourges, Ogam, 1962. — R. COQUEREL, Inventaire et étude des tumuli du plateau du Ger (Cf. ses références bibliographiques), Colloque de Roanne, Ogam, 1963. — F.-R. HODSON, Quelques problèmes de la classification de l'Age du Fer dans les îles britanniques, Colloque de Reanne, Ogam, 1963.

Le dernier siècle de l'indépendance, La Tène, par Y. Rollando et Y. Coppens

107

BIBLIOGRAPHIE

CAMPS. — Consulter les anciens inventaires : MAHÉ (1825), CAYOT DÉLANDRE (1847), D' FOUQUET (1853), CATALOGUE (1855), ROZENSWEIG (1863), LE MENÉ (1891-1894), MORTILLET (C. E. F.), S. P. M. (1917). — Sur Beg en Aud : De CLOSMADÉUC, Rapport... sur les fouilles et découvertes de l'abbé Collet, S. P. M., 1868. — L. GALLES, Compte rendu sur la fouille du tumulus de Beg en Aud, S. P. M., 1899. — L. MARSILLE, Catalogue du Musée archéologique de la S. P. M., 1921.

Sur l'intérieur : A. de LA GRANCIÈRE, Le Préhistorique... dans le centre de la Bretagne Armorique, S. P. M., 1869.

Enfin : L. MARSILLE, L'Age du Fer dans le Morbihan, S. P. M., p. v. 1923. — Cdt BAUDRE, La pointe Le Blaire en Baden, S. P. M., p. v. 1942. — G. BERNIER, Toponymie Coh-Castell, S. P. M., p. v. 1955. — J. ANDRÉ, Les "Hills-Forts" du Morbihan, S. P. M., p. v. 1958.

Et particulièrement les auteurs anglais : R. E. M. WHEELER, Les camps de l'Age du Fer dans le N.-O. de la France et le S.-O. de la Grande-Bretagne, Revue Archéologique, XII, 1936. — L. M. THREIFLAND, Excavations in Brittany Spring 1939, Archéolog. Journ., 1943. — R. E. M. WHEELER et K. M. RICHARDSON, Hills-forts et northern France, Oxford, 1957. — J. ANDRÉ, Note d'archéologie vénète, S. P. M., p. v. 1961. — Les enceintes circulaires du Morbihan, Ogam, 79, 1962. — J. LECORNEC, L'enceinte de Talhouet, Ogam, 91-93, 1964. — G. BERNIER, Les promontoires des îles vénètes, S. P. M., p. v. 1961. — Coh Castell en Plouhinec, S. P. M., p. v. 1962. — Les promontoires barrés des îles vannetaises du Mor Braz, A. B., 1964.

HABITATS. — J. MILN, Explorations archéologiques de J. Miln, Mané Roullarde, près La Trinité, S. P. M., 1882. — A. de LA GRANCIÈRE, Le préhistorique... dans le centre de la Bretagne Armorique, S. P. M., 1901, 1902. — L. MARSILLE, L'Age du Fer dans le Morbihan, S. P. M., 1923. — Z. LE ROUZIC, Habitats gaulois de Kerhillo, commune d'Erdeven, S. P. M., 1903. — Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan, Anthropologie, 1933. — Carnac, fouilles de trois sépultures de l'Age du Fer faites dans la région, S. P. M., 1934. — L. MARSILLE, Liste des chambres souterraines du Morbihan, S. P. M., p. v. 1948. — P.-R. GIOT, Les chambres souterraines de Gouledy en Radenac, S. P. M., p. v. 1960. — J. ANDRÉ, Notes d'archéologie vénète, S. P. M., p. v. 1961.

Voir aussi : P.-R. GIOT, Les souterrains armoricains de l'Age du Fer, A. B., 1959. — Sur les augets : QUILGARS, S. P. M., 1902. — Cdt BAUDRE, S. P. M., 1948-49. — Y. COPPENS, S. P. M., p. v. 1952, 53, 54, 56, A. B., 1953, 55. — D' FROMOLS, S. P. M., p. v. 1963. — Nombreuses notes de D' LEJARDS, S. P. M., p. v. 1962, 63, 64 et mémoire 1963 : Le problème des augets de terre. — Voir aussi : J. ANDRÉ, S. P. M., p. v. 1960. — G. BERNIER, S. P. M., p. v. 1963. — J. LECORNEC, S. P. M., p. v. 1963. — R. COPPENS et Y. COPPENS, Première datation absolue des fours à augets, S. P. M., p. v. 1964.

NUMISMATIQUE. — Pour une initiation, consulter les ouvrages généraux : A. BLANCHET, Traité des monnaies gauloises, 1905, et Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet, 1912. — Résumé dans DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie... Epoque de la Tène, 1914. — H. LA TOUR, Atlas des monnaies gauloises... 1912.

Plus récemment sur une nouvelle méthode numismatique : J. COLBERT de BEAULIEU, La numismatique celtique en Gaule, Ogam, 1953.

Panorama de : Mlle G. FABRE, Les Monnaies, dans l'Art Gaulois, de A. Varagnac, 1956. — J. COLBERT de BEAULIEU, Repères chronologiques donnés par les monnaies gauloises aux dernières périodes de la Tène, A. B., 1962.

Pour la numismatique vénète :

Articles essentiels : J. COLBERT de BEAULIEU, Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes, S. H. A. B., 1953 et 1954. Compléter par : COLBERT de BEAULIEU, La trouvaille de Port-Halliguen, S. P. M., p. v. 1951. — La trouvaille de Brech, S. P. M., p. v. 1954. — Note complémentaire au sujet de la trouvaille de Brech, S. P. M., p. v. 1954. — Contribution de la numismatique à l'étude de la catastrophe des Vénètes, A. B., 1954. — La trouvaille de monnaies vénètes de la Noé-Banche, A. B., 1954. — Monnaies des Vénètes, A. B., 1936. — A. LEPART, Découverte d'un statère d'or vénète à Pluherlin, S. P. M., p. v. 1959. — COLBERT de BEAULIEU, Le statère d'or trouvé à Pluherlin, prototype vénète d'une série ostienne, A. B., 1960. — G. BERNIER, Statère des Pictones découvert à Saint-Pierre-Quiberon, S. P. M., p. v. 1961. — Voir aussi : COLBERT de BEAULIEU, A. B., 1962.

SÉPULTURES. — Cf. Habitats, ajouter : J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie... Epoque de la Tène, 1914. — Z. LE ROUZIC, Tumulus avec coffres de Mané Beg en Noz, S. P. M., 1911. — Nouveaux coffres de pierres à l'île Tévis, Archives de la S. P. M., 1921.

ANTHROPOLOGIE. — H.-V. VALLOIS, Les ossements bretons de Kerné, Toul Bras et Port-Bara, S. P. M., 1935. — Y. ROLLANDO, Le quaternaire de Cronsac, S. P. M., p. v. 1950. — P.-R. GIOT, Armoriciens et Bretons, Thèse, 1951. — Mlle DUCHESNE, D' CADORET, Y. ROLLANDO, Au pays des mégalithes, S. P. M., p. v. 1953. — Y. ROLLANDO, D'Er Yoh à Port-Bara, S. P. M., p. v. 1955. — D' R. RIQUET, Anthropologie raciale des Gaulois, Ogam, 1956.

CÉRAMIQUE. — Pour le mobilier, Cf. : Catalogues des Musées de Vannes, S. P. M. (1921) et Miln-Z. Le Rouzic (1942).

Cf. aussi Habitats, ajouter : J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie... Epoque de la Tène, 1914. — H. HUBERT, Les Celtes, 2 vol., 1922. — Z. LE ROUZIC, Le mobilier des sépultures préhistoriques du Morbihan, Anthr., 1934. — WHEELER et RICHARDSON, Hills-forts of northern France, 1957. — J. LEJARDS, Le problème des augets de terre, S. P. M., 1933.

MÉTALLURGIE. — L. MARSILLE, L'Age du Fer dans le Morbihan, S. P. M., 1923.

OBJETS DE FER. — REVELIERE, Note sur un couteau gaulois trouvé à Quiberon, S. P. M., 1894. — Z. LE ROUZIC, Carnac, fouilles de trois sépultures de l'Age du Fer faites dans la région, S. P. M., 1924.

OBJETS DE BRONZE. — L. MARSILLE, Catalogue, 1921. — Z. LE ROUZIC, Carnac, fouilles de trois sépultures... S. P. M., 1934.

OBJETS DE VERRE. — L. MARSILLE, Catalogue, 1921. — Z. LE ROUZIC, Le Morbihan... Anthr., 1934. — Catalogue, Musée Miln-Z. Le Rouzic, 1942.

LA PIERRE. — L. MARSILLE et Z. LE ROUZIC, Catalogues.

MODE DE VIE. — Z. LE ROUZIC, Habitats gaulois de Kerhillo... S. P. M., 1903. — Carnac, fouilles de trois sépultures, S. P. M., 1934.

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE. — CÉSAR, Commentaires, éd. L. Constans, 1927. — R. E. M. WHEELER, Les camps de l'Age du Fer dans le N.-O. de la France, Rev. Archéol., 1939. — PIGGOT, La préhistoire britannique, 1949. — C. de BEAULIEU, Une enquête de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes, S. H. A. B., 1953-54.

POSITION CHRONOLOGIQUE. — Cf. Habitats, ajouter : WHEELER et RICHARDSON, Hills-forts of northern France, 1957.

TÉMOIGNAGE DE L'HISTOIRE. — CÉSAR, Commentaires, éd. L. Constans, 1927. — DION CASSIUS, Histoire romaine, Ed. E. Grœs, 1855. — C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, 8 vol., 1908-1926, t. I-III. — A. GRENIER, Manuel d'archéologie gallo-romaine, t. V et VI, 1931, 1934. — Les Gaulois, 1944. — La Gaule Celtique, 1945. — Fr. LE ROUX-CH. GUYONVARCH, César et la destruction des Vénètes, Ogam, VI, 1, 1954. — Michel DENIS, La campagne de César contre les Vénètes, Ogam, VI, 1, 1954. — César et les Vénètes, 1954. — Colbert de BEAULIEU, Contribution de la numismatique à l'étude de la catastrophe des Vénètes, 1954. — P. MERLAT, Real-Encyclopaedie der classischen Altertumswissenschaft, Suppl. VIII A I (1955), Col. 705-784. — P. EMMA-NUELLI, César et les Vénètes : le combat naval de 56 av. J.-C., A. B., 1956. — Y. CRESTON, Considérations techniques sur la flotte des Vénètes et des Romains, 1956. — P. MERLAT, Les Vénètes d'Armorique, problèmes d'histoire et d'administration, 1959.

TÉMOIGNAGE DE LA LINGUISTIQUE. — G. BERNIER, *Les frontières des Osismes et des Vénètes*, S. P. M., p. v. 1962. — *Hydronymie du Morbihan*, S. P. M., p. v. 1962. — *Le problème du substrat en Breton vannetais*, S. P. M., p. v. 1963. — *A propos du peuplement de l'Armorique par les Bretons*, S. P. M., p. v., 1963. — Ch.-P. CORBY, *Hydronymie de la Bretagne*, Ogam, n° 85, 1963.

Aperçu sur la période romaine dans le Vannetais par Jacques André 121

1) Ouvrages généraux

GRENIER, Manuel d'archéologie, t. V-VII. — J.-J. HATT, *Histoire de la Gaule Romaine*, 1959.

Pour le Vannetais, v. surtout P. MERLAT, Pauly-Wissowa. *Réal-Encyclopédie der classischen Altertumswissenschaft*, Bd VIII A 1, s. v. Venedi, auquel nous avons fait de nombreux emprunts. V. aussi P. MERLAT, *Les Vénètes...*, S. H. A. B., t. XXXIX, 1959, p. 1-40, et J. ANDRÉ, *Répertoire archéologique du Morbihan* (en préparation).

2) Installation des Romains

P. MERLAT, *Gallia*, XI, 1951, p. 85. — THOMAS-LACROIX, S. P. M., 1952, p. v. p. 37. — COLBERT de BEAULIEU, *Ibid.*, 1953, p. v. 16, 36 et 56. — J. ANDRÉ, A. B., t. LXVI, 1959, I, p. 64-68; *Id.* S. P. M., 1960, p. v. p. 15, et *Id.* A. B., t. LXVIII, 1961, I.

3) Occupation du terrain

LES VILLES. — Vannes : AVENEAU de LA GRANCIÈRE, S. P. M. 1900, 1901 et 1903. LALLEMENT, S. P. M. 1900. — de FREMINVILLE, S. P. M. 1857. — de LA MARTINIÈRE, S. P. M. 1924. — MARSILLE, S. P. M. 1949. — J. ANDRÉ, Ogam, t. XII, 1960, 2, et XII, 1961, 6 (plan). — J.-J. GUILLOU et J. LECORNEC, S. P. M., 1961-1964. **Locmariaquer** : de CLOSMADÉUC, S. P. M. 1882, 1883. — FOUQUET, S. P. M. 1853. — de LA MARTINIÈRE, I, c. — Sur l'aqueduc de Rosnarho : de CLOSMADÉUC, S. P. M. 1874, p. 124, et 1882, p. 61.

Autres villes : Sur Sulim, BIZEUL, *Bull. Monum.*, 1843, p. 37. — AVENEAU de LA GRANCIÈRE, S. P. M. 1902, p. 161 et 370. — RIALAN, *Etudes archéologiques*, Vannes, 1891. — Sur *Vindana Portus*, BUFFET, S. P. M. 1949. — P. MERLAT, Pauly-Wissowa, s. v. *Vindana Portus*.

ETABLISSEMENTS ISOLÉS. — J. ANDRÉ, A. B., t. LXII, 1960, I, p. 103-106. — de CLOSMADÉUC, S. P. M. 1887, p. 199. — BAUDRE, S. P. M. 1943, p. v. p. 45. — JACQUEMET, S. P. M. 1857, p. 52. — MILN, *Fouilles faites à Carnac*, t. I (1887). — D'une façon générale, se reporter aux nombreux comptes rendus de fouilles parus dans S. P. M. — Sur les îles, v. MERLAT, Pauly-Wissowa, s. v. *Venetica Insulae et Vindilis*. — J. LECORNEC, S. P. M. 1964.

4) Le réseau routier

L. MARSILLE, S. P. M. 1929, p. 1-38. — P. MERLAT, A. B., LXII, 1952, 2, p. 300-332. — RIALAN, S. P. M. 1924, p. 60. — P. MERLAT, S. P. M. 1955-56, p. 105-109. — J. ANDRÉ, Ogam, XI, 1959, fasc. I, 4-5, 6.

5) Mode de vie et civilisation

PETITES FERMES. — J. ANDRÉ, J. LECORNEC, A. B., LXIX, 1962, p. 75-92. — J. ANDRÉ, *Celticum*, VI, 1962, p. 229-236.

RELIGION. — L. MARSILLE, S. P. M. 1935, p. 18-40. — J. ANDRÉ, Ogam, XII, 1960, I, p. 16-20. — AUFFRET, S. P. M. 1955-56, p. v. 49. — LEPART, *Ibid.*, p. 119-124. — J. ANDRÉ, Ogam, XV, 1963, p. 331.

COMMERCE. — Cdt BAUDRE, S. P. M. 1943, p. v. p. 3. — P. MERLAT, A. B., LXII, 2, p. 324. — MARSILLE, S. P. M. 1923, p. 37-43. — J. ANDRÉ, S. P. M., p. v. 1962. — *Rev. Arch. Centre*, 1962, p. 58-64, S. P. M., p. v. 1965. — J. ANDRÉ, Y. ROLLAND, S. P. M., p. v. 1961.

MOBILIER. — Sur les statuettes : AVENEAU de LA GRANCIÈRE, S. P. M. 1901, p. 104 et 272. — J. ANDRÉ, A. B., LXIII, 1961. — OGAM, XIV, 1962, p. 407; XV, 1963, p. 331; XVI, 1964, p. 147.

Pour la céramique commune, voir les figures de MILN, *Fouilles à Carnac*, t. I. — J. ANDRÉ, S. P. M. 1959-60. — Y. COPPENS, S. P. M. 1955-56, p. v. 63. — LE MENÉ, S. P. M. 1888. — LANTIVY, *Revue archéologique* XXIV, 1914, p. 67. — J. ANDRÉ, S. P. M. 1961. — LAIGUE, S. P. M. 1898, p. 11. — LE ROUZIC, *Rev. Arch.*, 1923, p. 198. — J. ANDRÉ, S. P. M., p. v. 1961 et 1962.

Sur la céramique importée : R. MERLAT, A. B., t. LXII, 2, p. 324. — CLOASTRE, *Diplôme* (Fac. des Lettres de Rennes, 1953). — J. ANDRÉ, Ogam, XII, 1960, 4-6.

6) Fin de l'occupation romaine

Pour un inventaire des trésors : J. ANDRÉ, S. P. M. 1959, p. v. juin, et P. MERLAT, *Les Vénètes...*, S. H. A. B., XXXIX, 1959, p. 29, n. 85. — Sur les monnaies barbares : MERLAT, A. B., t. LXIV, 1917, I, 119-137, et ANDRÉ, S. P. M. 1960, p. v. oct. — Sur la fin de l'occupation romaine : P. MERLAT, *Les Vénètes...*, et J. LOTH, *Emigration bretonne*. — Sur le trésor de Vannes : ANDRÉ et ROLLAND, S. P. M., p. v. 1964. — C. BRENOT, *Rev. Numis* 1964. — J. ANDRÉ et J. GRICOURT, S. H. A. B., 1964.

Imprimerie GALLES

Vannes

